

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

Nouméa, le 4 décembre 2018

N° 3040-136/GNC/SG2018

**RAPPORT AU CONGRES
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

Objet : Rapport sur les risques extérieurs de la Nouvelle-Calédonie.

P.i. : - Tableau de synthèse,
- 11 rapports des participations et fiches d'identité.

Réf. : Article 136 de la loi organique n° 99-209.

Ce rapport présente les risques financiers encourus par la Nouvelle-Calédonie liés aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations, conformément à l'article 136 de la loi organique n° 99-209. Pour être plus complet, les risques liés aux syndicats mixtes auxquels elle verse des subventions ou des taxes affectées sont aussi analysés. La collectivité soutient également certains de ces organismes en garantissant leurs emprunts, voire en leur accordant des avances de trésorerie. Ce rapport dresse donc un panorama de l'ensemble de ces risques, à l'exclusion de ceux liés aux établissements publics qui ont déjà fait l'objet d'un rapport spécifique (rapport n° 3040-89/GNC du 21.08.2018).

A la suite de l'étude des derniers rapports d'activités des organismes, des analyses financières ainsi que des annexes sont ainsi proposées.

1. Les engagements de la Nouvelle-Calédonie dans ses participations

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie détient des participations au capital de sept entreprises calédoniennes dont l'objet social relève de l'ordre de l'intérêt public :

- la banque d'investissement calédonienne (BCI) ;
- la société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) ;
- la société d'économie mixte de l'agglomération (SEM AGGLO) ;
- la société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) ;

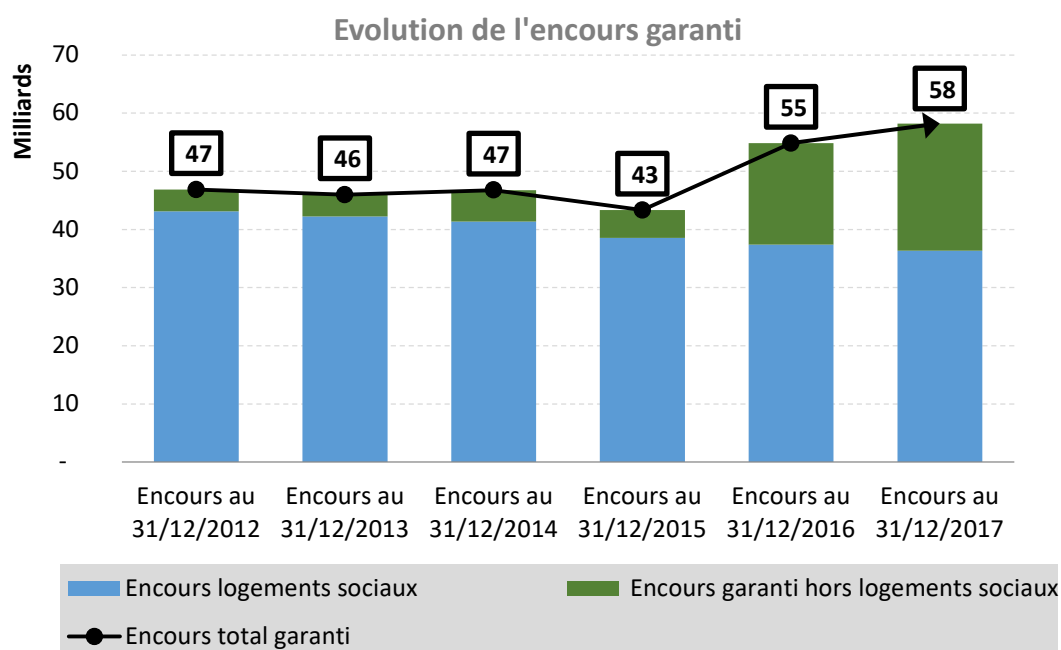
- Air Calédonie (AirCal) ;
- la société néo-calédonienne d'énergie (ENERCAL) ;
- Air Calédonie international (Aircalin).

Cinq syndicats mixtes (IANCP, SMTU, IAC, aquarium, SMTI) sont également analysés.

A travers ce rapport, la collectivité apprécie le risque plus ou moins avéré de l'accroissement de son intervention financière sur ces organismes. Ceci s'inscrit dans la démarche de développement du contrôle interne comme préconisé par la chambre territoriale des comptes (CTC) dans son rapport 2018 (recommandation n° 11) et conformément à la mise en place d'une cartographie des risques, tel que prévu dans le plan de réforme de la gestion des finances publiques.

2. Les engagements de la Nouvelle-Calédonie en termes de garanties d'emprunts accordées

Le montant garanti par la Nouvelle-Calédonie s'élève à 58,2 milliards F CFP à fin 2017. Il se compose de 62 % de cautions accordées aux organismes de logements sociaux puis de 38 % d'emprunts contractés par des organismes publics ou privés. Il enregistre une hausse de 35 % entre 2015 et 2017 comme le montre le graphique ci-dessous :



Ainsi que le montre le tableau de synthèse qui accompagne ce rapport, la Nouvelle-Calédonie est à la fois actionnaire et cautionnaire de la **SIC** et de la **SEM AGGLO**. Le montant garanti par la collectivité pour ces deux organismes s'élève à 31,8 milliards F CFP. L'analyse financière de la SIC montre que, malgré une baisse de son résultat annuel, sa capacité d'autofinancement brute continue à couvrir le remboursement de ses emprunts. Concernant la SEM AGGLO, l'analyse financière des comptes 2017 révèle que sa capacité d'autofinancement (CAF) reste suffisante pour rembourser ses emprunts. Toutefois, durant l'exercice 2018, l'entreprise aura 374 millions F CFP de capital à rembourser il faudra par conséquent surveiller le niveau de sa capacité d'autofinancement.

Une attention particulière doit être portée à la situation financière d'**Aircalin**. En 2017, la collectivité a garanti à hauteur de 25 % un prêt de 20 milliards F CFP destiné au renouvellement de sa flotte (soit une caution de 5 milliards F CFP). Le contexte est délicat pour Aircalin : à partir de l'année 2019, la compagnie devra supporter des échéances d'emprunt importantes (1,5 milliard F CFP par an) tout en ne percevant plus le subventionnement de la ligne Melbourne (350 millions F CFP par an). Il est donc impératif que le taux de remplissage de ses avions soit optimal en 2019. Pour la 4^{ème} année consécutive, le résultat de la compagnie est bénéficiaire.

Depuis l'exercice 2017, la collectivité provisionne de façon globale le risque que constituent les garanties d'emprunt ; à l'époque budgétée pour 71 millions F CFP, la provision devra atteindre à terme 2 % de l'encours garanti.

La Nouvelle-Calédonie respecte les ratios réglementaires imposés par la loi GALLAND et que l'on retrouve dans la loi organique du 19 mars 1999 à l'article 209-9 :

- a) la somme des annuités de ses emprunts propres et des emprunts qu'elle cautionne reste en deçà du ratio de 50 % des recettes réelles propres de fonctionnement ;
- b) aucune annuité garantie n'excède par ailleurs 10 % de la capacité totale de garantie ;
- c) la quotité maximale susceptible d'être garantie par une ou plusieurs collectivités sur un même emprunt est fixée à 50 % pour les personnes de droit privé. Cette disposition limitant le montant maximum de la garantie accordée n'est pas applicable aux personnes de droit public.

Il convient de noter enfin que l'encours consolidé de la dette de la collectivité qui additionne l'encours propre et l'encours garanti s'élève à fin 2017 à 56,8 Mds F CFP (93 milliards F CFP avec logements sociaux). Rapporté aux recettes réelles de fonctionnement, cet encours représente un ratio de 145 % pour un seuil d'alerte fixé à 150 % par nos bailleurs de fonds, et une catégorisation en « zone d'alerte » par la chambre territoriale des comptes.

3. Les engagements de la Nouvelle Calédonie en termes d'avances de trésorerie

La collectivité conserve deux avances de trésorerie qui, bien qu'elles soient annuelles, n'ont pas encore été remboursées (cf : courriers ci-joints en réclamant le remboursement aux bénéficiaires) ; l'avance à la CAFAT date de 2006, celle à ENERCAL de 2008.

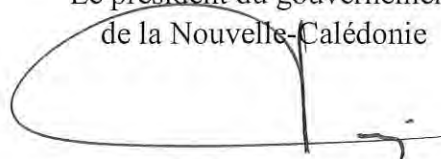
Organismes	2018
ENERCAL	1 418 millions
CAFAT	1 050 millions

Pour mémoire, une avance de trésorerie de 418,5 millions F CFP au profit du CHN a été transformée en 2016 en prêt à taux zéro d'une durée de 14 ans. Le remboursement de ce prêt s'élève à 30 millions F CFP/an.

Des éléments complémentaires à ce rapport, qui est soumis à votre approbation, pourront bien entendu être apportés si besoin.

Pour votre complète information, vous trouverez en annexe le rapport des participations de la Nouvelle-Calédonie tel que le prévoit l'article 136 de la Loi organique n° 99-209 ainsi qu'un tableau synthétique élargissant ces risques externes aux garanties d'emprunt et aux avances de trésorerie.

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a small horizontal stroke at the end.

Philippe GERMAIN

NOUVELLE-CALEDONIE																
RAPPORT SUR LES RISQUES EXTERIEURS (participations, avances de trésorerie, garanties d'emprunt, avances transformées en prêts - hors établissements publics)																
Organisme	Statut	Date des derniers états financiers disponibles	Effectif	Montant des subventions et des taxes affectées (% des recettes totales de l'organisme)	Autres contributeurs pour information	Part du capital de la société (% du capital total)	Autres interventions de la NC				Chiffre d'affaires 2017	Résultat 2017	Fonds de roulement	Observations	Provisions faites en 2017 et 2018	Nécessité de provisionner en 2019
							Pour information emplois mis à disposition	Emprunts garantis (encours au 31/12/17)	Avances de trésorerie	Avances de trésorerie transformées en prêts						
Entreprises dans lesquelles la Nouvelle-Calédonie possède des participations (Analyse prévue par l'art.136 de la LO 99-209)																
Air Calédonie International (AIRCALIN)	Société anonyme	31/12/2017	524	350 millions (1,8%) Subvention ligne Melbourne	ADANC à 99,95 %	6 183 624 actions (56%) soit 10 370 millions		5 000 millions			18 396 millions	458 millions		• Résultat bénéficiaire pour la 2ème année consécutive (+45%) • CA + 1% • CAF +2% • AIRCALIN renouvelle sa flotte et a contracté un prêt de 20 milliards, garanti à 25% par la NC. 1ers remboursements à partir de 2019	oui (1)	
Société d'Equipement de la NC (SECAL)	Société anonyme d'économie mixte	31/12/2017	49		Autres collectivités NC (42%), Etat (20%), Banques (30%)	800 actions (8%) soit 45 millions					661 millions	16 millions		• 1er donneur d'ordre : Province Sud (Gvt = 8ème) • CA +1% • Résultat annuel faible, en baisse de 37% • CAF brute : 48 millions, baisse de 19%	non	non
Société Immobilière de NC (SIC)	Société anonyme d'économie mixte	31/12/2017	171		AFD (50%)	399 999 actions (50%) soit 6 000 millions		21 528 millions			8 056 millions	- 441 millions		• CA +1% • Résultat net négatif : - 441 millions VS 92 millions en 2016 • Amortissements et provisions en hausse, impayés en hausse, aide territoriale au logement en baisse • Dette 62 milliards • Patrimoine 99 milliards • CAF brute 2,9 milliards	oui (1)	
Société d'Economie Mixte de l'Agglomération (SEM AGGLO)	Société anonyme d'économie mixte	31/12/2017	37		Province SUD 43,75% Nouméa 7,25% Mont-Dore 7,25% Païta 7,25% Dumbéa 7,25% CDC 10 % - BNC 10 %	5 800 actions soit 14,5 millions		10 306 millions			1 403 millions	105 millions		• CA +7% • Résultat net +21% • CAF 468 millions en hausse de 8%	oui (1)	
Société néo-calédonienne d'énergie (ENERCAL)	Société anonyme	30/06/2016	425		Eramet (16%), EDF (16%), divers (14%)	333 000 actions soit 666 millions (54%)		592 millions	1,418 milliards		28 700 millions	968 millions	37 jours	• CA en baisse de -1% • Avance de trésorerie de 1 418 millions accordée par le Gvt en 2012 pas encore remboursée • Résultat 968 millions - il a doublé CAF 2,169 milliards	oui (1)	
Banque Calédonienne d'Investissement (BCI)	Société anonyme d'économie mixte	31/12/2017	393		BRED (49,9%), AFD (0,1%)	125 000 actions soit 3 750 millions (50%)					Produit net bancaire : 10,9 milliards	3 022 millions		• Le produit net bancaire (PNB) +2,5% • Résultat net (+2,6%) • Dividendes 450 millions en 2017	non	non
Air Calédonie (AIRCAL)	Société anonyme	31/03/2017	375		Province des îles (26%), Province Nord (15%, divers (7%)	192 000 actions soit 422 millions (52%)		2 696 millions			5 400 millions	839 millions		• CA +3% • Résultat positif pour la première fois depuis 2 ans grâce au produit exceptionnel généré par la vente des avions • Attention résultat d'exploitation négatif • CAF 221 millions • Emprunts garantis par la NC (50%) pour le renouvellement de la flotte	oui (1)	

Syndicats mixtes																
Institut Agronomique de la NC (IAC)	Syndicat mixte	31/12/2017	65	212 millions (35%)	Provinces (33%), Etat (32%)						721 millions	90 millions	230 jours	• La majeure partie des ressources de l'établissement proviennent des collectivités, et des contrats de développement. • Aucune mesure ne prévoit de manière claire comment maintenir le financement du syndicat si ces recettes diminuent à l'avenir. • 1 589 millions de subventions prévues en 2018 par la Nouvelle-Calédonie • L'IAC prévoit au total 657 millions de recettes en 2018	non	non
Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU)	Syndicat mixte	31/12/2017	19	1 841 millions (TPP + subvention transports scolaires) (44%)	Province Sud (20%), communes (20%), Etat (14%)						3 346 millions	965 millions	45 jours	• 90% dépenses de la structure sont consacrées au Néobus • Les recettes sont stimulées par l'emprunt et les versements des subventions d'équipement. La structure doit préparer son atterrissage budgétaire avec la mise en place de la DSP Tanéo, intégrant le fonctionnement de la ligne Néobus • 1 589 millions de versements prévus en 2018 par la Nouvelle-Calédonie (TPP + transports scolaires) • le SMTU prévoit au total 3 084 millions de recettes en 2018	non	non
Institut Archéologique de NC et du Pacifique (IANCP)	Syndicat mixte	31/12/2017	13	35 millions (52%)	Province Sud (30%), Province Nord (18%)		4 (coût 36 millions)				63 millions	- 19 millions	100 jours	• Le syndicat alerte sur les baisses de subventions des contributeurs • A fin juillet le Président du CA n'était pas encore élu, et la programmation archéologique pas encore votée • 37 millions de subventions prévues en 2018 par la Nouvelle-Calédonie • L'IANCP prévoit au total 70 millions de recettes en 2018	non	non
Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI)	Syndicat mixte	Non disponible	Inconnu	955 millions (TPP + Subvention de fonctionnement)	Province Nord Province Sud		Non disponible	600 millions			Le SMTI n'a pas communiqué ses comptes 2017 ce qui rend impossible l'analyse. La chambre territoriale des comptes a été saisie pour reprendre le BP 2018 et, par la même occasion, y affecter les résultats des exercices précédents. Cependant, le comité syndical, pour diverses raisons, a refusé la proposition de BP 2018 faite par la CTC.			oui (1)		
Aquarium des lagons	Syndicat mixte	31/12/2017	25	28,8 millions (18%)	Province Sud (43%) Nouméa (39%)						320 millions	35 millions	78 jours	• Malfaçons de construction constatées sur les équipements, notamment 3 bassins. Un contentieux est engagé par la ville de Nouméa pour 274 millions • 124 401 visiteurs en 2017 soit +3,2% • CA + 4,2% • Résultat + 25 millions • Contrôle de la CTC sur les comptes de l'aquarium • 32,3 millions de subventions prévues en 2018 par la Nouvelle-Calédonie • L'aquarium prévoit au total 318 millions de recettes en 2018	non	non

Autres organismes auxquels la Nouvelle-Calédonie a octroyé des garanties d'emprunt ou des avances																
CAFAT									1 050 millions						Décision à prendre quant à l'avance de trésorerie (transformation en prêt ?)	
Centre Hospitalier Nord (CHN)								3 986 millions		418,5 millions (30 millions /an jusqu'e 2027)						oui (1)
Alliance Scolaire Evangélique (ASE)								149 millions								
Agence Sanitaire et sociale (ASSNC)								6 774 millions								
Chambre d'Agriculture NC (CANC)								25 millions								
Direction de l'Enseignement Catholique (DDEC)								1 936 millions								
Institut Statistique Etude Eco (ISEE)								118 millions								
Fonds Calédonien de l'Habitat (FCH)								4 496 millions								
TOTAL				3 422 millions		21 267 millions		58 205 millions	2 468 millions	418,5 millions						

(1) Provision globale sur la garantie d'emprunt (71 millions en 2018, prévision 212 millions en 2019)

Rapport des risques extérieurs de la Nouvelle-Calédonie 2017

LES PARTICIPATIONS

SOMMAIRE

LES PARTICIPATIONS	8
RAPPORT DES PARTICIPATIONS BCI.....	2
RAPPORT DES PARTICIPATIONS ENERCAL.....	5
RAPPORT DES PARTICIPATIONS SIC	9
RAPPORT DES PARTICIPATIONS SEM AGGLO	14
RAPPORT DES PARTICIPATIONS SECAL	18
RAPPORT DES PARTICIPATIONS AIR CALEDONIE.....	24
RAPPORT DES PARTICIPATIONS AIRCALIN	31
LES SYNDICATS MIXTES	37
RAPPORT SUR LES SYNDICATS MIXTES IAC	38
RAPPORT SUR LES SYNDICATS MIXTES AQUARIUM	41
RAPPORT SUR LES SYNDICATS MIXTES IANCP.....	44
RAPPORT SUR LES SYNDICATS MIXTES SMTU	47
ANNEXES.....	51
FICHES D'IDENTITE DES PARTICIPATIONS.....	52
FICHES D'IDENTITE DES SYNDICATS MIXTES.....	67



I. Faits marquants

Les événements marquants

La BCI a conservé une activité exceptionnelle sur 2016 et 2017 malgré un environnement économique contraint. Le fonds de commerce de la banque a ainsi cru de 4% sur la période (soit + 3 121 clients actifs) et ses octrois de crédits ont battu ses records historiques.

En parallèle, la banque poursuit son projet de Modernisation du Réseau d'Agences, qui doit lui permettre de mieux répondre aux besoins de ses clients grâce à la montée en compétences de ses équipes, ainsi qu'à la mise à disposition d'automates supplémentaires dans tout le réseau d'agences. On note également l'ouverture de l'agence Médipôle en 2017 qui permet de répondre à la forte demande générée par la zone de Dumbéa-sur-Mer ou encore la mise en ligne en 2016 du nouveau site internet de la BCI, plus ergonomique et plus intuitif, offrant un aperçu quasi exhaustif des produits de la banque. Enfin, l'offre de service de la BCI continue de se diversifier avec l'arrivée de nouvelles cartes bancaires comme les cartes American Express, ou encore la carte Maestro qui permet une interrogation de solde automatique et correspond parfaitement aux étudiants.

Le bilan de l'activité 2016-2017

OCTROIS DE CRÉDITS	2013	2014	2015	2016	2017	n/n-1
Immobilier	8 571	21 844	26 720	27 193	36 067	32,60%
Secteur productif	23 312	21 638	18 022	16 414	23 081	40,60%
Équipement des ménages	5 769	6 145	6 320	6 597	7 594	15,10%
Trésorerie	17		3 443	5 279	4 087	-22,60%
Collectivités publiques	660	25	500		ns	ns
Total crédits amortissables	38 330	49 65	55 005	55 483	70 828	27,70%
Total autres crédits (Daily, cautions bancaires, crédits relais)	23 388	24 118	26 204	20 351	21 985	8,00%
Total des octrois	61 718	73 771	81 209	75 834	92 813	22,40%

La banque a accordé 55 005 MF.CFP de crédits amortissables en 2016 et 71,8 milliards en 2017, battant ainsi ses records historiques, dans un contexte de forte demande de crédits immobiliers et où l'un au moins des établissements de la place s'est inscrit en fort retrait. On note une légèrement diminution des emprunts accordés aux professionnels des secteurs productifs en 2016 (-1,6%), celle-ci reflétant des difficultés économiques du territoire mais également la concurrence accrue sur la place. Cette baisse qui fut rattrapée en 2017 avec une hausse de 40,6% des octrois aux professionnels.

La BCI a consolidé sa position de N°1 en part de marché, tant au niveau des crédits accordés, qu'au niveau de ses dépôts de clientèle. Ses octrois de crédits représentaient en effet 33,1% des parts de marché en 2016 et 42,4% en 2017. Les dépôts clientèle à la banque, quant à eux, représentaient 31,5% des dépôts de la place en 2016 et 32,1% en 2017.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	2013	2014	2015	2016	2017	n/n-1
Dépôts à vue	75 003	79 656	84 815	88 522	100 920	+14,0 %
Comptes épargne	23 696	24 893	28 079	28 620	27 838	-2,7 %
Comptes à termes	60 389	53 145	60 056	78 750	76 457	-2,9 %
Total de la collecte	159 088	157 694	172 950	195 892	205 216	+4,8 %
Parts de marché	27,2 %	27,0 %	28,5 %	31,5 %	32,1 %	+1,9 %



Au niveau du bilan, l'encours brut de crédits à la clientèle de la banque a augmenté de 36,4 milliards F CFP (+15,7 %) pour atteindre 269 milliards F CFP au 31 décembre 2017. Cette hausse est notamment poussée par une demande soutenue des crédits immobiliers ainsi qu'une augmentation importante des crédits d'équipement des entreprises (en 2017 essentiellement).

Le total bilan de la banque s'élève ainsi à 323,4 milliards F.CFP fin 2017, soit une augmentation de 35 milliards par rapport à 2015. On note que parallèlement les créances douteuses de la banque s'élèvent à 9 719 MF.CFP en 2017 soit 3,6% de l'encours total, contre 4,1% en 2015.

Les fonds propres « réglementaires » s'élèvent, pour leur part, à 30,2 milliards F.CFP en 2017 contre 27,5 milliards F.CFP en 2016.

Afin d'évaluer les risques inhérents à l'activité de la banque, il est possible de suivre le niveau de 2 ratios réglementaires : le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) qui vise à contrôler que les banques peuvent résister à une crise de liquidité aiguë sur une durée d'un mois ; et le ratio de solvabilité bancaire. A fin 2017, le LCR de la BCI s'élève à 124 % pour un seuil minimum fixé à 80 %. Ce seuil réglementaire passera à son niveau définitif, 100 %, le 1er janvier 2018. Le ratio de solvabilité, lui, était de 12,8 % fin 2017 contre 12,5 % au 31 décembre 2016. Pour mémoire, le seuil minimum de ce ratio était de 9,25 % pour 2017. Ainsi, aucun risque majeur ne semble donc peser sur la structure financière de la banque.

Les résultats de la banque

La banque a produit les résultats ci-dessous en 2016 et 2017. On remarquera que les états financiers des banques se présentent de manières différentes de celles des entreprises. Des soldes intermédiaires de gestion spécifiques sont utilisés en raison de la structure particulière de l'activité d'une banque. Le Produit Net Bancaire (PNB) mesure l'équivalent de la valeur ajoutée. Il est principalement composé de la **marge nette d'intérêts (MNI)** et des **commissions**.

MF	2014	2015	2016	2017	Var Val 2015-2017	Var % 2015-2017
Produit net bancaire	9 703	10 296	10 669	10 932	636	6,2%
Charges de fonctionnement	4 328	4 527	4 752	4 986	459	10,1%
<i>dont Frais de personnel</i>	3 081	3 158	3 318	3 442	284	9,0%
Résultat brut d'exploitation	5 375	5 769	5 917	5 946	177	3,1%
Coût du risque	508	591	758	512	79	-13,4%
Résultat net	2 715	2 883	2 944	3 022	139	4,8%

La Marge Nette d'Intérêts enregistre en 2017 une baisse de 156 MF.CFP (-2,2%). La croissance des volumes de crédits accordés ne parvient pas à contrebalancer la baisse des taux et la baisse du coût des ressources est insuffisante pour compenser le manque.

Les commissions nettes atteignent 3 435 MF.CFP en 2017 et sont en hausse de 142 MF.CFP par rapport à 2016 principalement en raison du volume des crédits octroyés et de la croissance du fonds de commerce dans les domaines de la monétique, de la banque à distance et de l'assurance.

Ces évolutions de la MNI et des commissions complétées par Les gains sur opérations de changes et le net des autres produits et charges d'exploitation bancaires conduisent à une augmentation de 263 MF.CFP du PNB sur l'exercice par rapport à 2016. Ce dernier atteint 10,9 milliards en 2017, son niveau le plus élevé dans l'histoire de la banque.

Le résultat brut d'exploitation s'élève, en 2017, à 5 946 MF.CFP contre 5 917 MF.CFP en 2016 et 5 769 MF.CFP en 2015. Il est ainsi en augmentation de 0,5%, soit +29 MF.CFP, par rapport à l'exercice 2016. Cette progression résulte de la progression de 263 MF.CFP du PNB atténuée par la progression de 234 MF.CFP des charges de fonctionnement.



L'évolution des charges de fonctionnement entre 2016 et 2017, résulte pour moitié de la hausse des charges de personnel (+124 MF.CFP) et pour l'autre moitié de la hausse des frais administratifs. La hausse des charges de personnel est essentiellement causée par la revalorisation du point bancaire et des primes décidées par l'ensemble des établissements bancaires, les promotions et reclassements individuels des personnels, l'ancienneté ainsi que l'augmentation des frais de formation qui ont fait l'objet d'un effort particulier en 2017. Quant aux frais administratifs, ils se sont impactés par la hausse du nombre d'agences et la croissance du nombre de clients.

Après une forte année 2016, le coût du risque est en repli en 2017. Représentatif des pertes subies et de l'effort net de provisionnement des risques de crédit, il s'élève, en 2017 à 512 MF.CFP contre 758 MF.CFP en 2016 et 594 MF.CFP en 2015.

Au final, le résultat net de l'exercice 2017 s'élève à 3 022 MF.CFP contre 2 944 MF.CFP en 2016 et 2 883 MF.CFP en 2015. Il est en hausse de 2,6 % par rapport à 2016.

Au titre de l'exercice 2016, 900 millions de dividendes ont été distribués dont 450 MF.CFP pour la Nouvelle-Calédonie, les mêmes sommes ont également été distribuées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Outres ces dividendes, la BCI a reversé à la Nouvelle-Calédonie, 2 341 MF.CFP d'impôts et taxes en 2017 et 2 247 MF.CFP en 2016.

II. Perspectives

En 2017, la BCI a conforté sa position de 1^{er} établissement bancaire de la place, tant par l'encours de crédit, que par leur volume octroyé ou encore par l'étendue de son réseau d'agences.

Les perspectives d'activité de la BCI pour cette année 2018 seront impactées par l'évolution économique du territoire. Elles seront également contraintes par le déficit de collecte croissant observé sur la place et qui restreint les capacités d'octrois de crédits.

Malgré des prévisions optimistes au niveau de la croissance mondiale, à son échelle, la Nouvelle-Calédonie sera dans l'expectative, en raison de l'échéance référendaire de fin d'année. Elle surveillera en matière de nickel, l'appétit des pays consommateurs et la production de ses concurrents producteurs, espérant une remontée des cours. Sur le plan du tourisme, 2018 devrait rester une année bien orientée. Quant à l'activité intérieure et à la consommation des ménages, elles seront affectées par l'atonie de l'économie.

En interne, la banque continue à mener des projets dans le but d'élargir son offre commerciale, notamment en termes d'assurances –arrivée de l'assurance auto– en passant par l'optimisation de ses services et produits existants.

III. Conclusion

La BCI est, pour la Nouvelle-Calédonie, une participation peu risquée et son niveau de rentabilité est bon. Elle verse 450 MF.CFP de dividendes à la Nouvelle-Calédonie titre des exercices 2016 et 2017.

Dans un contexte où les perspectives économiques restent peu encourageantes, le secteur bancaire, demeure solide.

Aux regards des indicateurs d'activité de la banque, il n'est pas nécessaire de prévoir un quelconque provisionnement de cette participation.



Nous rappelons que la société clôture au 30 juin.

I. Fait marquants

La période 2015-2016 a été marquée par les événements suivants :

- Le phénomène El Niño a engendré une mauvaise hydraulité et a affecté l'activité des barrages (éléments tangibles sur le niveau actuel du barrage et ses apports). Les ventes d'énergie en provenance du barrage de Yaté à la SLN et de Néaoua et la Thu ont ainsi accusé un net recul (baisse de 23% de la production du barrage de Yaté).
- Le Blocage de Gadji en juillet 2015 a eu pour conséquence une marche au fuel prolongée qui a engendré des surcoûts de traitement des cendres pour un montant total de 252 millions de FCFP.
- Les difficultés rencontrées par la centrale de Prony Energies, suite à la marche au fuel, ont entraîné un encrassement des chaudières et nécessité des arrêts fréquents. Ces opérations de maintenance ont impacté directement la disponibilité de la centrale.
- Le renouvellement des concessions de Distribution Publique d'électricité de Voh, Poya et du SIVM EST à compter respectivement du 22 mars, 24 mai et 31 août 2016 pour une durée de 20 ans.
- la signature d'un nouveau contrat d'achat d'énergie avec KNS en novembre 2015.
- La diminution des ventes d'énergie hors Distribution Publique de -75.8% en valeur, est due à la chute des ventes aux métallurgistes KNS et SLN (-1 825 MF.CFP).
- La décision par la SLN fin 2015 de reporter la construction de la centrale C
- L'adoption à l'unanimité par le Congrès du schéma de transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC)

La période 2016-2017, a été marquée par les événements suivants :

- La centrale de Prony Energies, impactée l'an passé par la marche au fuel, retrouve un fonctionnement normal avec une production accrue de 92 GWh (soit +34% par rapport à 2015-2016), et des niveaux de disponibilité jamais atteints.
- L'exercice 2016-2017 fut une très bonne année hydraulique totalisant 55 GWh pour les productions hydrauliques de la Distribution Publique, en hausse de 12 GWh par rapport à l'an passé, soit +27%. Le barrage de Yaté enregistre notamment une hausse de 18% par rapport à un productible moyen annuel de 300 GWh.
- La baisse des ventes d'énergie aux métallurgistes continue (-48,7% en valeur, soit -283 MF.CFP)
- A partir du 1er octobre 2016, les ventes d'énergie de la centrale de Yaté à la SLN, à la Distribution Publique et à VALE NC sont intégrées dans le calcul trimestriel de l'IT et donc de la Contribution de stabilisation, sur la base d'un montant théorique de 3 510 MF.CFP par an. Ainsi, à la suite de ce calcul, sur l'exercice 2016-2017, les 4 composantes de stabilisation trimestrielles s'élèvent à 282 MF.CFP. Ce montant peut être versé à ENERCAL par la Nouvelle-Calédonie totalement ou partiellement et/ou intégré dans la variable KP.
- Le litige qui opposait ENERCAL au SIVM SUD dans le cadre de la fin de concession (31 décembre 2014) a été jugé par le Tribunal Administratif de Nouméa le 27 avril 2017. Ce dernier a donné raison au SIVM SUD pour une qualification juridique du terme du contrat de « non renouvellement ».
- La première partie de la PPI, relative aux EnR, a été adoptée par le gouvernement le 13 septembre 2016.

- Le concessionnaire EEC a attaqué 6 concessions d'ENERCAL pour absence de mise en concurrence lors de leur renouvellement. Sur ces 6 concessions, une seule n'a pas encore signé de contrat de renouvellement avec ENERCAL (Yaté).
- ENERCAL a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2015. La notification de redressement a été transmise à la société en décembre 2016. La société conteste les rectifications, et a donc formulé ses observations dans les délais prévus par la procédure qu'elle a présentées à la Direction des Services Fiscaux pour faire valoir ses positions. Elle reste en attente du retour de la Direction des Services Fiscaux.

II. L'analyse du compte de résultat et du bilan

Le chiffre d'affaires (CA) passe de 30,439 milliards F.CFP à la clôture de l'exercice 2014/2015 à 28,657 milliards F.CFP au 30 juin 2017, soit une baisse de 1.8 milliards F.CFP en 2 ans. Cette baisse est principalement due au recul des ventes d'énergie hors distribution publique.

Activités (en millions F.CFP)	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	Evolution 2015-2016 (en %)	Evolution 2016-2017 (en %)	Evolution 2015-2017 (en %)
Transport	8 920 811	9 135 599	9 430 382	9 099 586	3%	-4%	0%
Concessions publiques	6 796 998	7 193 989	7 704 451	8 007 627	7%	4%	11%
Haute tension	1 643 683	1 705 817	1 994 405	2 175 567	17%	9%	28%
Basse tension	5 153 315	5 488 172	5 710 046	5 832 060	4%	2%	6%
Modèle tarifaire	- 818 077	553 258	40 608	5 311	-93%	-87%	-99%
Energie en compteur	-	-	34 673	62 384	100%	80%	100%
TOTAL VENTE D'ENERGIE POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE	14 899 732	16 882 846	17 210 114	17 174 908	2%	0%	2%
Hydraulique Yaté	4 728 133	3 672 383	3 512 825	4 359 617	-4%	24%	19%
Gestion Doniambo	1 095 182	1 126 198	1 139 171	1 187 834	1%	4%	5%
SLN -KNS -Autres	3 487 716	2 406 773	581 620	298 097	-76%	-49%	-88%
Prony Energies+Vale Inco NC	3 684 643	4 728 832	4 886 683	4 864 597	3%	0%	3%
modèle tarifaire	-	169 389	194 370	717 122	15%	-469%	-523%
TOTAL VENTE D'ENERGIE HORS DISTRIBUTION PUBLIQUE	12 995 674	12 103 575	10 314 669	9 993 023	-15%	-3%	-17%
Travaux&prestations	1 022 052	963 179	997 839	999 562	4%	0%	4%
Activités annexes	624 004	488 988	477 617	489 892	-2%	3%	0%
TOTAL TRAVAUX & PRESTATIONS	1 646 056	1 452 167	1 475 456	1 489 454	2%	1%	3%
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	29 541 462	30 438 588	29 000 239	28 657 385	-5%	-1%	-6%

Les ventes d'énergie hors Distribution Publique diminuent successivement de 15% puis de 3% , soit une baisse de 2,111 milliards F.CFP en 2 ans. Cette chute est due notamment aux ventes aux métallurgistes KNS et SLN qui diminuent de 88% entre 2014/2015 et 2016/2017 (soit -2,107 milliards F.CFP). En effet, KNS avait rencontré des difficultés avec sa centrale en 2014-2015 et ENERCAL lui avait vendu de l'énergie pour pallier à ses besoins. En 2015-2016, les soucis de la centrale de KNS ont été solutionnés entraînant une forte diminution des ventes d'énergie à KNS.

Les ventes d'électricité relatives aux concessions de la Distribution Publique croissent de 11% entre 2014/2015 et 2016/2017 pour atteindre 8 milliards F.CFP. Cette évolution suit celle des volumes d'électricité vendus qui augmentent de 10,2% en 2015/2016 et de 5,4% en 2016/2017 pour atteindre 264 GWh au 30 juin 2017. Le nombre de clients est également en augmentation de 6,8% par rapport à 2014/2015, il atteint 40 604 à fin juin 2017.

Les ventes d'énergie concernant la concession du transport (EEC, ENERCAL et SLN) s'établissent à 13 667 millions de F.CFP au 30 juin 2017 contre 13 025 millions de F.CFP en 2014/2015, soit une augmentation de 642 millions de F.CFP en 2 ans. Une évolution poussée par la hausse des ventes à ENERCAL Distribution qui s'élèvent à 4 568 MF.CFP en 2016/2017 (soit +6% par rapport à 2014/2015). A noter que la mise en service du Médipôle a également eu un impact sur l'augmentation des consommations d'énergie.



En 2015/2016, ENERCAL affichait une baisse de son résultat net pour la deuxième année consécutive, avec un résultat en baisse de 63% par rapport à 2014/2015, soit -743 MF.CFP. Cette diminution était essentiellement due à de nombreuses difficultés météorologiques, sociales, opérationnelles et comptables dont :

- La faible hydraulicité du barrage de Yaté, suite au phénomène El Nino, entraînant une baisse des ventes d'énergie à la SLN à partir du barrage (- 160 MF.CFP).
- Les autres difficultés opérationnelles rencontrées dans l'année comme indiqué dans les faits marquants (blocage de Gadgi entraînant un surcoût de 252 MF.CFP, difficultés suite à la marche au fuel de Prony... etc)
- La chute des cours du pétrole qui a conduit à une hausse de 118 MF.CFP sur la couverture fuel par rapport à l'an passé. Celle-ci s'élevant à 606 MF.CFP sur l'exercice 2015/2016
- La forte baisse des ventes d'énergie hors Distribution Publique relatives aux conventions SLN et KNS (- 1 825 MF.CFP) et de la marge en résultant.
- La signature sur l'exercice passé d'un protocole d'accord entre ENERCAL et SLN sur les modalités de prise en compte des effacements de 2009 et 2010 qui faisait apparaître un produit exceptionnel non récurrent de 1 078 MF.CFP en N-1 et qui est venu compenser les pertes opérationnelles.

En 2016/2017, le résultat d'ENERCAL a doublé par rapport à 2015/2016 (+536 MF.CFP), revenant ainsi à des valeurs plus proches de celles de 2014-2015. Cette reprise importante, après 3 ans de baisse, s'explique par :

- La très bonne hydraulicité du barrage de Yaté entraînant une forte croissance des ventes d'énergie à la SLN (+814 millions de F.CFP), mais également des ventes à la distribution publique (+4%).
- La résolution des problèmes techniques et la météo plus favorable qui ont permis une amélioration de la productivité par rapport à l'an passé
- L'arrêt de la couverture fuel qui avait généré des pertes en 2016.

On peut noter, en 2016/2017, l'effet comptable du litige qui opposait ENERCAL au SIVM SUD dans le cadre de la fin de concession (31 décembre 2014). Suite au jugement du Tribunal Administratif de Nouméa, ENERCAL a comptabilisé 1 367 MF.CFP de charges exceptionnelles au titre de la dette du fonds de renouvellement (en application des clauses du cahier des charges). Cette charge a toutefois été neutralisée par le relâchement de la provision pour fonds de renouvellement de la concession du SIVM SUD, d'un montant de 1 297 millions de F.CFP.

La capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à 2,169 milliards F.CFP en 2016/2017. Elle diminue de 1,680 milliards F.CFP par rapport 2014/2015 (-44%), mais reste toutefois encore à un niveau important, et supérieur à celui de 2013-2014. Cette CAF a été affectée en 2015/2016 par la baisse des ventes d'énergie aux métallurgistes mais également par les aléas météorologiques et opérationnels. En 2016/2017, c'est le litige avec la SIVM SUD qui pèse sur la CAF (1 297 MF.CFP de reprise de provision). Toutefois, celle-ci reste suffisante pour couvrir le remboursement des emprunts à moins d'un an de la structure (442 MF.CFP). La pérennité de la société n'est pas remise en cause.

Au niveau du bilan de la société, le fonds de roulement s'élève à 2,939 milliards F.CFP en 2016/2017 contre 2,197 milliards en 2015/2016, il représente ainsi respectivement 37 et 27 jours de CA. Le besoin en fonds de roulement est complètement couvert par le fonds de roulement d'ENERCAL, il s'élève à 1,387 milliards F.CFP, soit 17 jours de CA, en 2016/2017 contre 2,181 milliards en 2015/2016 (-36%).

Le délai de règlement des clients est stable, il s'élève à 44 jours en 2016/2017 contre 42 jours en 2015/2016. Le délai de paiement fournisseurs, est de 52 jours sur 2015/2016 comme sur 2016/2017, légèrement au-dessus du délai de règlement client, ce qui permet d'alléger le besoin en fond de roulement.



III. Perspectives

La société anticipe **une hausse 3,6% de ses ventes** en volume pour l'exercice 2017/2018 en fonction des éléments fournis par ENERCAL, EEC et SLN. Avec un maintien des tarifs de la grande distribution et en retenant une hypothèse de coût du fuel 43 970 F.CFP / tonne et du coût du charbon à 87.75 USD / tonne, le résultat net d'ENERCAL resterait bénéficiaire. Il permettrait également d'assurer les investissements et les remboursements d'emprunts.

Par le biais de sa filiale ENERCAL Energies Nouvelles, **la société veut promouvoir le domaine des énergies renouvelables** afin d'accélérer le mouvement général vers l'autonomie énergétique du territoire. Elle a développé notamment certains projets :

- Ferme Agri-Solaire FOCOLA : c'est le premier projet de ferme agri-solaire, il s'agit de la construction d'une installation photovoltaïque résistante aux cyclones sur le toit de serres agricoles. Ces serres serviront à la culture maraîchère sous abris et permettront également la production d'électricité à base d'énergie solaire.
- Centrale hydroélectrique de Wé Paalo : proche de Pouébo, cette centrale hydroélectrique sera d'une puissance de 2,8 MW. Sous réserve d'obtention des agréments de défiscalisation, il est prévu un démarrage des travaux fin 2017 pour une mise en service en avril 2019.
- Centrale solaire avec stockage de Ouatom : Il s'agit d'un projet novateur de photovoltaïque avec stockage de grande ampleur sur un terrain appartenant à la Province Sud. Ce projet constitue une première sur le territoire en matière de stockage de l'énergie.

La centrale électrique dédiée à la SLN est également toujours en projet. En décembre 2016, la filiale Nouvelle Calédonie Energie SAS a été créée. Elle a pour objet l'étude, la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale électrique et de ses installations connexes sur le site de Doniambo à Nouméa. Celle-ci permettra d'alimenter le réseau public de la Nouvelle-Calédonie d'une part et les installations industrielles de la société Le Nickel - SLN d'autre part.

IV. Conclusion

Pour conclure, les performances de l'entreprise ne conduisent pas, actuellement, à prévoir de provisionnement. Après une année 2015/2016 plus difficile pendant laquelle l'activité d'ENERCAL a été impactée par les difficultés météorologiques, et opérationnelles (blocage de Gadgi, marche au fuel de la centrale de Prony Energies, centrale de base du territoire) ainsi que par la baisse des ventes d'énergie aux métallurgistes (- 1 825 MF.CFP), le résultat de la société baisse de 63% par rapport à 2014/2015. Nous soulignons que l'exercice 2014-2015 était exceptionnel puisque KNS avait acheté de l'énergie à ENERCAL suite aux difficultés rencontrées sur sa centrale.

En 2016/2017, les ventes aux métallurgistes continuent de baisser et le CA diminue légèrement (-1%). Toutefois, les conditions météorologiques favorables et la résolution des problèmes opérationnels ont permis une hausse des ventes à la distribution publique et une meilleure maîtrise des coûts. ENERCAL voit ainsi son résultat doublé par rapport à 2015/2016 et revenir à un niveau proche de celui de 2014-2015. Le niveau de la CAF en 2016/2017 ne laisse pas présager de risque majeur sur la structure financière de la société.



I. Faits marquants

En 2016 le résultat net de la SIC accuse une forte baisse, il diminue de 62% par rapport à 2015 (-151 MF.CFP). En effet, la hausse du CA (+185 MF.CFP), est compensée par la hausse des services extérieurs de 73 MF.CFP, ainsi que la hausse des impôts et taxes de 33 MF.CFP et des frais de personnels de 41 MF.CFP. De plus, le résultat est significativement diminué chaque année par la hausse des dotations aux amortissements due à l'accroissement du nombre de constructions gérées par la SIC (+184 MF.CFP en 2016). A ceci vient également s'ajouter la hausse des charges d'entretien et réparations (+45 MF.CFP). Pour autant, malgré la baisse du résultat, la capacité de l'entreprise à créer de la valeur et à assurer la pérennité de l'activité sur le long terme n'est pas altérée. En effet, la capacité d'autofinancement nette augmente de 45% par rapport à 2015.

En 2017, la Sic a enregistré un résultat net négatif, pour mieux comprendre la construction du résultat, il est proposé une analyse des soldes intermédiaires de gestion ci-dessous :

A. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (SIG)

EN M.FCFP	2013	2014	2015	2016	2017	"Variation N/N-1"	
Total chiffre d'affaires	7 023	7 384	7 929	7 970	8 056	85	1%
Total charges nettes	-1 576	-1 662	-1 724	-1 803	-1 858	-56	3%
Valeur ajoutée ou marge brute	5 447	5 722	6 206	6 168	6 198	30	0%
Excédent brut d'exploitation	4 052	4 297	4 722	4 610	4 651	41	1%
Résultat d'exploitation	1 484	1 508	1 939	1 555	1 338	-217	-14%
Résultat financier	-1 390	-1 372	-1 515	-1 461	-1 514	-53	4%
Résultat courant	94	136	424	94	-176	-271	-287%
Résultat exceptionnel	-7	-109	-181	-2	-264	-262	11986%
Résultat net global	87	27	243	92	-441	-533	-579%
CAF BRUTE	2 709	2 863	3 198	3 040	2 944	-96	-3%
CAF NETTE	1 517	1 284	931	1 354	1 232	-122	-9%



Le total du chiffre d'affaires atteint 8 056 MF.CFP au 31 décembre 2017 contre 7 970 MF.CFP au 31 décembre 2016 soit une progression de 85 MF.CFP (+1 %) par rapport à l'exercice précédent.

Pour mieux comprendre la constitution du chiffre d'affaires, il est intéressant de le décomposer par type d'activités :

Poste en MF	SIC social	Contribution des filiales et/ou retraitement	Total 2017
Loyers et prestations annexes	6 197	1 572	7 768
Rémunération de mandat	421	-417	4
Maîtrise d'ouvrage	192	0	192
Solde "ventes / accession"	91	0	91
Total chiffre d'affaires	6 901	1 155	8 056

Les loyers constituent la principale source de financement des activités de la SIC et représentent chaque année environ 8 MdF. C'est pourquoi il est essentiel pour la pérennité de l'entreprise d'accompagner les familles afin de trouver des solutions en cas de difficulté .

Faits marquants 2017 :

➤ concernant le paiement des loyers :

La SIC doit faire face à une nette hausse des impayés : contenus en moyenne à +1,38% par an ces cinq dernières années, les impayés augmentent pour atteindre un taux de 2,10% en 2017. Cette situation résulte notamment de la perte pour certaines familles de l'aide au logement territoriale, dont les critères d'attribution sont désormais strictement appliqués avec des contrôles plus nombreux qu'auparavant.

L'aide au logement territoriale en baisse pour la première fois depuis sa création : conséquence du strict respect des règles d'attribution, le montant de l'aide territoriale versée aux locataires de la SIC baisse de 71 MF.CFP. Le montant moyen de l'aide est en diminution également, passant de 25 148 F/ mois à 23 277 F.

La mise en œuvre de nouvelles actions pour résorber les impayés :

- **développement d'un nouvel outil de traitement des impayés** permettant un meilleur accompagnement des familles en situation d'impayés,
- **création d'un service recouvrement contentieux locatif**, chargé de la gestion du contentieux des locataires présents et sortis, auparavant suivis par des services différents : ce regroupement permet d'améliorer la réactivité et la fluidité de l'accompagnement des familles,
- **étude conjointe de la situation des familles en impayé** : chaque mois, le service contentieux et les agences de proximité examinent la situation des familles en difficulté, font le point sur les actions de recouvrement déjà mises en œuvre et décident des meilleures suites à donner pour aider les familles à payer leur loyer,
- **Des rencontres régulières** avec les partenaires des services sociaux permettent également d'identifier des solutions d'accompagnement.

➤ concernant les charges nettes :

Le total des charges nettes atteint 1 858 MF.CFP au 31 décembre 2017 contre 1 803 MF.CFP au 31 décembre 2016 soit une augmentation de 56 MF.CFP (+ 3 %) par rapport à l'exercice précédent.



Le montant des achats atteint 190 MF.CFP en 2017 soit une diminution de 15% (- 33 MF.CFP par rapport à 2016). Ils se composent essentiellement des charges d'eau et d'électricité (175 MF.CFP) et des fournitures d'entretien et petit équipement (15 MF.CFP).

Les charges relatives aux services extérieurs s'élèvent à 1 701 MF.CFP en 2017 soit une progression de 90 MF.CFP (+ 6 %) par rapport à 2016. Elles se composent essentiellement par :

- Entretien et réparation du patrimoine récupérable : 629 MF.CFP contre 555 MF.CFP en 2016 soit une hausse de 13 % due à une augmentation du patrimoine immobilier de la Sic et par conséquent une augmentation des contrats d'entretien, et à la mise en place de nouveaux contrats pour certaines résidences, améliorant le confort des locataires,
- Entretien et réparation du patrimoine non récupérable : 432 MF.CFP en baisse de 8% par rapport à 2016 (472 MF.CFP),
- Remise en état suite aux départs de locataires : 226 MF.CFP, soit une augmentation de 28% par rapport à 2016 (+49 MF.CFP) corrélée à la rotation du parc et à la durée d'occupation des logements,
 - Honoraires et frais d'actes : 173 MF.CFP soit une hausse de 8% par rapport à 2016 (+13 MF.CFP) due principalement au passage en perte d'études réalisées pour des opérations d'investissement qui ont été abandonnées pour 32 MF.CFP en 2017 contre 7 MF.CFP en 2016 (Savonnerie et Daly),
 - Les transferts de charges s'élèvent à 30 MF.CFP (-10% par rapport à 2016), ils comprennent notamment les consommations d'électricité payées pour le compte de certains locataires.

Après déduction des achats et charges externes du CA, la valeur ajoutée s'élève à 6 198 MF.CFP en 2017 contre 6 168 MF.CFP en 2016 soit une augmentation de 30 MF.CFP (+ 0,5 %).

L'excédent brut d'exploitation (=EBE) s'obtient en déduisant de la valeur ajoutée (=VA) les impôts et taxes (hors IS) et les charges de personnel. Il représente la richesse de l'entreprise qui reste pour payer ses prêteurs, faire face aux événements dits exceptionnels voire les réinvestir dans l'activité de la société. Il atteint 4 651 MF.CFP en 2017 contre 4 610 MF.CFP en 2016 soit une augmentation de 41 MF.CFP (+1 %). Cette augmentation est due :

- à une augmentation de la valeur ajoutée (+30 MF.CFP),
- à la diminution des impôts et taxes (- 41 MF.CFP) liée à une réclamation en cours auprès des services fiscaux concernant la contribution foncière de certaines résidences sociales,
- à l'augmentation des charges de personnel (+30 MF.CFP, +2,7%) : cette évolution des frais de personnel est due essentiellement aux accords NAO signés en décembre 2016 pour 13 MF.CFP, aux effets reports et création de 2 postes pour (19 MF.CFP), et l'augmentation des charges patronales pour 15 MF.CFP.

Le résultat d'exploitation concerne le résultat avant la prise en compte des éléments de natures financières et exceptionnelles. Il s'élève à 1 338 MF.CFP en 2017 contre 1 555 MF.CFP, il diminue de 217 MF.CFP (- 14 %) par rapport à 2016. Cette baisse est due essentiellement :

- à l'augmentation des dotations aux amortissements (+205 MF.CFP) qui augmente avec le patrimoine de la société,
- à l'augmentation des provisions (+274 MF.CFP) ce poste s'élevait à 48 MF.CFP en 2016 contre -226 MF.CFP en 2017 et correspond principalement aux dotations pour créances douteuses.

Le résultat financier consolidé est déficitaire de 1 514 MF.CFP en 2017 contre 1 461 MF.CFP en 2016 soit une augmentation de 53 MF.CFP (4 %) par rapport à l'exercice précédent. Il se compose essentiellement des intérêts et frais financiers appelés charges financières (soit 1 717 MF.CFP), des produits de placement (81 MF.CFP), ainsi que des frais immobilisés et de transfert de charges (122 MF.CFP). La diminution des produits de placement de la trésorerie s'explique par le placement d'un



dépôt à terme de 1 milliard F à des conditions financières moins favorables. Les frais financiers immobilisés correspondent principalement aux frais de portage consécutifs aux mobilisations d'emprunts des opérations en construction.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 264 MF.CFP en 2017 contre 2 MF.CFP en 2016.

Il se décompose de la manière suivante :

(en MF)	2016	2017	Variation	%
- Moins value des remplacements de composants (*)	-77	-104	-27	-35%
- Abandon de créances SCPI (**)	0	1	1	0%
- Provision pour dépréciation de SCI GREEN ACRE	0	-232	-232	0%
+/- Value des cessions d'actifs	1	-34	-35	-3 467%
+ Indemnités d'assurances	1	30	29	2 851%
- Autres charges exceptionnelles diverses	73	75	2	3%
Total	-2	-264	-262	131%

Le poste « Provision pour dépréciation de SCI GREEN ACRE » correspond à une provision enregistrée afin de tenir compte des difficultés rencontrées par le partenaire en charge de la construction de l'opération GREEN ACRE à Koné. Cette provision sera reprise en 2018 grâce aux suites favorables données à cette opération.

Le poste « Indemnités d'assurances » est corrélé aux demandes de prise en charge des sinistres par l'assurance de la SIC.

Le résultat net s'établit à -441 MF.CFP en 2017 contre 92 millions en 2016, soit une diminution de 533 MF.CFP par rapport à l'exercice précédent.

La CAF brute s'élève à 2 944 MF.CFP soit une diminution de 96 MF.CFP (-3%). Une fois déduit le remboursement des dettes financières, **la CAF nette** s'élève à 1 232 MF.CFP en diminution de 9% par rapport à 2016. Celle-ci représente la capacité de l'entreprise à créer de la richesse afin d'assurer la pérennité de l'activité sur le long terme et principalement en ce qui concerne l'entretien du patrimoine.

B. Le bilan de la SIC

Au bilan, l'actif immobilisé net progresse de 4% et s'établit à 99 731 MF.CFP en 2017 avec la livraison de 322 logements contre 202 en 2016.

Les stocks et les encours s'établissent à 3 092 MF.CFP en 2017 contre 4 332 MF.CFP en 2016 soit une diminution de 1 240 MF.CFP s'expliquant par la mise en production de fonciers aménagés notamment dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Saint-Quentin.

Les capitaux propres du groupe atteignent 43 532 MF.CFP contre 43 343 MF.CFP l'année passée (soit + 189 MF.CFP).

Les dettes financières du groupe s'établissent à 62 872 MF.CFP en 2017 contre 59 060 MF.CFP en 2016. Il s'agit des dettes de long terme contractées auprès des établissements de crédit, dont la fonction première est de financer les immobilisations.

La trésorerie consolidée en 2017 s'établit à 5 840 MF.CFP contre 5 000 MF.CFP en 2016 soit une augmentation de 840 MF.CFP.



II. Perspectives

Le résultat net prévisionnel 2018 de la SIC est estimé à – 119 MF.CFP soit une diminution du déficit de 322 MF.CFP (-73%) par rapport à l'arrêté 2017. Les produits issus de la gestion locative participeraient à hauteur de 417 MF.CFP à l'amélioration du résultat.

Le budget 2018 prévoit la mise en chantier de 404 logements dont les opérations Résidence universitaire du CUK (104 logts), Résidence Bord de mer (100 lits), Tina Village (61 logts) et Tindu – bâtiment A (40 logts). Par ailleurs, le budget 2018 prévoit la livraison de 410 logements dont 284 en province sud.

La CAF nette prévisionnelle 2018 atteindra 1 418 MF.CFP soit une augmentation de 186 millions (15%) par rapport à l'arrêté 2017.

La trésorerie prévisionnelle s'établirait à environ 3 720 MF.CFP au 31 décembre 2018, elle continue de diminuer de près de quatre mois par rapport au niveau de trésorerie réalisé à fin 2017.

Cette dégradation se justifie principalement par un déficit de trésorerie d'exploitation estimé à 1,3 Mrds FCFP sur l'année. En effet, le manque à gagner locatif lié notamment aux gels historiques des loyers que la SIC a connu (manque à gagner cumulé estimé à 2,5 Mrds FCFP depuis 2006), à la destruction des tours de Saint Quentin dans le cadre du projet de rénovation urbaine (manque à gagner estimé à plus de 1,4 Mrds FCFP sur la durée du projet) et à la mise en vacance technique des logements en réhabilitation, accentue le besoin de solutionner l'absence de provision pour gros entretien estimé à 10 000 F par mois, par logement, soit un besoin de financement annuel de plus de 1,2 Mrds FCFP.

III. Conclusion

En 2017, la Sic a enregistré un résultat net négatif qui s'explique principalement par :

- La provision pour dépréciation enregistrée pour tenir compte des difficultés rencontrées par le partenaire en charge de la construction de l'opération GREEN ACRE à Koné,
- Un accroissement des impayés lié à une fragilisation des ménages,
- Une augmentation de la vacance des logements intermédiaires dans des quartiers devenus moins tranquilles.

Ces effets négatifs ont pu être contenus grâce notamment à une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

Malgré la baisse du résultat, la capacité de l'entreprise à créer de la valeur et à assurer la pérennité de l'activité sur le long terme n'est pas altérée. En effet la capacité d'autofinancement brute continue à couvrir le remboursement des emprunts contractés par la SIC (à savoir que la Nouvelle-Calédonie s'est portée garante de certains emprunts contractés par la SIC).

En conclusion, au vu des performances et de la situation financière de la SIC, la prise de participation de la Nouvelle-Calédonie au sein de cet établissement ne présente pas de risque financier significatif, et ne conduit pas à prévoir de provisionnement.



Rapport des Participations SEM AGGLO

I. EXERCICE 2017

La SEM AGGLO clôture son exercice 2017 avec un résultat net consolidé de 104 MF.CFP, supérieur de 18 MF.CFP à celui de 2016.

Au niveau du compte de résultat :

La SEM AGGLO a produit les résultats suivant sur l'année 2017.

(en KF)	2016	2017	Variation 2017-2016	
			Valeur	%
CA	1 310 072	1 403 317	93 245	7%
Production stockée et immobilisée	1 305 254	1 400 211	94 957	7%
EBE ⁽¹⁾	662 661	631 900	- 30 761	-5%
Résultat d'exploitation	87 542	103 995	16 453	19%
Résultat net	86 320	104 699	18 379	21%
CAF ⁽²⁾	509 104	468 470	- 40 634	-8%

(1) Résultat avant impôt, amortissements et provisions

(2) Capacité d'autofinancement brute, elle représente la capacité de l'entreprise à créer de la valeur afin d'assurer la pérennité de l'activité sur le long terme

Son chiffre d'affaires a augmenté, passant de 1 310 MF.CFP en 2016 à 1 403 MF.CFP en 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des loyers quittancés qui est due :

- à une revalorisation des loyers de +0,28%,
- une baisse du nombre de logements vacants
- au quittancement sur une année pleine des logements livrés en 2016 ainsi que le quittancement de 49 logements livrés au cours de l'année 2017.

Chiffre d'affaires (MF)						Variation 2016-2017	
	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur	%
Loyers appelés	910 334	969 473	1 008 416	1 042 321	1 095 771	53 450	5%
Vente de terrains	104 490	54 260	51 300	52 490	76 000	23 510	45%
Prestations de services et fournitures	193 019	214 384	230 562	215 261	231 546	16 285	8%
TOTAL	1 207 843	1 238 117	1 290 278	1 310 072	1 403 317	93 245	7%

Pour mieux comprendre l'activité de la SEM AGGLO, il est intéressant de savoir que l'organisme gère 1745 logements à fin 2017 dont 912 en défiscalisation. 49 logements ont été livrés au cours de l'année.

Le taux de vacance s'est établi à 1,5% en 2017 contre 2,2% en 2016, soit une légère diminution.

Il est à noter que la SEM AGGLO est partie prenante dans 17 filiales. Il s'agit toutefois de structures créées pour financer des opérations en défiscalisation.



La **production stockée** correspond aux opérations d'aménagement et en cours pour un montant de 1 400 MF.CFP en 2017, celle-ci est en hausse par rapport à 2016 (+94 MF.CFP). Cela s'explique principalement par une hausse du nombre de projets pour la SEM AGGLO.

(en MF)	31/12/2016	31/12/2017	Variation 2016-2017	
			Valeur	%
Maitrise d'ouvrage	14 367	12 444	- 1 923	-13%
Intérêt immobilisés	4 248	-	- 4 248	
Opération d'aménagement et en cours	1 264 244	1 356 195	91 951	7%
Rémunération de conduite d'opérations	22 395	31 572	9 177	41%
Rémunération de parfait achèvement	-	-	-	
Production stockées et immobilisée	1 305 254	1 400 211	94 957	7%

Le **résultat d'exploitation** du groupe s'établit à 103,9 MF.CFP en 2017, soit +19% par rapport à 2016. Cependant la SEM AGGLO est encore loin de ses résultats d'exploitation passés : 117 MF.CFP en 2014 ou 178 MF.CFP en 2013. Cette augmentation par rapport à 2016 se justifie par une hausse du chiffre d'affaires (+ 19.7 MF.CFP) plus rapide que les charges d'exploitation (+ 9.7 MF.CFP).

Concernant les charges d'exploitation, on remarque que le poste d'achats stockés augmente par rapport à 2016 (+7%) ainsi que les autres achats et charges externes (+ 27%) due à la mise en place d'un gardiennage pour les bureaux de la société .

La dotation aux provisions sur actif circulant reflète en réalité l'évolution des provisions pour risques d'impayés. La dotation à la provision « impayés » qui était à 1.5 MF.CFP CFP en 2016 est passé à 10.9 MF.CFP CFP en 2017 et des créances locataires irrécouvrables ont été passées en perte pour 2.1 MF.CFP CFP (soit 1.2% des loyers quittancés, opérations défiscalisées incluses après imputation des règlements du mois de janvier 2018) . La provision pour retard de paiement (locataires présents) a augmenté de 2.3 MF CFP et celle concernant les locataires sortis du parc a augmenté de 8.5 MF CFP. Le total de la provision client passe donc de 64.7 MF CFP à 75.6 millions de F CFP.

Les **charges de personnel** ont progressés de 8 % en 2017 contre 2% en 2016 avec un effectif passant de 33 personnes en 2015 à 37 personnes en 2017. Il est à noter qu'en 10 ans la société est passée de 14 à 37 salariés.

Le **résultat financier** du groupe s'établit à -191 MF.CFP, soit une nouvelle baisse des charges par rapport à 2016. Pour mémoire, il était de -193 877 MF.CFP en 2016 et de -214 MF.CFP en 2015.

Cette amélioration est due à une baisse des taux d'intérêts d'emprunts. Ceci est dû au fait que les emprunts de la SEM AGGLO sont tous contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation avec des taux d'intérêts variables indexés sur le taux du livret A. Or, celui-ci est passé de 1% à 0.75% au 1er août 2015.

On note toutefois que les produits financiers, qui correspondent uniquement à des intérêts sur placements, ont diminués de 4 MF.CFP par rapport à 2016 (-70%).

Le **résultat exceptionnel** passe de 186 MF.CFP à 192 MF.CFP soit +6 MF.CFP en 2017. Augmentation essentiellement due à des intérêts résultant du placement de la trésorerie disponible sur des opérations immobilières. Les subventions passées en résultat augmentent de 11 MF.CFP.

Le **résultat net** s'établit à 104,6 MF.CFP, soit une augmentation de 18 MF.CFP par rapport à 2016.



Au final on note une baisse de la santé financière de l'exploitation de la SEM AGGLO avec un excédent brut d'exploitation en hausse depuis 2014 mais qui diminue de 5% en 2017. De plus, on note que cette tendance se dessine aussi pour la **capacité d'autofinancement brute (CAF)**. Celle-ci représente la capacité de l'entreprise à créer de la valeur afin d'assurer la pérennité de l'activité sur le long terme et principalement en ce qui concerne l'entretien du patrimoine.

	2013	2014	2015	2016	2017
capacité d'auto-financement: auto-financement/chiffre d'affaires	29%	31%	36%	39%	33%
solvabilité financière: capitaux propres/passif total (critère >20%)	38%	38%	39%	39%	39%
rentabilité financière : résultat net/capitaux propres	0,07%	0,36%	0,42%	0,87%	1,01%

Cependant, avec son fort recours à l'emprunt (54% du passif) l'exploitation propre ne suffit pas à couvrir les frais financiers. C'est le résultat exceptionnel, composé pour majorité de subventions, qui permet à la SEM de dégager un résultat net positif.

Au niveau du bilan comptable :

Les capitaux propres du groupe s'élèvent à 10 338 MF.CFP, et s'améliorent de 431 MF.CFP par rapport à 2016. Ils représentent 39% du passif témoignant d'une solvabilité financière de la SEM. Cette hausse vient essentiellement des augmentations combinées du résultat et des subventions d'investissements versées pour le financement des opérations.

Les stocks de provisions pour risques et charges ont augmenté de 4% et s'établissent désormais à 635 MF.CFP. Ce sont principalement des stocks de provisions pour grosses réparations.

Les dettes financières sont en légère hausse passant d'un montant de 14 054 MF.CFP en 2016 à 14 521 MF.CFP en 2017. Elles représentent 54 % du passif de la SEM. Ce sont les emprunts contractés auprès de la CDC pour le financement des opérations de construction.

L'actif net immobilisé du groupe s'établit à 24 064 MF.CFP en augmentation de 5% lié aux immobilisations corporelles en cours (constructions en cours).

Le montant du poste « **stocks et encours** » atteint 336 MF.CFP, soit une baisse de 18 MF.CFP par rapport à 2016. Les stocks concernent les travaux d'aménagement pour 202 MF.CFP et des constructions en cours pour des résidences pas encore livrées pour 133 MF.CFP.

Les créances d'exploitation représentent un chiffre significatif de près de 400 MF.CFP. Elles sont pour la plupart composées de créances sur acquéreurs (279 MF.CFP), qui correspondent aux achats de terrains pour des futurs véhicules fiscaux pas encore identifiés, et de créances sur locataires (186 MF.CFP). On note le montant des provisions pour locataires douteux de 75 MF.CFP.

La trésorerie du groupe s'établit à 1 207 MF.CFP soit une baisse de 313 MF.CFP par rapport à 2016. Cette baisse s'explique par les dépenses faites pour les opérations avant d'avoir reçu le financement de celles-ci. L'avance de trésorerie par la SEMAGGLO correspond à l'achat de terrains, plus les études pour certaines opérations voire les travaux pour d'autres en attendant le virement de la rétrocession de l'avantage fiscal et des emprunts.



II. Perspectives 2018

De nombreux chantiers sont en cours :

- la livraison de 47 logements.
- La reprise au cours du premier semestre de la gestion des aides à l'habitat de la province Sud qui étaient autrefois confiées à l'OPAL et à la SECAL ce qui a entraîné une augmentation de l'effectif de la SEMAGGLO de 7 personnes passant ainsi à 44 salariés.
- Le changement du Directeur Général avec le départ de M. Leclercq le 31 mai et l'arrivée de M. Naturel le 2 juillet.
- L'installation de 2 nouveaux logiciels : un pour le suivi comptable des immobilisations et un autre pour le suivi des emprunts. Le travail concernant le changement du logiciel d'exploitation intégré commencera en 2019.

III. Conclusion

Favorisée par la loi de défiscalisation, la SEM AGGLO a pu bénéficier des avantages fiscaux que lui procure ce dispositif. La société clôture donc l'exercice 2017 avec son plus haut résultat net atteint depuis 2013 : 104 MF.CFP.

Evoluant dans le milieu du logement social, la SEM dépend aussi fortement du montant des subventions d'équipements qui lui sont versées par les collectivités. C'est bien cette source de financement qui lui permet d'afficher un résultat net en hausse depuis 2013. Pour autant, son exploitation se porte de mieux en mieux et permet à la SEM de dégager un excédent brut d'exploitation (EBE) et une capacité d'autofinancement brute (CAF) en hausse sur l'exercice 2016 mais qui recule de 5 % en 2017. L'effort sur le contrôle des charges et l'évolution des recettes sur les dernières années en sont les principales raisons. En effet, une attention particulière a été portée sur les impayés, limitant leur évolution et entraînant une amélioration de l'exploitation. Le taux de vacance reste quand à lui relativement élevé comparé aux années antérieures à 2014.

En conclusion, bien que l'exploitation de la SEM AGGLO soit en nette amélioration par rapport aux précédents exercices, il sera nécessaire de suivre l'évolution des impayés et du taux vacance de logement. Ils peuvent, s'ils sont contenus, améliorer significativement le résultat d'exploitation ou, a contrario le détériorer.

La santé financière de la SEM AGGLO est satisfaisante et ne représente pas un risque financier pour la collectivité Nouvelle-Calédonie.





Rapport des participations SECAL

I. Exercices 2016-2017

Il est à noter qu'en 2016, les statuts de l'organisme ont évolué : la SECAL peut ainsi prendre des participations dans des sociétés ou des filiales, et intervenir dans le Pacifique.

En 2017, le Président de la Secal, M. Yoann Lecourieux, représentant la Nouvelle-Calédonie, et la Directrice Générale, Mme Marie-Paule Robineau, ont été reconduits dans leur fonction pour une durée de 2 ans et 3 ans respectivement.

On peut noter quelques faits marquants pour la société sur les années 2016 et 2017 :

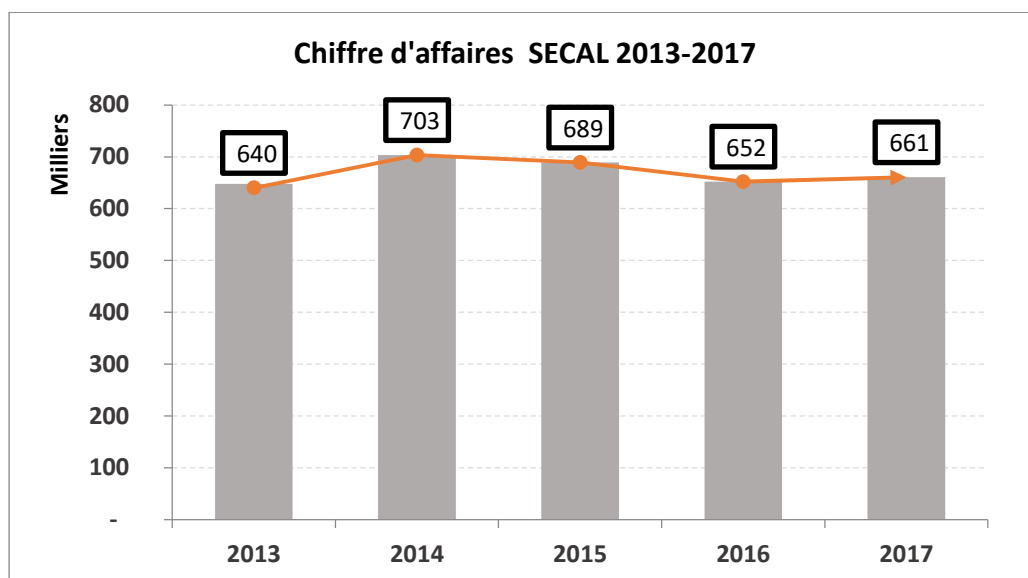
- la livraison du Médipôle, et du nouvel Hôtel de Ville de Dumbéa,
- le démarrage des travaux de la ligne 1 du Néobus, pour le compte du SMTU,
- le lancement des premiers chantiers sur les ouvrages de la transversale Hienghène/Kaala Gomen en province Nord,
- la livraison de l'échangeur des Erudits et de la station d'épuration sur la commune de Dumbéa,
- le début des travaux sur la tranche 2.3.1 de la ZAC Panda,
- la livraison du centre de traitement du courrier de l'OPT à Nouméa,
- la diversification des offres de services de la SECAL dans les domaines suivants :
 - ✓ la Mobilité, avec les premières missions pour les communes de Lifou et Voh (optimisation de leur réseau de transport scolaire), étendues par la suite à Touho et Poindimé
 - ✓ la Gestion, avec de nouvelles missions de gestion confiées en province des Iles (Management et Gestion administrative de la SPL Loyauté Habitat, Organisation de la gestion des bases de voiles de Lifou et Ouvéa...).
 - ✓ l'entretien du patrimoine, en Province Nord auprès des collèges et lycées de la province, et sur tout le territoire pour le compte de l'OPT.

Au niveau du compte de résultat :

Après une forte progression de son chiffre d'affaires économique sur les années 2011 à 2014, la SECAL clôture son exercice 2016 avec un chiffre d'affaires économique en baisse : celui-ci passe de 652 MF.CFP en 2016 contre 689 MF.CFP en 2015, soit une diminution de 5% (-37 MF.CFP). En revanche en 2017 il est en progression de 1 % soit 661 MF.CFP.

Sur 2017, il est constaté une augmentation des produits correspondant à la neutralisation des temps passé sur les opérations propres en cours (+8 MF.CFP), du fait de la livraison de l'ensemble immobilier du Santal sur 2017. Une marge correspondant à l'avancée de la commercialisation du Santal au 31/12/2017 a été constatée à hauteur de 38 MF.CFP.





Les opérations d'aménagement représentent toujours la plus grosse partie du chiffre d'affaires de la SEM (33% en 2017). La mobilité, avec le projet Néobus et les études pour les collectivités, arrive en seconde position et représente 19% du chiffre d'affaires. En 2017 un nouveau métier fait son apparition avec la Gestion, qui représente 10 MF.CFP.

	2013	2014	2015	2016	2017	Var 2016-2017	
						Var val	Var %
Aménagement	251 724	266 714	277 301	249 100	216 882	-32 218	-15%
Mobilité	123 366	105 022	96 111	135 530	124 962	-10 568	-8%
Nord	101 340	91 019	98 798	82 683	79 695	- 2 988	-4%
Constructions publiques	93 500	89 199	79 018	93 437	92 667	- 770	-1%
Habitat	29 500	29 400	28 900	30 300	35 560	5 260	15%
Gestion					9 785	9 785	100%
Opérations propres	9 979	73 986	61 854	10 040	56 621	46 581	82%
Loyers	38 605	47 960	46 956	51 036	44 406	- 6 630	-15%
Chiffre d'affaires total	648 014	703 300	688 938	652 126	660 578	8 452	1%

La Province Sud demeure le principal donneur d'ordre de la société à 33 % du chiffre d'affaires en 2017, avec notamment les deux concessions de Dumbéa et de Panda. Elle est suivie par le SMTU (16% du CA) avec le chantier Néobus qui se concrétise à partir de 2016. La province Nord devient le troisième contributeur avec une augmentation du chiffre d'affaires associé de +12%. L'OPT, avec notamment les travaux du Centre de Tri de Ducos et l'entretien du patrimoine est le quatrième donneur d'ordre de la Secal et premier non actionnaire. Avec des commandes à hauteur de 18,5 MF.CFP, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie n'est que le 8ème contributeur.

Les produits des loyers sont en diminution sur 2017, en raison notamment des ventes réalisées en 2016 sur les villas louées de Dumbéa sur Mer et de Pouembout, et de la baisse conjoncturelle des loyers sur Koné.

Les charges d'exploitation restent stables sur 2016 et 2017. Elles atteignent en 2017 un montant de 674 MF.CFP. Elles se composent essentiellement :

- des frais de personnels (465 MF.CFP), représentant 70% du chiffre d'affaire de la SECAL. L'entreprise a connu une importante évolution avec une structuration de l'équipe Néobus et



le développement sur 2017 de deux nouveaux pôles que sont les études et la gestion, à effectif total constant,

- des charges de services extérieurs, dont la légère augmentation est principalement due aux charges de copropriété du CCRS (+5 MF.CFP) liées aux travaux effectués sur l'année,
- de créances irrécouvrables (+ 3 MF.CFP au titre loyers non perçus),
- de dotations aux amortissements qui évoluent avec les immobilisations de la Secal.

La poursuite de la maîtrise des charges d'exploitation et la réalisation d'un bon résultat sur les opérations propres en 2017, permettent à la Secal de dégager un **résultat d'exploitation en progression de 22 MF. CFP**.

Intitulé	F. CFP	2 016	2 017	Var* 2016-2017	Var* %
Résultat financier		-2 226 876	-2 797 505	- 570 629	26%
Résultat exceptionnel		26 306 865	2 471 893	-23 834 972	-91%
Impôt sur les Sociétés		5 398 000	12 194 000	6 796 000	126%
Résultat Net		26 038 780	16 375 464	- 9 663 316	-37%

Le résultat financier reste négatif sur 2017 en raison du montant des intérêts d'emprunts société. En revanche, grâce à une gestion fine de ses liquidités, les produits liés à ses placements permettent de réduire l'impact des charges financières sur emprunts, malgré des taux de placements moins compétitifs que les années passées. Le taux d'endettement de la Secal reste faible.

Le résultat exceptionnel de l'année 2017 est impacté par la vente de deux véhicules de la société. Pour mémoire sur 2016 la Secal a vendu deux villas : la villa témoin de Dumbéa sur Mer et la villa de Pouembout qui hébergeait anciennement les bureaux de l'agence Nord.

La Secal est soumise à l'impôt sur les sociétés pour ses revenus locatifs, ses produits exceptionnels et sa marge sur opérations propres. Au titre de 2017, l'impôt s'élève à 12 MF.CFP.

Ainsi, **le résultat net** s'établit à 16 MF.CFP, en retrait de 37 % par rapport à 2016 mais reste positif.

Au niveau du bilan :

ACTIF	en MF.CFP	2017	Actif variation	2016	2015	PASSIF	en MF.CFP	2017	Passif variation	2016	2015
Immobilisations nettes		629	- 46	675	687	Capitaux propres		814	14	800	777
Stocks et en-cours		20 757	- 199	20 956	19 933	Provisions pour risques et charges		40	- 7	48	32
Créances		1 052	- 3 670	4 722	2 266	Dettes financières		18 981	610	18 371	18 346
Disponibilités		8 526	4 237	4 289	5 275	Dettes d'exploitation et autres dettes		8 517	- 30	8 547	7 085
Charges constatées d'avances		3	1	2	5	Comptes de régularisation passif		2 615	- 264	2 879	1 926
TOTAL GENERAL		30 966	323	30 644	28 166	TOTAL GENERAL		30 966	323	30 644	28 166

On enregistre une légère hausse du total **bilan** en 2017 qui s'établit désormais à 30,966 milliards F.CFP, soit +323 MF.CFP par rapport à 2016.



A L'actif,

- **Les immobilisations :**

Les immobilisations nettes de la société, qui ne concernent que la structure, s'élèvent à 629 MF.CFP soit une baisse de 46 MF.CFP liée principalement à l'amortissement des locaux du siège de Koutio et du Nord.

- **Le stock :**

Le montant des stocks, constitué essentiellement du coût de revient des parcelles non vendues en concessions atteint 20 757 MF.CFP à fin 2017, en léger recul.

Les variations sur les opérations de concession correspondent à la livraison de nouvelles tranches (notamment les terrassements de la tranche 2.3.1 sur la ZAC Panda) et à la commercialisation du stock existant (Baie d'Apogoti sur la ZAC de Dumbéa sur Mer).

- **Les créances :** Ce sont essentiellement des créances clients.

Elles atteignent 1 052 MF.CFP à fin 2017 (-78% par rapport à 2016) et se décomposent principalement de :

- créances sur les opérations de concession : 910 MF.CFP correspondent à des participations restantes à régler de la ZAC de Dumbéa et des créances clients sur les acquisitions de terrains,
- créances au titre des activités de mandat : 72 MF.CFP essentiellement composées d'appels de fonds. Le principal écart avec 2016 provient des appels de fonds Néobus, réglés avant la clôture aux 21/11/17 et 15/12/17, impactant la trésorerie du mandat.

Au total, **la trésorerie atteint** 8 526 MF.CFP au 31 décembre 2017. Il est nécessaire de décomposer ce poste en distinguant la trésorerie propre à la structure de celle des opérations en mandat et en concession, dont la Secal est simplement dépositaire :

	2017	Variation	2016	2015
Trésorerie propre				
Structure	395	- 11	406	407
Opérations propres	4	- 27	31	29
Trésorerie sur opérations				
Mandats	7 314	3 562	3 752	4 769
Concessions	814	713	101	70
TOTAL	8 526	4 237	4 289	5 275

Le niveau de trésorerie structure est stable au 31/12/2017.

La trésorerie mandats a été fortement influencée par les encaissements des appels de fonds à fin 2017, notamment sur ces quatre opérations, dont les soldes sont :

- le Néobus (soit 4 105 MF.CFP),
- Le CHN de Koné (soit 637 MF.CFP),
- L'aménagement des bureaux du Congrès (279 MF.CFP),
- Le centre de tri de l'OPT (244 MF.CFP).

Le reliquat de la trésorerie se ventile sur les autres mandats dont la Secal assure le suivi.



La trésorerie des concessions a été favorablement impactée par l'octroi et le décaissement sur 2017 de la première tranche de l'emprunt AFD CNC 205201 sur la ZAC Panda pour un montant de 1 200 MF.CFP.

Au passif,

- **Les capitaux propres :**

Ils s'établissent à 814 MF.CFP fin 2017 contre 800 MF.CFP en 2016. L'écart de 14 MF est essentiellement lié à l'affectation du résultat net 2016 en report-à-nouveau.

- **Les provisions pour risques et charges :**

Les provisions sont de 40 MF.CFP, principalement composés d'une dotation complémentaire en prévision des travaux de reprises de toiture à réaliser sur les bâtiments B et C du Centre Commercial de Rivière Salée pour un montant total de 18 MF.CFP.

- **Les dettes financières**

Elles sont de 2 sortes : les emprunts et les lignes de découvert.

Les emprunts concernent :

- la société pour 174 MF.CFP avec principalement :
 - l'emprunt à long terme du siège social de Koutio (34 MF.CFP) ;
 - l'emprunt à long terme sur les villas de l'Agence Nord (49 MF.CF) ;
 - l'emprunt à long terme sur l'opération K6 Initiav (84 MF.CFP).
- les concessions pour 18 022 MF.CFP en augmentation de 523 MF.CFP par rapport à 2016 :
 - 12 032 MF.CFP pour Dumbéa sur Mer ;
 - 5 456 MF.CFP pour Panda (en augmentation 1 156 MF.CFP suite à un prêt complémentaire de 1 200 MF.CFP) ;
 - 534 MF.CFP pour Boulari.

Les nouveaux prêts et les réaménagements consentis par l'AFD et la CDC entre 2016 et 2017 sur les opérations de Dumbéa sur Mer et Panda, ont permis de réduire dans le même temps les lignes de trésorerie mobilisées sur ces deux opérations.

Au 31/12/2017 le découvert est ainsi nul sur la ZAC Panda.

Les lignes de crédit des autres opérations totalisent 629 MF.CFP.

Les autres dettes financières sont constituées par des cautions pour 62 MF.CFP dont 58 MF sur les ventes des deux ZAC provinciales.

LIBELLES	2017	Variation	2016	2015
Avances et acomptes reçus s/ cessions	253	105	149	292
Dettes fournisseurs (yc fournisseurs d'immobilisations)	1 896	89	1 807	2 901
Mandats créditeurs	6 214	- 256	6 470	3 750
Dettes fiscales et sociales	127	20	106	130
Autres dettes	28	13	15	11
TOTAL	8 517	- 30	8 547	7 085



Les autres dettes qui s'élèvent 8 517 MF.CFP s'analysent comme suit :

- Les dettes fournisseurs (factures reçues et non réglées) s'élèvent à 1 896 MF toutes opérations confondues essentiellement constituées des factures en attente de paiement au 31/12/2017 pour les mandats et les concessions.
- Les dettes sur mandats représentent les soldes créditeurs des opérations en mandat soit les appels de fonds non encore réglés par les collectivités.

Comptes de régularisation :

Au passif, ce compte comporte essentiellement la neutralisation des résultats intermédiaires provisoires sur l'activité de concession pour un montant de 2 565 MF.CFP.

Au global, le bilan de l'exercice 2017 est arrêté à 30 966 MF.CFP contre 30 644 MF.CFP en 2016.

II. Perspectives 2018

L'année 2017 est une année de forte activité, avec un chiffre d'opérations de 13,8 milliards de F.CFP. L'opération Néobus est arrivée en phase de maturation, tandis que les autres opérations d'envergure poursuivent leur développement (Dumbéa sur mer et PANDA, transversale Hienghène/Kaala Gomen, etc.).

Par ailleurs, le déploiement du Plan Stratégique de la Secal a permis d'identifier et de développer de nouvelles activités autour de la gestion, des études et de l'ingénierie de projets. 47 nouvelles conventions ont ainsi été réalisées pour un montant de 244 MF.CFP.

L'année 2018 va voir se poursuivre cette stratégie : les métiers historiques d'aménageur et de constructeur public seront accompagnés de la diversification d'activités périphériques.

L'enjeu pour la Secal est de renouveler son carnet de commandes pour que de nouvelles opérations succèdent aux grosses opérations en cours.

III. Conclusion

La structure financière de la SECAL demeure solide et pérenne grâce à une diversification d'activité entamée depuis quelques années et une maîtrise des charges, ce qui permet à la Nouvelle-Calédonie de ne pas remettre en cause la valeur de son investissement dans cette société.

Toutefois, une attention particulière devra être portée au renouvellement du carnet de commandes de la Secal en lien avec le développement de projets structurants pour la Nouvelle-Calédonie.



I. Faits marquants en 2016/2017

La société Air Calédonie présente un résultat bénéficiaire de 839 MF.CFP au 31 mars 2017 grâce à la plus-value réalisée sur la vente de deux avions. L'affectation du résultat 2016 conduit à constater un report à nouveau déficitaire de -199,207 MF.CFP contre – 189,942 MF.CFP au 31 mars 2016.

Cet exercice a principalement été marqué par le renouvellement de deux appareils et l'augmentation des capitaux propres.

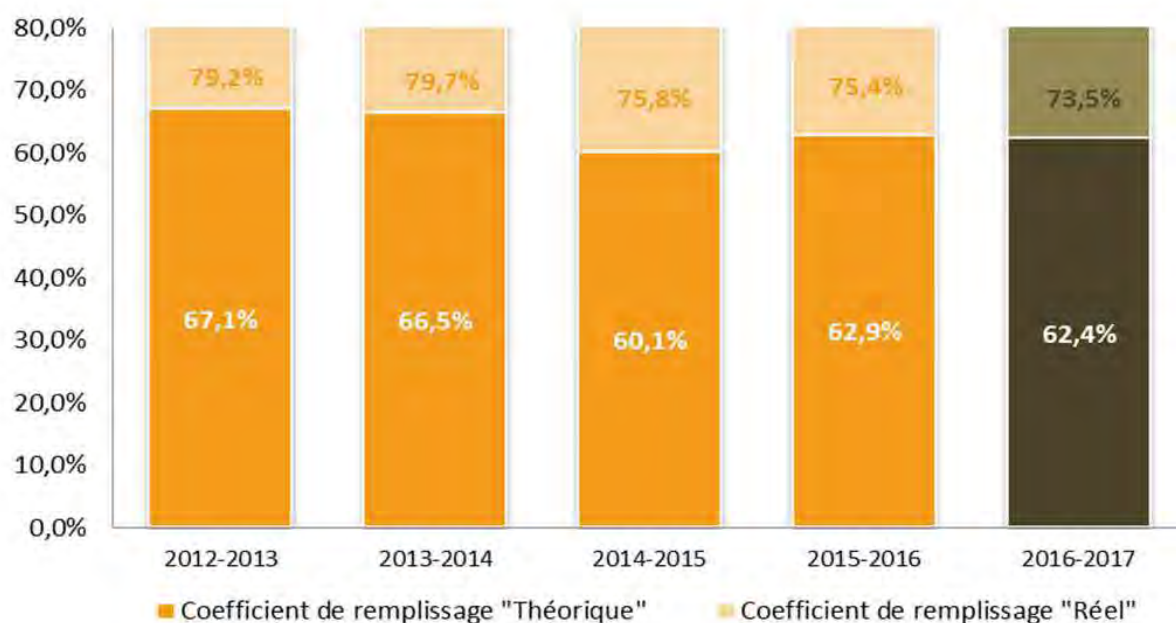
- En effet, deux avions acquis en 2006 ont été revendus à ATR (dégageant une plus-value de 915,7 MF.CFP) ont été remplacés par deux ATR 72-600 exploités sous forme de leasing au travers des SNC WANAHAM et OULOUP. Leurs financements ont été réalisés par le biais d'un prêt subordonné auprès des SNC pour un montant de 1.360,0 MF.CFP et d'un emprunt auprès d'un pool bancaire local (BCI, BNC, SGCB) pour un montant de 1.360,0 MF.CFP.
- L'augmentation de capital par compensation des comptes courants a été consentie par les collectivités en décembre 2016 pour un montant de 600 MF.CFP, permettant la compagnie d'avoir une structure financière plus solide en vue de la négociation des financements de ses investissements de production et diminuer ses frais de maintenance qui pèsent sur sa rentabilité financière.

Concernant le siège social, Le 31 mai 2016, Air Calédonie a obtenu de la part du promoteur en charge du projet Pacific Plaza, la garantie bancaire d'achèvement permettant de confirmer le projet de déménagement. Les travaux d'aménagements ont démarré en novembre 2017, pour un déménagement prévu au cours du dernier trimestre 2018.

Concernant l'exercice 2016-2017, Air Calédonie affiche un niveau de disponibilité de 3.37 avions sur quatre et un taux d'utilisation de 83,3% (86,9% en 2015-2016).

Air Calédonie a réalisé 11 353 vols au cours de l'exercice 2016-2017 contre 11 957 en 2015-2016. La « capacité théorique » sur 2016-2017 était de 692 114 sièges, dont seuls 587 674 ont pu être mis en vente en raison des contraintes techniques ou météorologiques. Air Calédonie affiche donc un coefficient de remplissage « théorique » de 62,4 % si l'on rapporte les passagers transportés au nombre de sièges disponibles dans l'avion et un coefficient de remplissage « réel » de 73,5 % si l'on rapporte les passagers transportés au nombre de sièges disponibles à la vente.





Le chiffre d'affaires s'établit à 5,4 milliards F.CFP pour 2016/17, contre 5,2 milliards en 2015/16.

Il est en légère augmentation de 3,29% et s'explique notamment par la modification du conventionnement des lignes à faible trafic (Tiga, Touho, Koumac-Belep).

En effet, désormais, ces lignes font l'objet d'une convention entre la compagnie, les Provinces et l'ADANC, sur la base du déficit budgété pour chacune des lignes concernées. A cet effet, sur l'exercice 2016-2017, le déficit des lignes à faible trafic s'établit à 507,5 MF.CFP avec une prise en charge à hauteur de 371, 6 MF.CFP par les différentes collectivités, soit une prise en charge des déficits des lignes à faible trafic à hauteur de 135,8 MF.CFP par la compagnie.

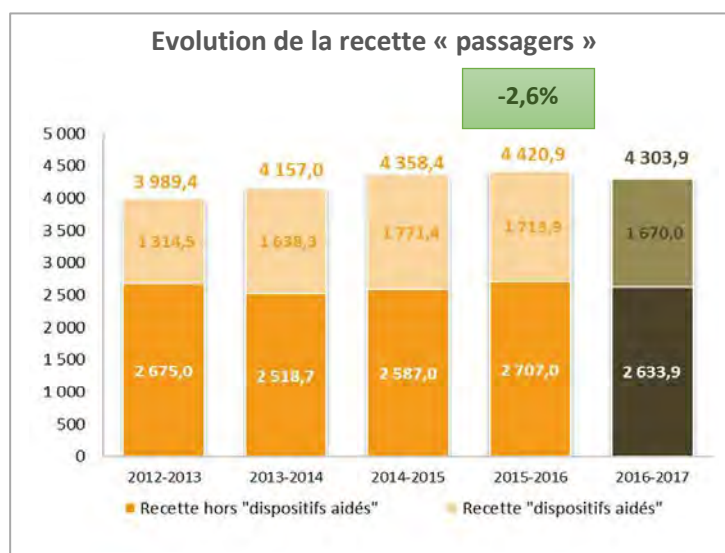
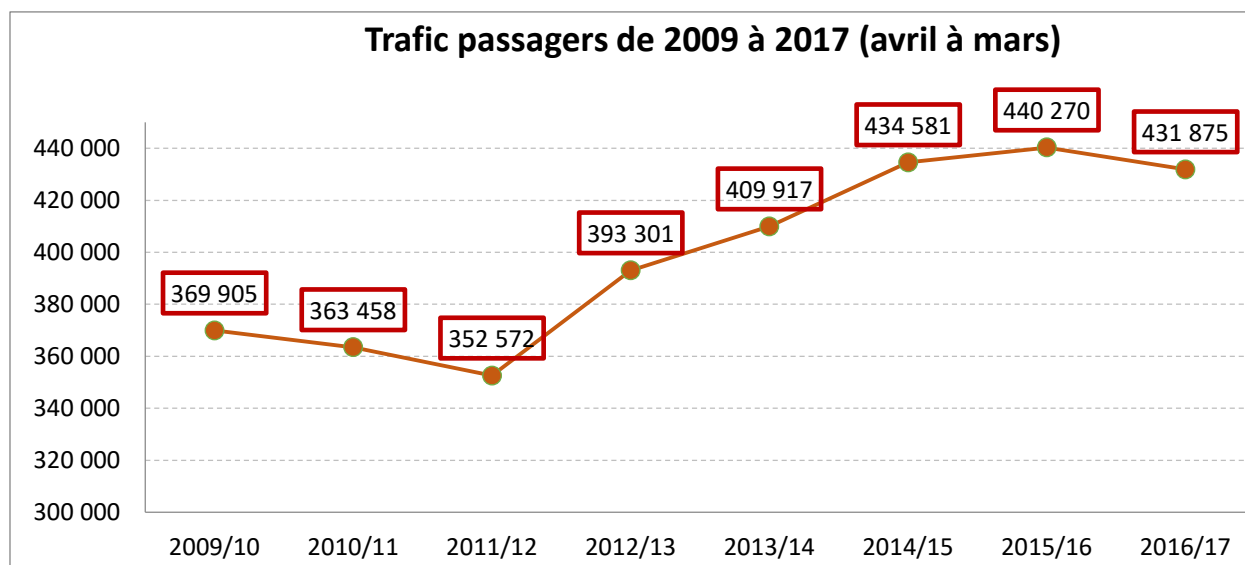
D'autre part, le niveau d'activité contraint (restriction d'utilisation de la plateforme de Magenta et exercice transitoire de première phase de renouvellement de la flotte) a conduit à constater un chiffre d'affaires en deçà de celui prévu initialement.

Les tarifs excédents bagages et fret ont été revus à la hausse le 2 août 2016 (Arrêté n°2016-1605/GNC portant approbation des tarifs de la société Air Calédonie). Ainsi, malgré une diminution du tonnage transporté de 9,8%, la recette de ces postes progresse de 10,1% passant de 405,3 MF.CFP en 2015-2016 à 444,0 MF.CFP en 2016-2017.

La recette « passagers » diminue de 116,9 MF.CFP (soit -2,6%) entre 2015-2016 et 2016-2017. Ce recul de la recette « passagers » résulte de la baisse du trafic « passagers » de -1,9%, ainsi que de la baisse du coupon moyen à hauteur de -0,8%.



Ci-dessous l'évolution des chiffres du trafic « passagers » :

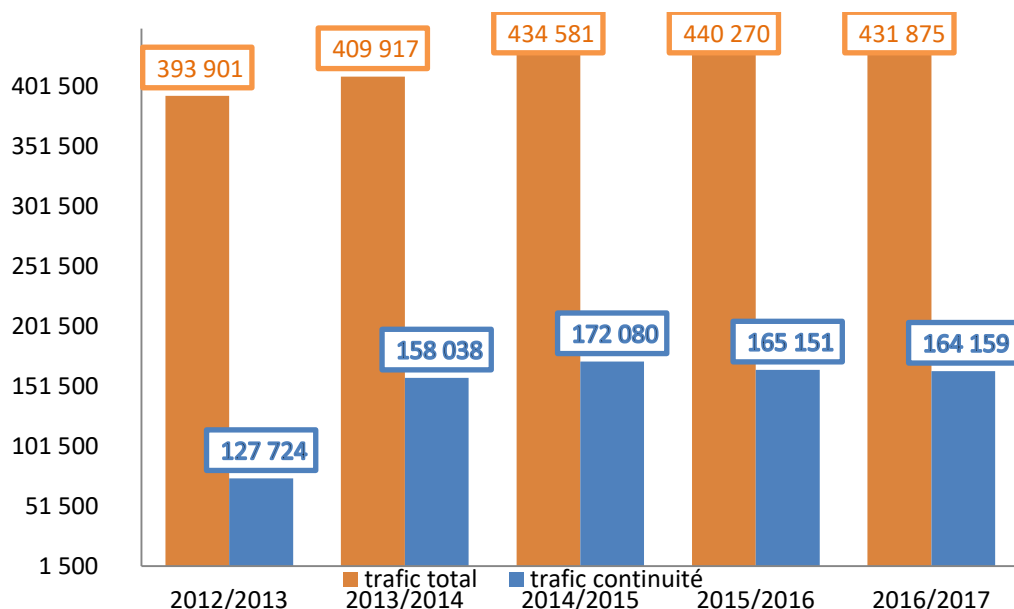


Le trafic « hors dispositif aidé » représente 62% du trafic total. Ainsi, il est constaté une régression de ce trafic (- 7 404 passagers) avec en-tête les destinations de Tiga (-44,6%), la Grande terre (-12,8%).Maré (-7,2%). Seule la destination de l'île des pins a augmenté (+2,2%).

Le trafic des passagers bénéficiant de dispositifs aidés, (pour les résidents permanents des îles Loyauté, de l'île des Pins et des îles Belep avec la continuité pays, « la solidarité transport » et l'aide médicale gratuite) a représenté 38% du nombre de passagers sur l'exercice 2016-2017, contre 37,51% en 2015-2016.

Vous trouverez ci-joint l'évolution du trafic passager bénéficiant de dispositifs aidés depuis 2012-2013 :





Le trafic touristique représentait en 2016-2017, 29 % du trafic total, contre 22 % sur l'exercice précédent, avec une augmentation du nombre de touristes Australiens (+24%) et Japonais (+16%).

La valeur ajoutée de la compagnie a augmenté de 5,70% (+174 MF.CFP avec une stabilisation de la consommation en provenance de tiers et une hausse du chiffre d'affaires de +3,29%).

Pour les raisons énoncées ci-dessus, l'excédent brut d'exploitation (EBE) augmente donc de 65,32%.

Globalement, les charges d'exploitation ont diminué de 1,39 % et s'expliquent essentiellement par les charges aériennes (-0,33%), les charges de personnel (+1,77%). Cette diminution des charges concerne principalement :

- le coût de la réparation des pièces : 139,5 millions (-23,1%),
- Des services extérieurs (révisions des avions) : 534,9 millions (+ 4,57 %) suite aux deux visites 10 ans sur l'exercice.
- Le poste « carburant » présente une diminution de 54,7 millions (soit -15%), qui se justifie à hauteur de 87% par la baisse du prix du Jet A1 et de 13% par la baisse des quantités commandées.

La progression des charges de personnel a été limitée (+1,8%) sur l'exercice contre 5% l'année dernière. L'effectif moyen des ETP a augmenté de 11,6.% (374,4 personnes en 2016/2017 contre 367,6 en 2015/2016 soit une évolution moyenne de 5% entre 2012 et 2017.

- L'augmentation des charges de personnel s'explique principalement par le recrutement de personnel naviguant au cours de l'exercice (+4,9 ETP). Ces créations de postes correspondent à l'obligation pour l'ATR 72 d'avoir 2 personnels navigants au lieu d'un seul sur l'ATR 42.

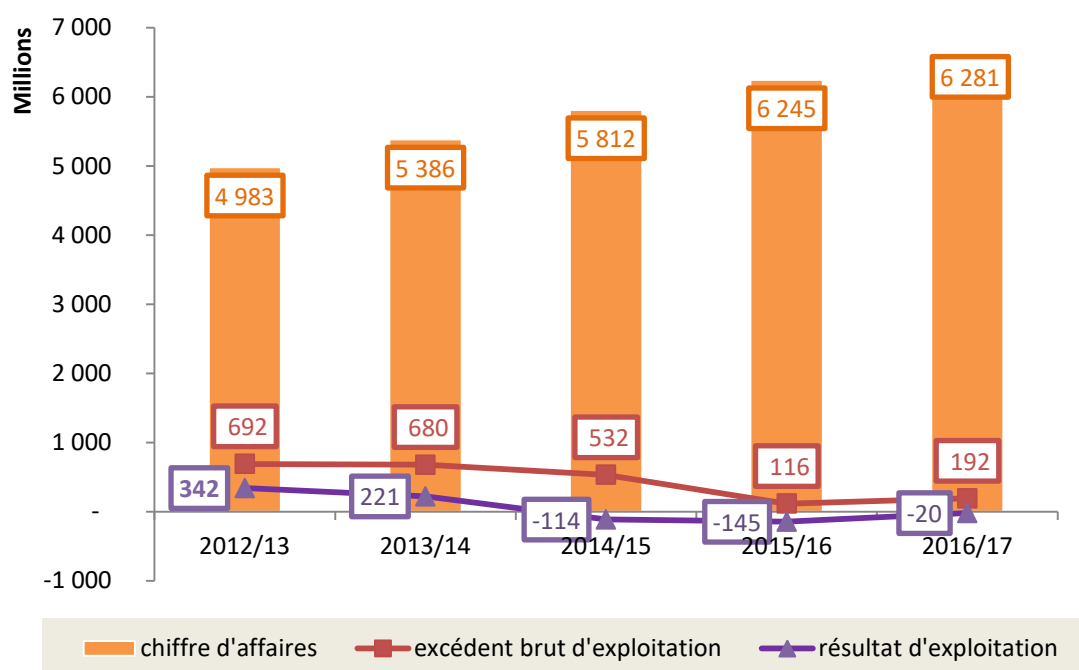
Le résultat d'exploitation s'établit donc à -20,1 MF.CFP au 31 mars 2017 contre -145,4 MF.CFP au 31 mars 2016.

Cette variation s'explique par une diminution de certains postes, notamment suite au renouvellement de la flotte, tels que les provisions de maintenance et les dotations aux amortissements, mais aussi à l'augmentation du chiffre d'affaires pour les raisons évoquées au-dessus.

L'Excédent Brut d'Exploitation correspondant au résultat d'exploitation hors "Dotations et reprises d'amortissements et provisions" et "hors autres produits et charges exceptionnels" **s'établit à 192,3 MF.CFP au 31 mars 2017 contre 116,3 MF.CFP au 31 mars 2016.**



Ci-dessous l'évolution des produits d'exploitation, de l'EBE et du REX sur les cinq dernières années :



Ainsi, il est constaté que la compagnie, après avoir bien remonté sa Capacité d'Autofinancement (CAF) dans les années précédentes, se retrouve à nouveau diminuée.

(en MF.CFP)	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017
Capacité d'auto financement	660 701 137	646 813 511	436 562 929	244 643 812	221 061 860

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2016-2017 s'élève à 902,0 MF.CFP correspondant en quasi-totalité aux plus-values réalisées sur la revente des deux avions.

Les comptes clos au 31/03/2017 font apparaître un bénéfice de 838,5 MF.CFP.

Le total du bilan de la société s'établit 7,924 MF.CFP contre 5,149MF.CFP, soit une hausse de 54%.Son actif net immobilisé est en hausse de 76% passant d'un montant de 3,371 MF.CFP à 5,936 MF.CFP.

Cette hausse s'explique par l'achat des nouveaux avions en défiscalisation mentionnées dans le compte immobilisations financières pour 3,764 milliards. Par ailleurs, la rubrique « matériel » a diminué de 34 % puisque deux ATR ont été vendus sur la période.

L'actif circulant a progressé de 12%, suite à une hausse des créances diverses et notamment des opérations avec les collectivités. En effet, ces créances sont passées de 434,6 MF.CFP à 663,9 MF.CFP.

Détail des opérations avec les collectivités (F.CFP)	Au 31/03/2016	Au 31/03/2016
Continuité Pays (Province des Iles)	158 840 656	290 024 093
Continuité Pays (ADANC)	128 264 515	0
Desserte Aérienne du Nord (ADANC)	203 000 000	0
Desserte Aérienne du Nord (Province Nord)	149 576 523	105 206 120
Desserte Aérienne de Tiga (Province des iles)	24 183 164	34 969 552
Autres dispositifs antérieurs	0	4 370 773
Total Général	663 864 858	434 570 538



En outre, il a été constaté que les délais de règlement des collectivités ont fortement pénalisés (de 0,54 à 2,96 mois) la recouvrabilité des créances de la compagnie (les créances administratives représentant 70% des encours clients). Ainsi, sur un encours de 249 MF.CFP, la Province des îles en représente 119,8 MF.CFP soit 50%.

Par ailleurs, des irrégularités de caisse antérieures figurent toujours dans les autres créances d'exploitation pour une somme de 10 MF.CFP.

La trésorerie s'établit pour cette année à 677 MF.CFP, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2016.

Les capitaux propres sont en nette progression avec la capitalisation des avances en compte courant détenues par les collectivités d'un montant de 600 MF.CFP. De plus, la société a réalisé un bénéfice de 838,5 MF.CFP, qui a fortement influencé son niveau de ses capitaux propres (+343%).

Les provisions pour risques et charges ont fait l'objet d'une diminution de 19% soit 127 MF.CFP. Elles concernent principalement les provisions pour réserves de maintenance, reprises partiellement sur l'ancienne flotte, suite à la revente de deux avions sur l'exercice.

Le niveau des emprunts auprès des établissements de crédits est passé de 1 909 MF.CFP au 31/03/2016 à 3 865 MF.CFP au 31/03/2017, correspondant aux emprunts relatifs à l'achat des avions composant la nouvelle flotte. Ces emprunts sont garantis à 50% par la Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, le ratio d'endettement s'est amélioré passant de 4,55 en 2016 à 2,08 en 2017 grâce à l'augmentation des capitaux propres et permettant de rassurer les établissements bancaires sur la solvabilité de l'entreprise.

En dettes diverses, sont notamment comptabilisés les billets émis non utilisés pour un montant de 569,4 MF.CFP au 31 mars 2017 contre 530,3 MF.CFP sur l'exercice précédent. A cet effet, le commissaire aux comptes a émis une réserve sur le stock de billets émis non utilisés (BENUS) figurant au passif du bilan. En effet, ces données comptables présentent un écart avec l'extraction des données opérationnelles issues d'AVANTI (système de gestion des recettes aériennes), sachant que cette réserve était déjà présente dans le rapport des comptes précédents.

La recette aérienne est comptabilisée lorsque la prestation de transport a été réalisée, c'est à dire lorsque les billets ont été utilisés. Dans l'attente, les billets émis non utilisés sont comptabilisés en "Dettes diverses" pendant une durée de deux ans. Au-delà, ils sont comptabilisés en chiffre d'affaires puisque les conditions générales de vente des billets stipulent qu'ils ne sont valables que pendant un an. La compagnie se réserve le droit toutefois, et à titre commercial, de pouvoir rendre utilisables ses billets jusqu'à deux ans.

II. Perspectives 2017/2018

Il s'agit encore d'un exercice fortement impacté par l'aboutissement du renouvellement de la flotte. En effet, un ATR 72-500 acquis en 2007 et un ATR 72-500 acquis d'occasion en janvier 2014 ont été revendus à ATR, dégageant une plus-value de 794,3 MF.CFP. Ces derniers ont été remplacés par deux ATR 72-600 exploités sous forme de leasing au travers des SNC LA ROCHE et MOUE. Leurs financements ont chacun été réalisés par le biais d'un prêt subordonné auprès des SNC pour un montant de 1.3600, 0 MF.CFP et d'un emprunt auprès de l'Agence Française de Développement (BCI, BNC, SGCB) pour un montant de 1.300,0 MF.CFP.

L'activité aérienne a continué d'être pénalisée par les contraintes de la plateforme de magenta, ne permettant pas de se développer à hauteur de ses attentes, mais également par la deuxième phase transitoire de renouvellement de la flotte. Malgré cela, le trafic est resté stable avec 432 356 passagers transportés sur l'exercice, contre 431 875 en 2016-2017.

L'exercice 2017-2018 affiche un résultat d'exploitation de -110,8 MF.CFP, contre -20,6 MF.CFP en 2016-2017. Ce dernier étant en ligne avec le budget 2017/18 approuvé par le Conseil d'Administration en mai 2017, à l'exception faite de l'absence de subvention d'équilibre dont l'octroi était prévu par l'ADANC.



La vente des avions a entraîné, par ailleurs, une plus-value de 794,3 MF.CFP, permettant de dégager un résultat net bénéficiaire de l'ordre de 733,8 MF.CFP.

Par ailleurs, la compagnie a annoncé la mise en œuvre d'un plan de maîtrise des coûts, dont les effets s'en ressentent sur l'exercice 2017-2018. Les moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs passent notamment par le renouvellement de ses outils, dont le processus est déjà bien engagé avec :

- L'aboutissement du renouvellement de sa flotte, influant sur sa disponibilité et ses coûts de maintenance ;
- La migration vers un nouvel outil de gestion commercial et opérationnel en mai 2017 (AVANTIK remplacé par Zénith) ;
- Le déménagement vers le nouveau aérogare de fret en janvier 2018 ;
- L'acquisition des locaux du Pacific Plaza, permettant à la compagnie pour un coût quasi-équivalent à celui de la location, d'être propriétaire de son siège pour la première fois de son histoire et ainsi regrouper l'ensemble des services hors exploitation au sein d'un lieu unique.

III. Conclusion sur l'exercice 2016-2017

En 2016-2017, l'activité a été pénalisée par les contraintes ATS (Air Traffic Service), mais également par des contraintes liées aux infrastructures sur les pistes de Magenta, Ouvéa et Koné, qui ont impacté l'activité et son exploitation.

Le trafic « passagers » de la compagnie diminue de -1,9% entre 2015-2016 et 2016-2017 passant ainsi de 440 270 pax à 431 875.

Il convient néanmoins de noter que l'arrêt de la desserte inter îles a entraîné une perte de trafic d'environ 2.000 passagers. A cet effet, et à périmètre constant (hors inter îles), la diminution du trafic passagers a été de seulement -1,6% entre 2015-2016 et 2016-2017. L'évolution du trafic « passagers hors « dispositifs aidés » est de -2,7% alors que le trafic relatif aux « dispositifs aidés » diminue de seulement de -0,6%.

Par voie de conséquence, les recettes « passagers » ont baissé de 2,6%. Néanmoins, les autres recettes (fret, excédent bagages, contributions des collectivités publiques et autres produits d'exploitation) ont fait l'objet de hausses significatives, principalement expliqué par un effet prix.

Conformément à son business plan, les objectifs de la compagnie Air Calédonie sont de développer son chiffre d'affaires, tout en conservant un niveau de charges d'exploitation fixes stable, dont le renouvellement de la flotte était un pré-requis indispensable. Jusqu'à présent, le niveau de ses charges d'exploitation avec sa flotte vieillissante et un niveau d'exploitation contraint rendait l'atteinte d'un niveau de rentabilité difficile.

L'augmentation des capitaux propres et le renouvellement de sa flotte permettent de considérer que la société Air Calédonie possède malgré tout une structure financière pérenne.





Bien que l'article 136 de la loi organique n°99-209 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ne porte que sur les sociétés au capital desquelles participe directement la Nouvelle-Calédonie, il paraît opportun de présenter également l'état de la participation de l'agence pour la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie (ADANC) dans la société Air Calédonie International (Aircalin), l'ADANC étant un établissement public spécifiquement créé en 2000 afin de porter la participation de la Nouvelle-Calédonie dans la compagnie aérienne internationale du territoire.

I. Faits marquants

Evènements marquants

L'année 2016 été marquée par les événements suivants :

- L'entreprise a dégagé un résultat bénéficiaire (315 MF.CFP), pour la 2ème année consécutive
- Les recettes restent stables malgré la baisse de la valeur unitaire moyenne du coupon et la baisse de la surcharge au transport. Ceci s'explique par une hausse du trafic passager (+3%)
- La baisse significative et continue du couple prix-baril / dollar-USD, a permis de réaliser des économies substantielles sur les achats de carburant (-734 MF.CFP par rapport à l'exercice précédent)
- Le 29 janvier 2016, la compagnie a acheté l'Airbus A320 JSB, comme prévu à la fin de sa période de crédit-bail, avec le concours d'un prêt octroyé par la Banque Calédonienne d'Investissement.
- Les opérations de maintenance des deux Airbus A330, ont immobilisé les appareils durant le mois de septembre nécessitant un affrètement d'un mois auprès d'Air Tahiti Nui.
- La compagnie s'est engagée dans un processus de renouvellement de flotte : en novembre 2016 les protocoles d'achats de 2 airbus A330-900neo et 2 A320-200neo ont été signés.
- L'année est marquée par différents aléas techniques
- En 2016, le site Flight report a classé Aircalin 1ère classe Economie des compagnies de l'Outre-mer

L'année 2017 été marquée par les événements suivants :

- Des résultats bénéficiaires en amélioration par rapport à ceux de l'exercice précédent. C'est la première fois que la compagnie affiche trois exercices bénéficiaires consécutifs. Le résultat 2017 est le plus élevé de son histoire (458 MF.CFP)
- Les recettes sont en augmentation malgré la baisse de la recette unitaire moyenne du coupon de vol, ce qui s'explique par hausse du trafic passager (+1,6%) et la hausse des recettes liées au fret (+7% soit +116 MF.CFP)
- Le projet de renouvellement de la flotte de la société continue :
 - ✓ un accord de crédit a été signé le 11 mai 2017 avec un pool bancaire regroupant la SGCB & SGCIB, la BNC & Natixis et la BCI & Bred pour une enveloppe de crédit de 20 milliards F.CFP maximum.
 - ✓ l'offre bancaire exigeait une caution du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui a été accordée le 10 août 2017 à hauteur de 25 % au maximum du prêt (soit 5 milliards F.CFP).



- ✓ Aircalin a signé le 22 août 2017 le Purchase Agreement avec Airbus scellant ainsi l'achat de 2 avions A330-900neo devant être livrés en 2019 et 2 A320-200neo devant être livrés en 2020 et 2021.
- ✓ Le dossier de défiscalisation est en cours. Les investisseurs demandaient une garantie autonome d'indemnisation à Aircalin contre garantie par l'ADANC en cas de perte des bénéfices fiscaux. Toutefois, au vu de la situation financière de l'ADANC, des négociations sont en cours pour éviter son intervention.
- La compagnie a mis en œuvre son schéma directeur informatique. Le premier volet de ce plan stratégique, essentiel à la compagnie, s'est matérialisé par le lancement en 2017 du projet Gestion de la Relation Client (GRC) qui vise à optimiser la relation clientèle
- L'entreprise développe le e-commerce via son site internet et les réseaux sociaux.

Focus sur le projet d'investissement

Le renouvellement de la flotte nécessiterait un investissement global maximum de 39,2 Mds financé comme suit :

- Autofinancement (24%) : 9,6 Mds
- Prêt d'un pool bancaire SGCB/BNC/BCI (50%) : 19,6 Mds (garanti à 25% par la collectivité)
- Apport des investisseurs fiscaux (10%) : 10 Mds.

Le calendrier de livraison des avions serait le suivant :

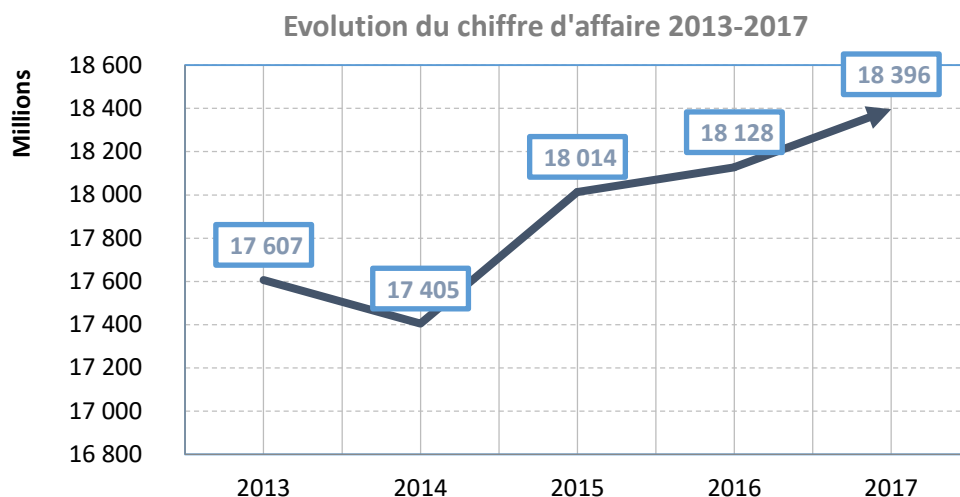
1er A330 néo	2e A330 néo	1e A320 néo	2e A320 néo
mai-19	juil-19	mai-20	févr-21

L'analyse du compte de résultat et du bilan

Une hausse du chiffre d'affaires qui semble pérenne

Après plusieurs années d'exercices déficitaires, AIRCALIN affiche depuis 3 années consécutives des résultats nets bénéficiaires : 458 MF.CFP en 2017, 315 MF.CPF en 2016 et 317 MF en 2015.

On remarque sur la durée, une hausse du chiffre d'affaires (CA) à partir de 2014. En effet, le CA est passé de 14 405 MF.CPF en 2014 à 18 396 MF.CPF en 2017 (+6%).



Cette augmentation du CA s'explique par la hausse du trafic passagers dus à la modernisation de la société et à ses efforts commerciaux et opérationnels. En effet, à partir de septembre 2013, un plan de développement a été mis en œuvre. En 2014, les principaux acteurs de l'industrie touristique ont conclu des contrats de destination. Ainsi, des actions fortes ont été mises en place sur les principaux marchés cibles, comme l'ouverture de la ligne Melbourne.

Entre 2017 et 2016 le CA augmente encore d'1% (soit +143 MF.CFP). Il est poussé par la hausse des recettes liées au transport de passagers mais également par celle les recettes fret :

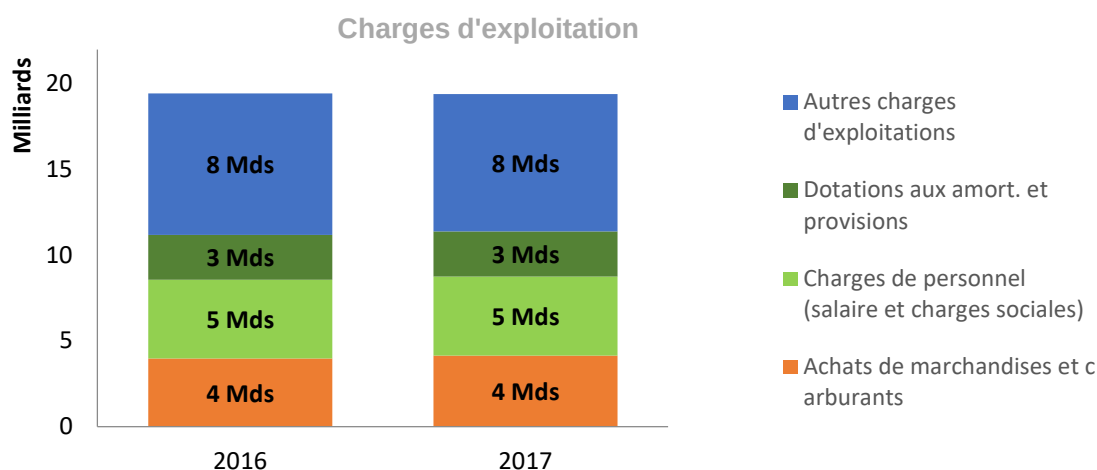
- Les recettes liées au transport de passager sont en hausse de 57 MF.CFP. En effet, Le trafic de la compagnie affiche une croissance par rapport à l'exercice précédent de + 1,6 %, alors même que la tendance à la baisse de la recette moyenne par passager se confirme.
- Le réseau Australie Nouvelle-Zélande affiche un trafic en hausse à + 6 746 passagers (+ 4 %) dans un contexte de diminution du prix moyen du billet.
- Les routes intra-Pacifique sont en augmentation de 1 384 passagers, poussée par la croissance sur les routes Papeete à + 6 %, Port-Vila au Vanuatu à + 2 %. Le marché calédonien, grâce à de nombreuses actions promotionnelles et tarifaires, affiche une progression de + 2 % en trafic ;
- Le réseau Asie est cependant en retrait de 1 613 passagers par rapport à 2016 suite à un 1er semestre particulièrement difficile, la route Osaka affichant le plus fort retrait à - 2 453 passagers compensé partiellement par une progression sur la route Tokyo à + 840 passagers.
- Le marché France est en baisse de 3 %, dans un contexte où les flux France subissent une forte concurrence des voies Sud (Australie notamment) ;
- Les flux touristiques, en provenance du Japon (+ 3 %), Australie (+ 7 %) et Nouvelle-Zélande (+ 13 %) progressent significativement.

Après un retrait en 2016, les recettes de l'activité fret sont en progression de 7 % par rapport à 2016 (+ 116 MF.CPF) grâce à une reprise des marchés Nouvelle-Zélande (+ 14 %), Australie (+ 13 %) et Nouvelle-Calédonie (+ 8 %). Cette évolution est la résultante d'un mix tarifaire favorable sans augmentation de prix.

On note qu'en 2017, la participation financière de l'actionnaire principal (ADANC) s'est élevée à 350 MF.CPF pour son soutien économique au développement touristique de la Nouvelle-Calédonie à travers la ligne Melbourne.

Des charges stables

Les charges d'exploitation d'Aircalin restent stables, elles s'élèvent à 19 410 MF.CFP en 2017 contre 19 447 MF.CFP en 2016 (-0,2%).

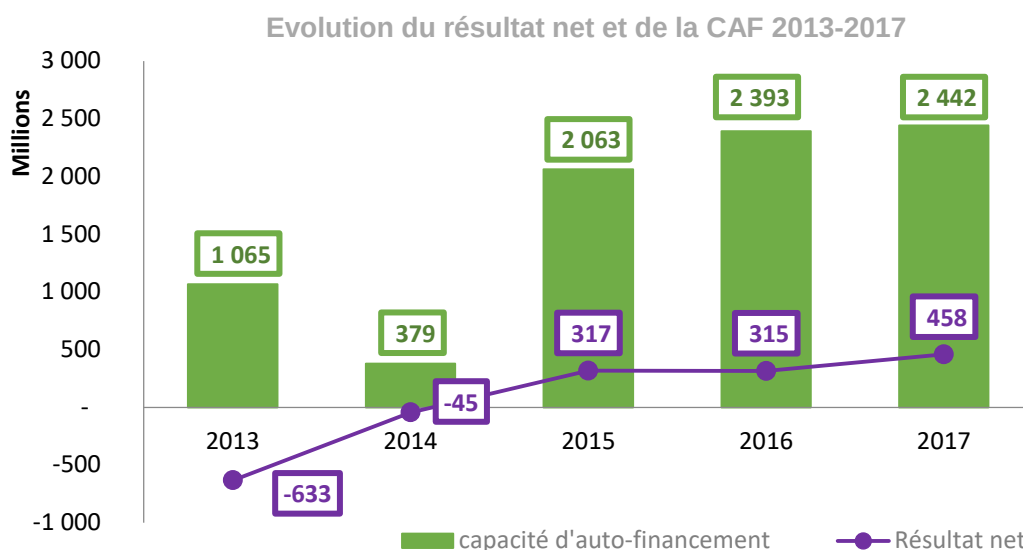


Le résultat d'exploitation a doublé entre 2016 et 2017, il s'élève à 515 MF.CFP en 2017 contre 248 MF.CFP en 2016. Comme vu plus haut, cette évolution est essentiellement due à la hausse du CA (+143 MF.CFP) poussée par l'augmentation des recettes liées au fret et la hausse du Traffic de passagers (surtout sur la zone Australie-Nouvelle-Zélande) mais aussi à une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

Le résultat financier s'élève à 68 MF.CFP, contre 136 MF.CFP sur l'exercice précédent. Les effets de change négatifs (- 22 MXPf) et la baisse des produits de placement de la trésorerie (- 64 MXPf) constituent l'essentiel de la variation des résultats financiers de l'exercice.

Ainsi, le résultat net s'établit à 458 181 554 XPF en hausse de 143,4 MXPf (+ 45,56 %) par rapport à 2016 et suit l'évolution du résultat d'exploitation.

La CAF s'élève à 2 442 milliards F.CFP en 2017 contre 2, 392 milliards F en 2016 (+49 millions F.CFP, soit +2%). Celle-ci est en constante augmentation depuis 2013 (+1,376 milliards F.CFP).



Le bilan actif d'Aircalin est majoritairement constitué par les actifs immobilisés (53%) et par la trésorerie disponible (44%).

Le poste clients s'élève à 1, 672 milliards F, contre 1, 630 milliards F sur 2016 et correspond à un crédit client moyen de 33 jours de chiffre d'affaires, stable par rapport à celui de 2016. Les dépréciations sur créances clients représentent 0,5% des créances contre 2,14 % en 2015 et 0,07% en 2016.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2017 est de 8,186 milliards F.CFP, en baisse de 2,199 milliards F.CFP par rapport à l'exercice précédent (paiement d'acomptes auprès d'Airbus de 4,4 Mds F.CFP sur l'exercice). Les disponibilités sont placées, majoritairement en dépôt à terme sur des périodes de 12 mois.

Au passif, les capitaux propres représentent 56% du passif et financent le poste immobilisations.

Les provisions pour charges sont essentiellement constituées des provisions pour les opérations de maintenance programmées de la flotte d'AIRCALIN.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 559 millions F.CFP. On peut noter qu'AIRCALIN ne supporte pas le prêt relatif au financement de sa flotte actuelle. En effet, celui-ci a été réalisé grâce au rachat des parts de la société par l'ADANC qui s'est endettée. On note



toutefois que l'ADANC a bénéficié du produit de défiscalisation sur l'acquisition des avions. AIRCALIN supportera cependant le nouveau prêt relatif au renouvellement de sa flotte qui devrait être décaissé en plusieurs tranches à partir de 2019 et qui s'élèvera à environ 20 milliards F.CFP.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 740 MF.CFP. Le crédit fournisseur s'est élevé à 88 jours d'achat de prestations fournisseurs, en baisse de 10 jours. Les autres dettes s'élèvent à 4 010 MF.CFP contre 3 682 MF.CFP en 2016 et sont constituées principalement par les documents aériens déjà émis et en attente d'utilisation (96%), stables sur l'exercice précédent.

I. Perspectives

Sur les premiers mois de l'exercice 2018, les recettes sont en amélioration de 1 % par rapport à 2017, l'année dernière ayant été marquée par des résultats dégradés au 1er trimestre sur le réseau Asie.

Au 30 juin 2018, les charges de carburant sont en dépassement de 48 MF.CFP par rapport au budget suite à l'envolée du cours du baril depuis janvier 2018.

Le budget de la compagnie prévoit un résultat net de 146 MF.CFP fin 2018.

La compagnie a réalisé son 1er vol charter sur la Chine le 17 février 2018 en provenance de Hangzhou avec 260 passagers représentant l'aboutissement d'un projet important qui s'inscrit dans la stratégie de développement de la compagnie.

Suite à un appel d'offre, la compagnie a signé une concession de service public pour l'exploitation de services aériens réguliers entre les aéroports de Wallis Hihifo et de Futuna Pointe Vele avec le Territoire des îles de Walliset-Futuna pour une durée de 5 ans.

La compagnie est engagée dans un processus de Sale and Lease Back (SLB) de sa flotte actuelle, deux A330, un A320 et deux moteurs spare. Cette opération, qui devrait se réaliser au 2ème semestre 2018, consiste en la vente des actifs et la location en retour pendant une période allant jusqu'à l'arrivée des avions devant être livrés par Airbus en 2019, 2020 et 2021. Cette opération permet de sécuriser les prix de vente qui restent en ligne avec ceux ayant permis de procéder aux tests d'impairment au 31 décembre 2017, et apporter de la souplesse dans la gestion de l'arrivée des nouveaux avions.

Il est rappelé que, dans le cadre du renouvellement de sa flotte, Aircalin devra supporter des traites importantes après la livraison des avions (prévue en 2019) car au taux d'intérêt actuel, les traites seraient de 1,560 milliards F.CFP/an environ. Cependant, l'entreprise aurait la capacité de rembourser l'emprunt car les échéances sont inférieures au niveau de la CAF (2,442 milliards F.CFP).

II. Conclusion

Après plusieurs années d'exercices déficitaires, AIRCALIN affiche depuis 3 années consécutives un résultat net bénéficiaire. Ces performances résultent d'une hausse de son CA qui est due à sa modernisation et aux efforts commerciaux et opérationnels fournis par l'entreprise. La société a également profité d'un contexte favorable du dollar en 2016 et du soutien de l'ADANC sur le remboursement de l'emprunt relatif à la flotte actuelle.

Malgré les performances stables de cette année, il convient de souligner qu'AIRCALIN approche un tournant décisif de son exploitation. En effet, les subventions pour la ligne Melbourne (350 millions F.CFP/an) arriveront à terme en 2019. Parallèlement, la compagnie s'est engagée dans



un processus de renouvellement de sa flotte financé par un emprunt maximum de 20 milliards F CFP qui commencera en 2019. Contrairement au montage en défiscalisation retenu en 2003, cet emprunt sera alors supporté de façon autonome par la compagnie. Le maintien de la croissance du trafic accompagné par une maîtrise des coûts devront permettre à la compagnie d'assumer ces nouvelles échéances.

Pour conclure, une attention sera à porter aux résultats de la société en vue de l'entrée en remboursement du prêt relatif au renouvellement de leur flotte. Depuis 2017, la Nouvelle-Calédonie effectue des provisions pour garanties d'emprunts. Celles-ci s'inscrivent dans une démarche de prudence au vu des montants importants garantis, tous secteurs confondus.



Rapport des risques extérieurs de la Nouvelle-Calédonie 2017

LES SYNDICATS MIXTES



I. Faits marquants

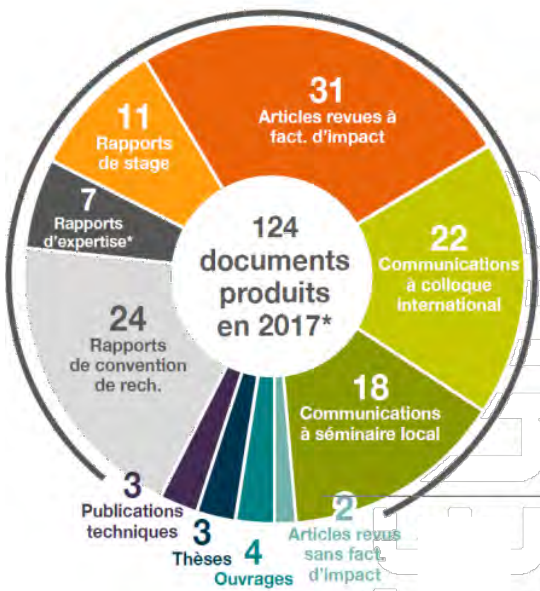
Les événements marquants

Les faits marquants à retenir sur l'année 2017 sont les suivants :

- En Avril 2017, le Conseil d'administration valide le contrat d'objectifs et l'organisation de l'IAC dans sa nouvelle programmation scientifique quinquennale. Les 3 priorités de celle-ci sont : L'autosuffisance alimentaire, la préservation et la valorisation des ressources naturelles renouvelables, ainsi que l'accompagnement des dynamiques des sociétés rurales. Ces priorités se déclinent ensuite en 8 objectifs majeurs.
- L'institut s'engage à nouveau au sein du CNRT (Centre national de recherche technologique), pour 5 ans.

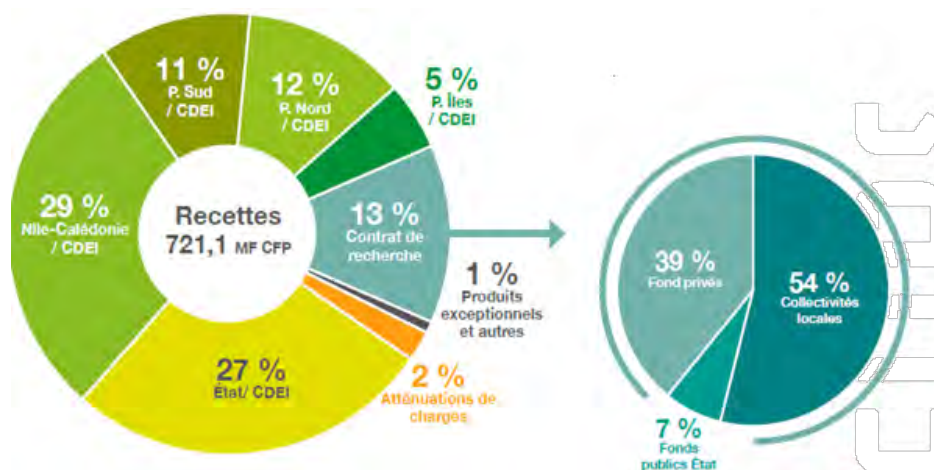
	ARBOREAL	SOLVEG	TERAU
Domaine 1 I Biodiversité et ressources : connaissance, valorisation et protection	Objectif 1 : Caractériser les ressources biologiques et leurs milieux		
	Objectif 2 : Mettre au point des méthodes pour mieux produire et sécuriser les ressources		
	Objectif 3 : Développer des méthodes de lutte intégrée pour mieux protéger les productions		
Domaine 2 I Fonctionnement des agro-écosystèmes et interactions biologiques	Objectif 4 : Comprendre la dynamique et le fonctionnement des agro-socio-écosystèmes		
	Objectif 5 : Caractériser et valoriser les services rendus par les agro-écosystèmes		
	Objectif 6 : Améliorer la gestion/protection et restauration des espèces et des espaces		
Domaine 3 I Transformations rurales et agricoles : observatoire, analyses des pratiques et appui aux politiques publiques	Objectif 7 : Renseigner et analyser les transformations et la diversification des systèmes d'activités en milieu rural		
	Objectif 8 : Analyser et accompagner les recompositions de l'action publique et de la gouvernance des ressources naturelles		

- Sur 2017, pas moins de 124 productions scientifiques et techniques sont comptabilisés. La part des articles publiés dans les revues à facteur d'impact est en augmentation (31 articles), et le nombre de communications dans des colloques internationaux (22) reste soutenu.
- Bruno Fogliani, directeur-adjoint de l'IAC, obtient la médaille de vermeil de l'Académie d'agriculture de France.
- Un nouveau technicien pépiniériste a été recruté.
- L'IAC organise à Lifou, pendant trois jours, un séminaire scientifique intitulé « Quelles recherches en appui au développement de la Province des Îles Loyauté ? ».
- Comme en 2016, le 3e prix des Awards 2017 de la revue Journal of Vegetation Science est attribué à une équipe IAC/Cirad, pour l'article de Ibanez et al. intitulé : « Community variation in wood density along a bioclimatic gradient on a hyper-diverse tropical island »



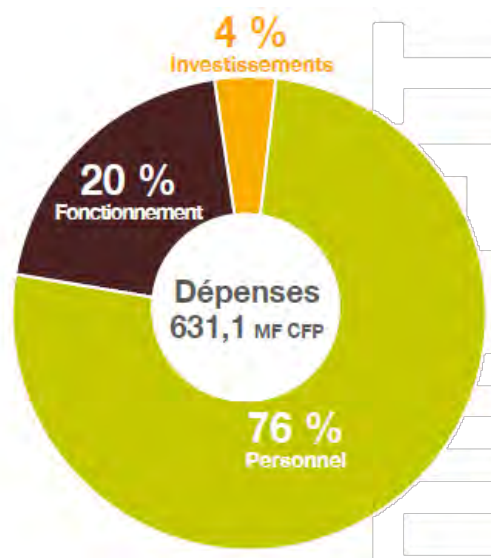
Analyse financière

Les recettes réelles de l'IAC en 2017 se sont élevées à 721 MF.CFP, stables par rapport à 2016 (+ 1%), elles sont issues à environ 80 % des subventions des collectivités sur le contrat de développement état/ inter-collectivités (CDEI). Les autres recettes proviennent essentiellement de conventions ou contrats de recherche (94 MF.CFP), obtenus en majorité via les collectivités locales et sur fonds privés (54 % et 39 %).



Les dépenses 2017 ont été de 631 MF.CFP contre 678 MF.CFP en 2016 (soit une baisse de 47 MF.CFP). Elles sont principalement constituées des charges de personnel (76 %) qui baissent de 6% par rapport à 2016. Malgré les contraintes, un volant d'investissement a pu être maintenu (4 % des dépenses). Les principaux investissements réalisés en 2017 concernent les véhicules pour 3,3 MF.CFP et l'électricité/les bâtiments pour 3,1 MF.CFP.

Le résultat positif important qui est généré (90 MF.CFP, soit +55 MF.CFP par rapport à 2016) est en partie expliqué par un solde de subvention 2016 de la Nouvelle-Calédonie versé en 2017 (40 MF.CFP), et par la stratégie fixée avec les partenaires afin de pouvoir supporter la baisse attendue des recettes sur les cinq années du contrat de développement et la hausse prévue des charges. En 2017, des efforts très importants ont été réalisés par les chercheurs pour diversifier les ressources en répondant à davantage d'appels à projet, et le taux de succès se maintient à un niveau honorable (26 %). Les montants par projet se situent à des niveaux moyens, il est espéré à l'avenir que des projets à financement plus important puissent être obtenus.



Le fonds de roulement s'élève à 397 MF.CFP en 2017 contre 307 MF.CFP en 2016, soit respectivement 230 et 163 jours de dépenses réelles. Le besoin en fond de roulement est complètement couvert par le fonds de roulement puisqu'il s'élève à 40 jours de dépenses réelles 2017. **La structure financière du syndicat est saine et ne présente pas de tension de trésorerie.**

Toutefois un risque majeur pèse sur la continuité du Syndicat. Actuellement 80% des ressources de l'établissement proviennent des collectivités, à travers les contrats de développement. Si, dans l'avenir, ces contrats devaient évoluer à la baisse, des mesures de compensation devraient être mises en place par les collectivités pour maintenir le fonctionnement de l'IAC. Par ailleurs, malgré le poids important des subventions de la collectivité dans les recettes de l'organisme, aucune



mention dans les statuts n'engage les collectivités à des subventions d'équilibrage du budget de l'IAC ou ne définit de clé de répartition précise quant aux sommes à verser.

II. Perspectives et enjeux

Le président du Conseil d'administration de l'IAC a soulevé ses préoccupations concernant l'avenir de la structure :

- l'organisme ayant une durée d'existence illimitée selon ses statuts modifiés en 2014, il est important de prendre en compte les conditions de sa pérennité et de son action à moyen et long terme.
- Comme développé auparavant, au vu de la part conséquente des recettes issues des contrats de développement, une baisse de ces contrats mettrait en danger le financement du Syndicat.

Au niveau scientifique, de nouvelles perspectives de recherches se dessinent notamment concernant le secteur de la science des sols (fertilité, gestion de la matière organique, risques des éléments métalliques), l'écologie de la restauration, plus particulièrement sur les possibilités de limiter l'érosion des sols grâce au système racinaire des plantes, ou encore la mise en place d'un observatoire des ruralités.

III. Conclusion

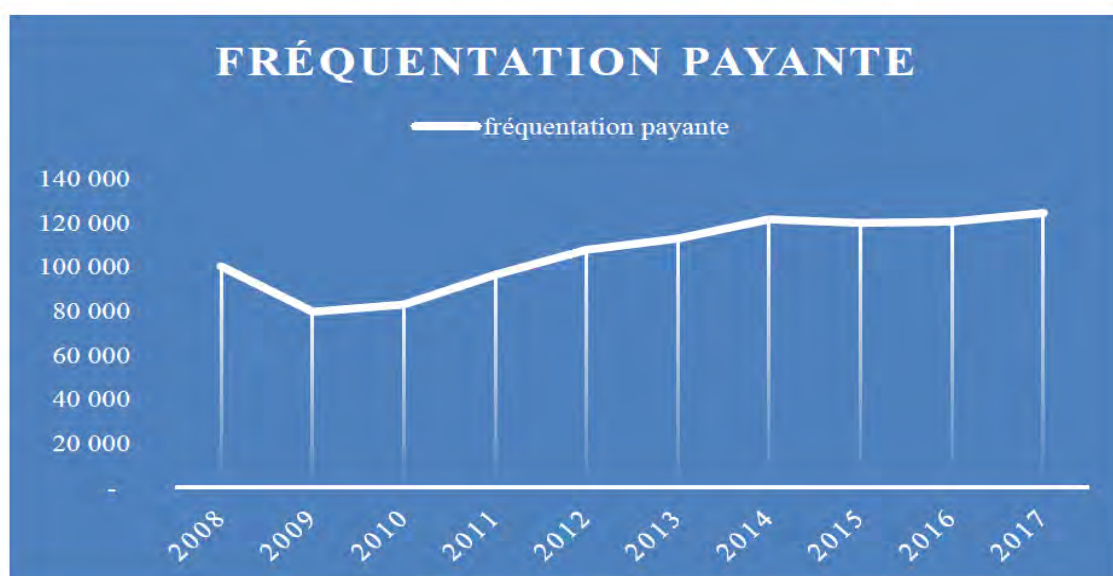
La santé financière immédiate de l'IAC n'appelle pas de commentaire particulier. Toutefois, la majeure partie des ressources de l'établissement proviennent des collectivités, à travers les contrats de développement. Et si, dans l'avenir, ces contrats devaient évoluer à la baisse, aucune mesure ne prévoit de manière claire comment maintenir le financement du Syndicat.





I. Faits marquants

L'aquarium aura accueilli **124 401 visiteurs payants en 2017**, soit une augmentation de 3,2% par rapport au nombre d'entrées de 2016, ce qui correspond au meilleur score depuis l'ouverture. **Le chiffre d'affaires cumulé** (billetterie, boutique et autres prestations) **de l'établissement s'élève donc à 148,5 MF.CFP.**



La diminution de la clientèle locale s'est atténuée cette année (-2%) bien loin des -13% de l'an passé. Cependant, la proportion de visiteurs locaux ne cesse, toutefois, de diminuer et ne représente plus que 38% des entrées.

Le nombre total de touristes, toutes origines confondues a progressé globalement de 4,8%. L'aquarium a donc pleinement bénéficié de l'augmentation de la manne touristique (+4,3% sur Tontouta et +7 % à la gare maritime - chiffres ISEE).

Avec 40 000 visiteurs, la fréquentation par les croisiéristes a connu une forte progression en 2017 (+17,5%). Elle représente dorénavant près des 2/3 de la clientèle étrangère, soit 30% de la totalité des entrées.

Le chiffre d'affaires de la régie de l'accueil a connu une progression de 4,2% en 2017, pour une recette de 125,6 MF.CFP (hors observation encadrée des tortues). Avec une recette de 23,2 MF.CFP représentant 15% du chiffre d'affaires total, la boutique a renoué avec la performance en 2017 (+13%).



Rajoutées aux entrées payantes, les entrées « gratuites » amènent la fréquentation au-delà de la barre des 129 000 visiteurs.

Grace au renforcement des effectifs et à l'implication de plus en plus soutenue des bénévoles qui réalisent 98% des animations grand public intramuros, il a également été possible de proposer des animations supplémentaires, notamment le dimanche mais aussi en semaine pendant les vacances scolaires et les nocturnes.

Compte tenu des désordres structurels constatés sur les bassins, le syndicat a procédé à la mise en sécurité du grand bassin par l'abaissement de son niveau d'eau, le suivi des principales fissures par la pose de témoins, et la désignation d'un maître d'œuvre. Le rapport, rendu en juillet, prévoit la démolition des parois du grand bassin et la purge par l'extérieur des parois des deux autres bassins. Le syndicat a lancé, par sécurité, des commandes de travaux préparatoires d'accueil et de sauvegarde du matériel biologique (aménagement du bassin extérieur, réseaux d'eau et ancien bassin de décantation).

En 2017, la ville de Nouméa, propriétaire des constructions a engagé une procédure gracieuse préalable à la procédure contentieuse.

II. Perspectives 2018-2019

En 2018, l'aquarium se prépare aux perturbations engendrées par les travaux de réparation et rénovation liés au traitement des malfaçons annoncées pour 2019.

Le 5 mars 2018, la ville a déposé une requête introductive, portant sur une réparation indemnitaire des préjudices évalués à 274 MF.CFP, à la fois sur la réparation des désordres structurels (151 MF.CFP) mais aussi sur la perte d'exploitation de l'Aquarium pendant les travaux (123 MF.CFP). Une demande de mise en responsabilité des entreprises et du maître d'œuvre a aussi été faite.

Dans le cas où le jugement est rendu en décembre 2018, les travaux pourront avoir lieu de février 2019 à octobre 2019. En effet, ces mois correspondent à la période creuse de l'établissement.

L'enjeu est maintenant de rendre concomitant en 2019, la remise à niveau de l'équipement (les travaux), l'établissement d'une stratégie de développement et d'un plan de communication pour profiter de l'essor touristique et tendre dès la réouverture de l'Aquarium vers un meilleur équilibre financier par l'augmentation des recettes propres.

Par ailleurs, l'établissement prépare une programmation d'activités de l'année N+1 de l'Aquarium qui se prépare en année N (conventions commerciales, communication aux professionnels, organisation de solutions alternatives pour maintenir une attractivité partielle de l'équipement, préparation de nouveaux supports).



III. Conclusion

Suite au contrôle de la chambre territoriale des comptes, l'établissement a fait un effort dans la maîtrise de sa gestion qui d'ailleurs est révélé par de meilleurs résultats en 2017.

En effet, sur les 14 recommandations, seules 4 ne sont pas encore résolues. Un premier débat d'orientation budgétaire a été réalisé, le syndicat est en train de construire un budget unique sur la base du compte administratif réalisé dans une logique de maîtrise de dépenses. Une provision pour risques d'un montant de 46,7 millions a été constituée et des crédits ont été inscrits pour anticiper les conséquences liées au chantier de rénovation.

Les résultats ci-joints montrent une meilleure santé financière qui est devenue nécessaire pour faire face aux contraintes de l'année 2019.

Libelle	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Fond de roulement (FDR)	28 414 450	31 133 827	63 288 813	103%
Besoin en Fond de roulement (BFR)	3 961 174	7 691 483	- 13 588 349	-277%
Trésorerie nette	24 453 276	23 442 344	76 877 162	228%
Fond de roulement (FDR) en jours de CA	40	34	78	1 30%





I. Faits marquants 2017

Les faits marquants

L'année 2017 fut marquée par les évènements suivants :

- La réduction de 43% de la subvention de la Province Nord suite au contexte budgétaire contraint.
- L'annulation des deux programmes de coopération régionale votés au budget : Un programme à Tahiti financé par l'Etat, et un au Vanuatu sur 3 ans avec le fonds pacifique (financé par l'AFD). Suite à l'annulation de ces projets, plus aucun programme extérieur n'est financé par l'IANCP en 2017.
- Les collections de Montravel ont été transférées vers le dock de Dumbéa. Pour rappel, l'IANCP dispose de 3 locaux : Montravel qui abrite les bureaux des archéologues et des administratifs, les docks de Ducos et Dumbéa qui servent à la conservation des collections.
- Le conseil d'administration de l'IANCP adopte chaque année un programme archéologique qui définit les grandes actions annuelles menées. La principale action menée en 2017 et inscrite au programme est celle de Deva : suite au projet de construction d'un casino et d'un village vacances, des fouilles ont été menées afin de déterminer si des sites archéologiques se situaient sur la zone.

Les enjeux

Les principaux enjeux de l'IANCP sont :

- La pérennisation de la structure et de ses emplois. L'institut compte 5 contractuels en 2018 : un administratif et 4 postes en conservation.
- L'audit réalisé en 2015 avait soulevé de nombreuses recommandations dont :
 - ✓ La définition de la politique pluriannuelle archéologique par les collectivités membres ;
 - ✓ La nécessité d'une réforme de la gouvernance et de la gestion générale via une clarification de l'article 2 des statuts (une rédaction plus équilibrée des attributions conseil-exécutif-direction, l'opportunité d'un bureau restreint en délégation du CA) et la définition d'un règlement intérieur traitant des outils de la gouvernance et de l'organisation générale des missions ;
 - ✓ L'archéologie préventive représente 90% de l'investissement local de l'équipe. Il a été recommandé la création d'un département à part, dédié à cette activité, mais aussi la définition d'un cadre régissant l'archéologie préventive (un texte validé par chaque assemblée provinciale).



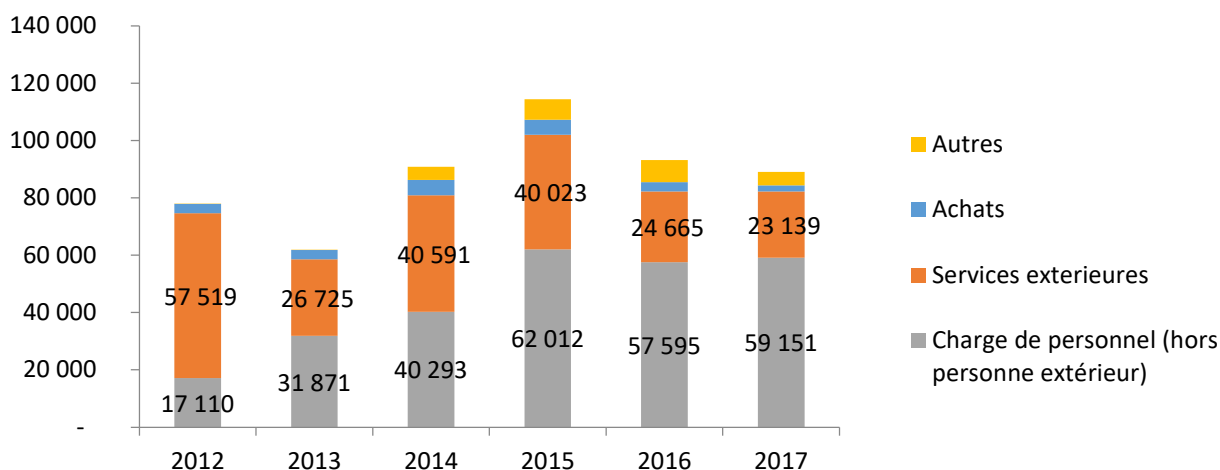
L'analyse du compte de résultat et le bilan

- **Des recettes en baisse**

Les recettes de l'IANCP proviennent en quasi-totalité des subventions des collectivités membres du Syndicat mixte. Les statuts de l'organisme prévoient par ailleurs un équilibre du budget de l'organisme par ses membres fondateurs « qui contribuent au financement du syndicat mixte à hauteur respectivement de 64 % pour la Nouvelle-Calédonie, 18 % pour la province Sud et 18 % pour la province Nord » à titre provisoire. Toutefois, suite à la conjoncture économique difficile, les collectivités opèrent des réductions sur leurs budgets. On voit ainsi les subventions diminuées de 14% en 2017, soit 10 MF.CFP. Cette baisse est essentiellement liée à la diminution des subventions des provinces (-10,8 MF.CFP).

- **Les dépenses de l'IANCP**

Au niveau de sa structure budgétaire, le syndicat concentre la majorité de ces dépenses dans les charges de personnel représentant 66% (soit 59 MF.CFP) de ces dépenses en 2017 contre 22% (soit 17,1 MF.CFP) en 2012. Ce sont ensuite les services extérieurs et notamment les charges de déplacement et missions qui forment l'essentiel du budget :



On peut noter par ailleurs que la Nouvelle-Calédonie met également à disposition depuis 2012, 6 postes budgétaires. En 2017, le nombre de postes budgétaires fut ramené à 5 pour 4 agents effectivement mis à disposition. Ces 4 agents représentent un coût annuel de plus de 36 MF.CFP supplémentaires pour la Nouvelle-Calédonie.

Concernant la santé financière du syndicat mixte, voici la déclinaison de ses résultats depuis 2012 :

en millions F.CFP	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Résultat de fonctionnement	13 875	28 990	-10 735	-33 951	-20 127	-26 092
Résultat d'investissement	14 726	-5 174	-2 865	5 676	2 265	7 166
Résultat de l'exercice	28 601	23 816	- 13 600	- 28 275	- 17 863	- 18 926
Fonds de roulement	101 070	123 801	103 943	66 526	44 799	24 691
Trésorerie	103 508	103 695	90 130	69 338	48 844	28 880

Après une période de résultats très importants la structure affichait à la clôture 2013 un fonds de roulement de près de 124 MF.CFP et une trésorerie au 31/12/2013 de plus de 103 MF.CFP. Ces fonds étaient dédiés au financement de la construction d'un nouveau bâtiment au sein de la structure de Montravel. Depuis 2014, le syndicat n'enregistre plus de résultat d'exercice positif ce qui a érodé son fonds de roulement et sa trésorerie. Fin 2017, le fonds de roulement est de 25



MF.CFP correspondant environ à 3 mois de dépenses de fonctionnement réel. Ainsi, le syndicat ne pouvant plus compter autant qu'avant sur une trésorerie bâtie sur l'accumulation de bons résultats, il dépend du rythme de versement des subventions de ses partenaires. L'organisme pourra donc être confronté à des décalages de trésorerie.

II. Perspectives 2018-2019

Les perspectives et actualité de l'année 2018 sont les suivantes :

- L'équilibre du budget 2018 fut trouvé par la prise en charge d'un personnel supplémentaire en MAD par la Nouvelle-Calédonie ;
- Le programme archéologique proposé par l'IANCP fut réduit à 120 jours d'intervention terrain : contre 424 jours en 2016;
- Aucun président du conseil d'administration n'est élu à fin juillet ;
- **Il est à noter que la Programmation archéologique 2018 qui lance les travaux de l'institut sur l'année, n'est pas encore votée à fin juillet, ce qui paralyse ainsi les grandes actions de la structure.**

III. Conclusion

En conclusion, après avoir connu des niveaux de fonds de roulement importants jusqu'en 2013, le syndicat fait aujourd'hui face à la baisse de ses subventions et donc à l'érosion de son fonds de roulement. Au budget 2018, avec un niveau de subventions en diminution d'un tiers par rapport à 2012, l'IANCP peut être confronté à des décalages de trésorerie. En effet, étant entièrement dépendant des collectivités pour ses ressources, la trésorerie du syndicat est désormais liée au rythme d'encaissement des subventions qui lui sont attribuées. Sachant que le budget 2018 fut construit au prix de coupes importantes dans les actions menées, se pose la question du budget 2019 et des moyens que les collectivités décideront d'allouer à la structure.

Après 7 années d'activité, l'IANCP arrive à un tournant de son histoire. Outre sa situation financière difficile, l'institut a besoin d'orientations politiques claires et d'une réforme de sa gouvernance.





I. Faits marquants 2017

DSP Tanéo

Sur 2017, on note l'ouverture des offres pour la délégation de services publics Tanéo :

- Lot n°1 le 27 septembre 2017
- Lot n° 2 le 31 octobre 2017.

Autorisation de la commission de délégation de services publics pour engager les négociations avec les candidats CARSUD et GIE TCN Karuia bus.

Projet NEOBUS

Les travaux Néobus sur les communes de Nouméa et Dumbéa continuent.

On remarque ainsi le lancement des appels d'offres et l'attribution des marchés systèmes de transport et matériels roulants Néobus :

- Février 2017, attribution du marché de travaux relatifs aux équipements et systèmes du Néobus. Ce marché couvre la fourniture et la pose des équipements et systèmes aux carrefours traversés par le Néobus, aux stations et au centre de maintenance ;
- Mars 2017, ouverture de l'offre et attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Ingénierie technique pour la réalisation d'études d'ingénierie technique nécessaire à la mise en place du nouveau réseau de transports collectifs urbain Tanéo dans les domaines des systèmes et billettique, accès internet pour les usagers, économie des transports, matériel roulant de tous types ;
- Septembre 2017, attribution du marché d'étude et de fourniture du système de billettique de transport et attribution du marché d'étude et de fourniture d'un SAEIV et d'un réseau TETRA,
- Décembre 2017, lancement des appels d'offre et attribution des marchés au cours de ce mois pour la fourniture et la pose des abris voyageurs de station NEOBUS.

L'avancée des autres projets

- **Le projet Néobus**

Le planning prévisionnel du projet prévoit une mise en service en septembre 2019.

- **Les parcs relais**

2 parcs relais sont prévus à terme : un parc relais à proximité de la station « Les Erudits » à Dumbéa-sur-Mer ; un parc relais à proximité de la station « Promenade de Koutio » au centre urbain de Dumbéa.

- **La construction d'un réseau unique de transport en commun**



La DSP Tanéo a été lancée et prévoit un réseau unique et intégré à l'échelle du Grand Nouméa avec une rationalisation de l'offre et l'unification de la gamme tarifaire à compter du démarrage du nouveau réseau au mois de septembre 2019.

- **Les navettes maritimes**

La procédure de délégation de service public a été lancée et les études pour le quai d'accostage côté Nouméa se poursuivent.

Les enjeux

Les enjeux importants pour le SMTU sont :

- Pour le projet Néobus, l'impératif financier de rester dans l'enveloppe dédiée d'un montant de 20 milliards de francs pour les travaux propres Néobus et de respecter le planning prévisionnel pour une mise en route au mois de septembre 2019.
- Le lancement de la DSP TANEO au 1^{er} janvier 2019.
- Le développement d'une communication auprès du grand public pour informer sur le lancement du réseau Tanéo.

L'analyse du compte de résultat et du bilan

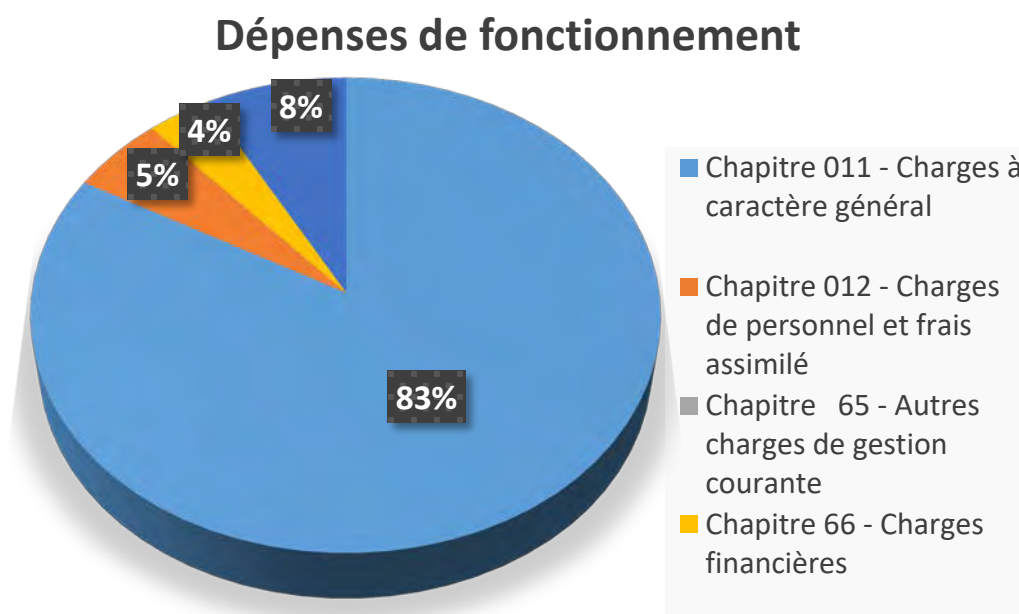
- **Des recettes en hausse**

Le SMTU a vu ces recettes réelles de fonctionnement augmenter de 12% (soit +365 MF.CFP) en 2017 pour atteindre 3 346 MF.CFP. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des reversements de la Nouvelle-Calédonie au titre de la Taxe sur les produits pétroliers (+343 MF.CFP)

De même les recettes d'investissement ont augmenté de 9% (soit +468 MF.CFP) en 2017, suite au versement d'une subvention d'équipement de l'état de 546 MF.CFP. En effet, dans le cadre de l'appel à projets « Transports Urbains 2010 » lancé par le Ministère de l'Ecologie, l'Etat avait validé l'octroi, en Février 2011, d'une subvention de € au SMTU pour le projet Néobus, soit plus de 1.7 milliards de francs. Ces versements échelonnés ont débuté en 2017 et perdureront jusqu'en 2019.

- **Les dépenses du SMTU**

Les dépenses de fonctionnement du SMTU se composent de la manière suivante :

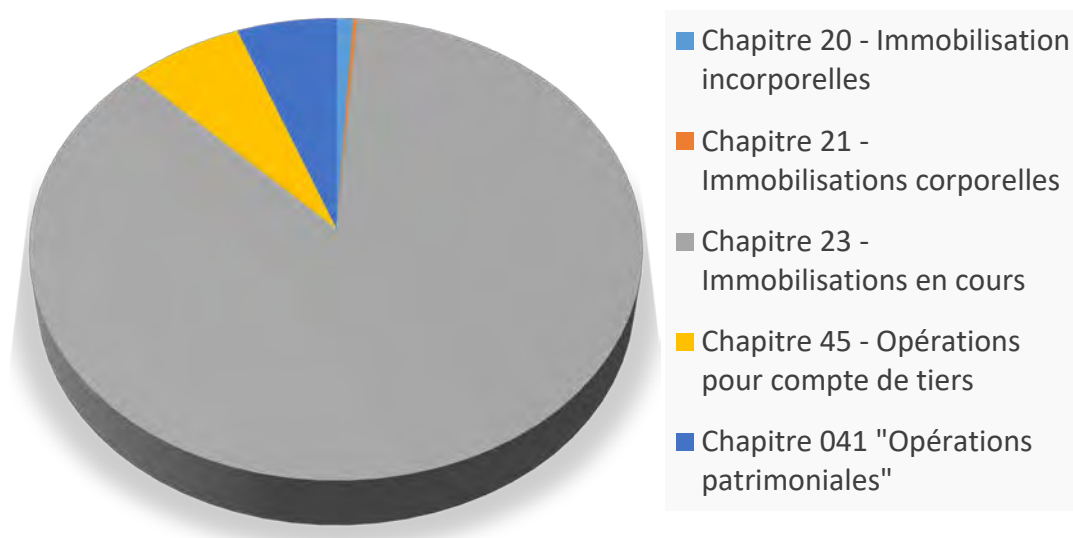


(*Chiffres du compte administratif de 2017)



Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit* :

Dépenses d'investissement



(*Chiffres du compte administratif de 2017)

- **La santé financière de la structure**

Le syndicat dégage un résultat global de 965 MF.CFP, soit une augmentation de 431 MF.CFP par rapport à 2016 (+81%). Sa capacité d'autofinancement s'élève à 1 253 MF.CFP à fin 2017 et représente 21% des dépenses d'investissement. La trésorerie nette de la structure s'élevait à 1 077 MF.CFP fin 2017 avec un fond de roulement de 1 035 MF.CFP représentant 45 jours de dépenses.

La situation financière de l'organisme apparaît ainsi très satisfaisante. Toutefois, cette situation financière est conjoncturelle compte tenu du décalage sur deux exercices parfois entre les versements des emprunts AFD / CDC et les appels de fonds du mandataire (SECAL) pour le règlement des marchés de travaux Néobus.

La trésorerie générée fin 2017 par le SMTU lui permettait de couvrir un mois et demi de dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Les résultats et la capacité d'autofinancement la structure était également en hausse. Toutefois, on peut remarquer que les emprunts contractés par le SMTU, qui s'élevaient à 8 954 MF.CFP à fin 2017, ne sont pas encore entrés en phase d'amortissement. Les échéances d'emprunt démarreront en 2021 pour un montant estimé de 934 MF.CFP par an couvrant les intérêts et le remboursement du capital.

On peut noter que le SMTU bénéficie d'une relative visibilité sur ses recettes publiques à moyen terme. En effet, les reversements de la taxe sur les produits pétroliers sont en constante mais très légère augmentation depuis 3 ans, liés au reversement d'une partie des produits de la taxe additionnelle sur les produits pétroliers s'additionnant à la TPP initiale.

En outre, le financement du le Néobus est conforté par le versement d'une subvention d'équipement de 1,7 Mds de francs octroyé par l'état depuis 2011 au titre du Grenelle de l'environnement, avec premier versement de 546 MF.CFP en 2017. L'Etat a également versé une subvention d'équipement de 185 MF.CFP au titre du contrat d'agglomération 2011-2016.



Enfin, les statuts, prévoient un équilibre du budget via les participations obligatoires des collectivités membres du conseil syndical, celles-ci sont par ailleurs très stables. Toutefois, la clé de répartition entre les membres n'ayant pas été déterminée à ce jour, le niveau des contributions est calculé sur une base historique et précaire.

Attention toutefois, les simulations en cours par le SMTU semblent montrer une probable dégradation de la situation de la trésorerie à partir de 2021-2022 compte tenu des versements aux délégataires du réseau TANEO de 4 milliards par an de charges de production du service public, du début du remboursement des emprunts estimé à 934 MF.CFP par an et du risque commercial assumé par le SMTU sur les recettes provenant du réseau TANEO.

II. Perspectives 2018-2019

Les délégations de services publics du réseau TANEO, réparties en deux lots seront attribuées. Les délégations de services publics débuteront le 1^{er} janvier 2019 pour 8 ans, avec un début d'exploitation commerciale du réseau Tanéo avec la ligne Néobus en septembre 2019

Au cours du 1^{er} semestre 2018, le centre de maintenance et de remisage du projet Néobus sera réceptionné et les véhicules Néobus livrés.

La Livraison des premières tranches des marchés d'infrastructure du projet NEOBUS vont débuter.

III. Conclusion

Malgré une situation financière pouvant apparaître saine, le budget du SMTU est conjoncturellement stimulé par les recettes d'emprunt et les versements des subventions d'équipement. La structure doit préparer son atterrissage budgétaire avec la mise en place de la DSP Tanéo, intégrant le fonctionnement de la ligne Néobus, et dimensionner sa trésorerie aux futures échéances de remboursements des emprunts.



Rapport des risques extérieurs de la Nouvelle-Calédonie 2017

ANNEXES

ANNEXES

Fiches d'identité des participations

Banque Calédonienne d'investissements (BCI)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme d'économie mixte
Date de création : 30/04/1956 agréée en qualité de banque le 17/11/1988
Durée de la société : 99 ans
RCS : 56B015479

Missions principales :

Banque et toutes opérations de courtage en assurance.

Eléments permanents

- Etablissement né de la scission de la SICNC en 1988.
- Actionnariat originellement détenu à 50/50 par la Nouvelle-Calédonie et l'AFD. Cession de la participation de l'AFD entre 2006 et 2009 au groupe BRED BANQUE POPULAIRE

Actualités 2016-2017

- le résultat net de l'exercice 2017 s'élève à 3 022 MF contre 2 944 MF en 2016 et 2 883 MF en 2015. Il est en hausse de 4,8 % par rapport à 2015.
- La BCI consolide sa position de N°1 en part de marché. Ses octrois de crédits représente 42,4% des parts de marché en 2017 et 33,1% en 2016, cette évolution fait suite à un fort repli de la concurrence mais également à une demande de crédit à l'habitat soutenue.
- La BCI conforte sa position de premier établissement de la place en matière de collecte, elle représente 32,1% des dépôts clientèle de la place en 2017 (soit + 3,6 pts par rapport à 2015)
- Lancement du projet de modernisation du réseau d'agences BCI (MRA) qui vise à accroître la qualité des services rendus à la clientèle avec, dans le même temps, des opérations de réaménagement des agences.
- Mise en ligne en 2016 d'un nouveau site internet de la BCI : nouvelle version plus ergonomique
- L'ouverture en 2017 de l'agence Médipôle qui permet de répondre à la forte demande générée par la zone de Dumbéa-sur-Mer

ACTIONNARIAT: 250 000 actions

Capital	Actionnaires	nombre d'actions	Montant FCFP	%	Compte courant d'actionnaires
Publics	Nouvelle-Calédonie	125 000	3 750 000 000	50,00%	0
	Agence Française de Développement	250	7 500 000	0,10%	0
	Sous total	125 250	3 757 500 000	50,10%	
Privé	Groupe BRED / Banque populaire	124 750	3 742 500 000	49,90%	0
	Sous total	124 750	3 742 500 000	49,90%	
TOTAL CAPITAL		250 000	7 500 000 000	100,00%	0

CONSEIL D'ADMINISTRATION 8 membres

Nom	Titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	Pouvoir
Thierry CORNAILLE	Nouvelle-Calédonie Président du CA	12/12/2017	12/12/2023	Voix prépondérante
Philippe DUNOYER	Nouvelle-calédonie	12/12/2017	12/12/2023	1 voix
Jean-Philippe VOLLMER	Nouvelle-calédonie	12/12/2017	12/12/2023	1 voix
Alain PIDJOT	Nouvelle-calédonie	12/12/2017	12/12/2023	1 voix
Phillipe RENAULT	Agence Française de Développement	13/09/2017	13/09/2023	1 voix
COFIBRED / Marc ROBERT	COMPAGNIE FINANCIERE DE LA BRED	06/11/2017	06/11/2023	1 voix
BRED BP / Olivier KLEIN	COMPAGNIE FINANCIERE DE LA BRED	06/11/2017	06/11/2023	1 voix
BRED GESTION / CONSTANTIN Darryl	COMPAGNIE FINANCIERE DE LA BRED	06/11/2017	06/11/2023	1 voix

ROLE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE DANS LES ORGANES DE DECISION

Assemblée Générale	Approuve les comptes, la distribution de dividendes, agréé un nouvel actionnaire...
Conseil d'administration	Détermination des orientations de l'activité et veille à leur mise en œuvre. Examine notamment activité et résultat du contrôle interne, fixe les limites de risque et s'assure de la conformité de l'activité avec la réglementation.

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

Directeur Général : Monsieur CHARRAS-GILLOT (Détaché de la BRED) / Directeur Général Délégué : Monsieur Eric WIARD (salarié BCI) tous deux dirigeants effectifs

PERSONNEL en milliers FCFP (hors personnel détaché)	2013	2014	2015	2016	2017	évolution entre 2016 et 2017	évolution moy. sur période
Nombre de salariés	363	371	378	394	393	-0,3%	1,6%
Montant des charges de personnel	2 886 997	3 081 675	3 158 541	3 317 848	3 413 040	2,9%	3,4%
dont masse salariale	1 909 677	2 029 911	2 108 102	2 181 933	2 277 328	4,4%	3,6%
dont avantages sociaux	977 320	1 051 764	1 050 439	1 135 915	1 135 712	0,0%	3,0%

Participations au 31 Décembre 2017

Les plus importantes en valeur (en milliers FCFP)

Nom de la filiale	Capital social	Capitaux propres (hors capital)	% de détention	Valeur d'acquisition	Valeur nette au 31/12/17	Dividendes reçus
BWF	455 000	210 898	34,00%	92 820	92 820	17 340
SHN	6 113 357	4 145 135	1,51%	92 325	92 325	-
AIRCALIN	10 434 973	2 101 920	0,21%	63 816	24 587	-
PROMOSUD	358 000	6 587 244	5,59%	19 000	19 000	-
NORD TOURISME	472 740	1 906 029	3,96%	18 740	0	-
SA KOULNOUE VILLAGE	5 688	751 718	3,86%	18 012	0	-
CSB	104 000	930 536	15,38%	15 990	15 990	15 385



Banque Calédonienne d'investissements (BCI)

RESULTATS OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'agences	24	24	25	26	27
Nombre de clients actifs	42 490	43 602	45 555	46 245	47 755
Total des dépôts clientèle créditeurs de la place hors créances rattachées (en K FCFP)	585 203 000	582 839 000	606 381 000	622 822 000	639 424 000
dont dépôts clientèle BCI (en K FCFP)	159 088 055	157 694 242	172 949 815	195 892 366	205 216 000
Part de marché dépôts	27,2%	27,1%	28,5%	31,5%	32,1%
Total des créances sur la clientèle nette de la place (en K FCFP)	652 846 000	663 631 000	683 573 000	709 721 000	763 239 000
dont BCI créances sur clientèle (en K FCFP)	202 042 274	210 731 009	226 312 283	240 336 339	262 348 051
Part de marché crédits	30,9%	31,8%	33,1%	33,9%	34,4%

Composition du portefeuille (en milliers F CFP)

Créances commerciales	1 303 673	1 377 721	1 213 663	1 225 927	1 116 116
Crédits à l'immobilier	99 288 041	103 698 180	114 736 951	125 281 604	142 371 409
Crédits de trésorerie	18 279 982	17 179 660	20 414 754	24 419 487	25 780 657
Prêts aux professionnels	72 844 676	79 911 856	80 710 417	80 285 950	82 896 796
<i>dont Développement rural</i>	<i>1 180 372</i>	<i>1 270 922</i>	<i>1 321 406</i>	<i>1 391 138</i>	<i>1 779 022</i>
<i>dont Pêche</i>	<i>131 201</i>	<i>113 081</i>	<i>96 059</i>	<i>87 603</i>	<i>116 881</i>
<i>dont Artisanat/Industrie</i>	<i>5 317 411</i>	<i>5 344 166</i>	<i>4 640 672</i>	<i>4 111 622</i>	<i>3 458 591</i>
<i>dont Hôtellerie/Tourisme</i>	<i>3 512 006</i>	<i>2 741 231</i>	<i>2 477 373</i>	<i>3 013 283</i>	<i>3 231 792</i>
<i>dont Services/Commerce</i>	<i>62 484 944</i>	<i>70 215 470</i>	<i>71 974 728</i>	<i>71 482 746</i>	<i>74 152 100</i>
Collectivités publiques	628 930	31 193	276 818	472 445	400 420
Comptes ordinaires débiteurs	9 363 676	8 150 080	8 742 963	8 027 754	8 141 134
Part des crédits à l'immobilier (%)	49%	49%	51%	52%	54%
Part des crédits de trésorerie (%)	9%	8%	9%	10%	10%
Part des prêts aux professionnels (%)	36%	38%	36%	33%	32%
<i>dont Services/Commerce(%)</i>	<i>86%</i>	<i>88%</i>	<i>89%</i>	<i>89%</i>	<i>89%</i>

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

BILAN

En K FCFP	2013	2014	2015	2016	2017
PASSIF					
Capital social	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Nombre d'actions émises	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Capitaux propres (hors FRBG)	20 866 880	22 689 720	24 823 111	26 867 213	28 989 037
Dettes financières	40 164 081	42 511 523	46 090 997	53 709 119	46 398 690
ACTIF					
Opérations de trésorerie et interbancaires (actif)	30 195 256	36 872 389	49 316 601	61 511 864	45 039 907
Total bilan	239 233 844	257 859 163	288 324 843	318 457 819	323 390 385

RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES

Produit net bancaire	8 525 690	9 703 796	10 296 277	10 669 044	10 932 113
Résultat brut d'exploitation (après charges de fonctionnement)	4 357 860	5 375 348	5 768 991	5 917 441	5 946 481
Coût du Risque	316 205	508 000	590 756	758 430	512 187
Impôts sur les bénéfices	1 782 510	2 200 933	2 229 070	2 164 182	2 277 341
Résultat net (après impôt, amortissements et provisions)	2 368 143	2 715 840	2 883 391	2 944 102	3 021 825

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION (en K FCFP)

Résultat avant impôt, amortissements et provisions	10 927	12 339	14 380	14 261	14 346
Résultat après impôt, amortissements et provisions	9 473	10 863	11 534	11 776	12 087

Ratios en %

Ratio de solvabilité bancaire					
dit ratio Mc Donough: c'est la limite de l'encours pondéré des prêts accordés par un établissement financier (actuellement à 8,625%)	11,4%	12,1%	12,3%	12,5%	12,8%
Rentabilité financière: résultat net/capitaux propres	11%	12%	12%	11%	10%

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Distribution totale	893 000	750 000	900 000	900 000	900 000
Dont Nouvelle-Calédonie	446 500	375 000	450 000	450 000	450 000

ETAT DE LA PARTICIPATION

La société distribue régulièrement des dividendes et les résultats financiers révèlent une valeur d'entreprise en forte progression régulière ne remettant pas en cause la valorisation de la participation de la Nouvelle-Calédonie. Il n'y a pas lieu de provisionner cette participation.

A noter que la BCI doit obligatoirement affecter une part importante de son résultat en capitaux propres si elle veut être en mesure d'accroître sa capacité à accorder des crédits. A défaut des ratios réglementaires l'en empêcheraient.



ENERCAL

CARACTERISTIQUES



Société anonyme

Création : 9 novembre 1955

Durée : 99 ans

55B15255

Clôture des comptes : 30 juin

Missions principales :

La production, le transport et la distribution d'énergie électrique en Nouvelle-Calédonie et éventuellement l'adduction d'eau potable et la distribution d'eau

Eléments permanents

- Premier **producteur** d'électricité du Territoire: 98% de la production totale
- Enercal a 3 concessions de production hydraulique (Yaté, Némaoua, THU)
- Enercal gère 4 centrales de production thermique (Népoui, Ducos, Doniambo, Prony)
- Depuis 1973, Enercal est concessionnaire du **transport** de l'énergie sur l'ensemble de la NC.
- Son principal client est EEC
- Enercal assure et gère la **distribution** électrique dans 27 des 33 communes

Actualité juillet 2015 - juin 2017

- Chute des ventes d'énergie aux métallurgistes KNS et SLN qui sont en baisse de 2 107 Ms sur 2 ans
- Hausse des ventes d'électricité à la Distribution Publique en volume de 11% entre 2015 et 2017
- Une mauvaise hydraulité en 2016, due au phénomène El Niño qui a eu un impact direct sur les ventes d'énergie en provenance du barrage de Yaté à la SLN et de Némaoua et la Thu.
- Blocage de Gadji en juillet 2015 avec pour conséquence une marche au fuel prolongée et un surcoût de traitement des cendres pour un montant total de 252 millions de FCFP
- Un résultat de 968 MF en 2017, en hausse après 2 années de baisse consécutive
- Le schéma de transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC) a été adopté à l'unanimité par le Congrès.
- ENERCAL a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2015
- Attaque d'EEC sur 6 concessions d'ENERCAL pour absence de mise en concurrence

ACTIONNARIAT : 612 061 actions

Prix de l'action	2 000 XPF				
	Actionnaires	Nombre d'actions	Montant FCFP	%	Comptes courants
publics	Nouvelle-Calédonie	333 090	666 180 000	54,42%	1 417 846 000
	Provinces	20	40 000	0,003%	
	Collectivités locales	15 326	30 652 000	2,50%	
Sous-total		348 436	696 872 000	56,93%	
privés	Eramet	99 784	199 568 000	16,30%	
	EDEV (EDF)	97 796	195 592 000	15,98%	
	ENGIE (GDF Suez Energie)	66 045	132 090 000	10,79%	
Sous-total		263 625	527 250 000	43,07%	
TOTAL CAPITAL		612 061	1 224 122 000	100,00%	

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 14 membres

Nom	Titre / représentant	Début de mandat	Fin de mandat
Roger KERJOUAN	Président / Nouvelle-Calédonie	21/06/2016	20/06/2022
Philippe GOMES	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	24/07/2014	27/06/2020
M. Philippe DUNOYER	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	27/06/2014	27/06/2020
Anthony LECREN	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	27/06/2014	27/06/2020
Yoann LECOURIEUX	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	27/06/2014	27/06/2020
Jacques LEGUERE	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	27/06/2014	27/06/2020
Adolphe DIGOUE	Administrateur / Commune de Yaté	09/07/2014	09/07/2020
Philippe MICHEL	Administrateur / Province Sud	06/06/2014	06/06/2019
Joseph GOROMIDO	Administrateur / Province Nord	20/06/2014	20/06/2019
Mathias WANEUX	Administrateur / Province des Iles	04/06/2014	04/06/2019
Frédéric BUSIN	Représentant permanent / EDF -systèmes énergétiques insulaires	04/12/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019/2020
Jérôme FABRE	Représentant permanent / ERAMET	04/12/2014	l'exercice 2019/2020
François LAFOREST	Représentant permanent / ENGIE	04/12/2014	l'exercice 2019/2020
Perrine Triballi, Laureen Thomas, Teddy Wongsodjirone, Richard Sameke	Délégués du Comité d'Entreprise	10/07/2017	30/06/2019

ROLE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE DANS LES ORGANES DE DECISION

Assemblée Générale	Approbation des comptes, distribution de dividendes, agrément d'un nouvel actionnaire...
Conseil d'administration	Engagement des crédits au delà de 50 MF pour les emprunts notamment

PERSONNEL au 30 juin 2017

Directeur : DEVEZA Jean-Michel

PERSONNEL (en milliers de F.CFP)	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	évolution entre 2015/ 2016	évolution moy. sur période
Effectif moyen	406	422	427	425	1,18%	2,89%
Montant de la masse salariale	3 368 802	3 478 426	3 465 610	3 561 730	-0,37%	2,23%
dont masse salariale	2 432 742	2 516 590	2 497 253	2 575 979	-0,77%	1,68%
dont charges sociales	936 059	961 836	968 358	985 751	0,68%	3,72%

FILIALES au 30 JUIN 2017

Nom de la filiale	Capital social	Capitaux propres (hors capital)	% de détention	Valeur d'acquisition	Valeur nette au 30/06/2017	Dividendes reçus
PRONYENERGIES SAS	1 794 451	4 285 901	75%	1 345 838 268	1 793 332	-

ENERCAL

CHIFFRE D'AFFAIRES

Années	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Production électrique totale (GWH)	2 245,8	2 344,3	2 371,2	2 470,0	2 397,8
Production thermique opérée	1 807,6	1 852,4	2 023,7	2 163,2	1 962,2
Production hydraulique opérée	381,8	432,7	287,1	251,9	379,9
Production éolienne et photovoltaïque	56,4	59,2	60,3	55,0	55,8
Transport: Vente d'énergie totale (GWH)	728,4	715,8	723,7	763,0	763,0
dont à Electricité et Eau de Calédonie-SUEZ	459,9	461,5	472,0	485,0	473,0
dont SLN	40,0	37,8	29,9	33,0	30,0
Nombre de clients distribués	34 793	36 469	38 032	39 303	40 604
Haute tension	330	345	364	377	390
solaire	515	504	500	520	513
basse tension	33 948	35 620	37 168	38 406	39 701

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ACTIF

En milliers de F.CFP	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Total actif immobilisé	38 681 685	40 632 594	41 886 926	42 563 984	43 358 288
Total actif circulant (stocks+réalisable et disponible)	8 448 027	10 289 858	10 045 756	9 561 522	11 369 012

PASSIF

Capitaux propres	10 349 066	12 438 582	13 612 785	13 983 081	14 890 121
Droits du concédant	14 472 224	16 715 941	18 422 512	19 217 262	20 762 805
Total des fonds propres	24 821 290	29 154 523	32 035 297	33 200 343	35 652 926
Provisions pour risques et charges	5 910 590	6 307 457	6 856 114	7 354 424	6 402 511
Dettes à long terme (crédits+comptes courants)	8 478 928	5 167 616	5 007 030	4 208 965	4 241 327
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	7 919 786	10 294 109	8 037 057	7 364 727	8 436 642
Total bilan	47 130 596	50 922 705	51 935 497	52 128 459	54 733 406

Ratios en %

capacité d'auto-financement: auto-financement/chiffre d'affaires	-9%	16%	13%	10%	8%
solvabilité financière: capitaux propres/passif total (critère >20%)	53%	57%	62%	64%	65%
autonomie financière: capitaux propres/dettes financières (critère > 1)	2,9	5,6	6,4	7,9	8,4
rentabilité financière résultat net/capitaux propres	8%	17%	9%	3%	7%

RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES

Chiffre d'affaires	21 349 119	29 541 460	30 438 588	29 000 239	28 657 384
Excédent brut d'exploitation	- 2 095 016	5 362 723	3 910 232	3 134 573	3 669 367
Impôts sur les bénéfices	-	230 833	927 908	271 286	696 013
Résultat net (après impôt, amortissements et provisions)	778 093	2 089 515	1 174 203	431 502	968 246
Capacité d'auto-financement	- 1 852 000	4 807 000	3 849 000	2 954 000	2 169 000

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION

Résultat net (après impôt, amortissements et provisions)	1,27	3,41	1,92	0,70	1,58
---	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme d'Economie Mixte
Date de création : 1988
Durée de la société : 99 ans
RCS : 88B202978

Missions principales

Concourir au développement de la Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement dans le secteur de la propriété immobilière et la location de logement. La SIC acquiert, aménage et gère les réserves foncières.

Dans ce cadre, elle construit des logements et des commerces principalement destinés à la location et ponctuellement à la vente. Dans le but d'une insertion économique et sociale par l'habitat, la SIC répond aux besoins de la population en leur proposant des logements adaptés.

Eléments permanents

- La SIC réalise des opérations de promotion et de construction de logement social et intermédiaire dans le cadre de programmes de défiscalisation métropolitaine. C'est pourquoi, elle a 77 filiales au 31/12/2017. En 20 ans, 3 631 logements ont obtenu un agrément fiscal soit une subvention de l'ETAT de 23 milliards de F.

- En logeant 1 calédonien sur 6 (40 000 locataires), la SIC est le premier bailleur social de Nouvelle-Calédonie et est un acteur économique de poids représentant 3,3% du PIB et 2 500 emplois indirects.

- L'augmentation du capital social de la SIC a été approuvée par l'assemblée générale de septembre 2015. Le capital passe ainsi de 4,530 milliards F. à 12 milliards F.

Actualités

- Le résultat net de la SIC accuse une forte baisse en 2016, il est divisé par 2,6 par rapport à l'année précédente (-151 MF) et se retrouve déficitaire pour l'exercice 2017 soit (-441 MF)

- La légère hausse du CA en 2017 (+1% soit +85 MF), est annulée par une hausse des charges nettes de 56 MF (+3%) restant toutefois plafonnées à la progression du patrimoine, ainsi qu'une hausse des dépenses de personnel de 29 MF. A cela s'ajoute une hausse des dotations aux amortissements (+205 MF) liée aux nouvelles livraisons et compensée par une hausse des reprises de subventions ad hoc (+36 MF), ainsi qu'une hausse des autres charges d'exploitation (+48 MF).

- Le nombre de logements gérés par la SIC atteint 10 624 en 2017 et celui des commerces 196, soit un patrimoine total de 10 820 lots.

- la SIC a livré 322 logements et 12 commerces en 2017

- 609 logements (7%) sont sur-occupés en 2017 contre 702 logements (8,1%) en 2014.

- Le taux de variation de l'impayé progresse à 2,10% en 2017 contre 1,40% en 2014, s'expliquant par un niveau de ressources des familles souvent inférieur au SMG et l'importance accrue de l'aide au logement à l'entrée.

- 4 613 locataires (43%) en 2017 ont bénéficié de l'aide au logement pour un total de 1,3 milliard F.

ACTIONNARIAT : 800 000 actions prix de l'action: 15 000 FCFP

Prix d'une action : 15 000 XPF

	Actionnaires	Nombre d'actions	Montant FCFP	%
Public	AFD	399 999	5 999 985 000	50%
	Nouvelle-Calédonie	399 999	5 999 985 000	50%
	Sous total public	799 998	11 999 970 000	100%
Privé	Annie BEUSTES	2	30 000	0%
	TOTAL CAPITAL	800 000	12 000 000 000	100%

CONSEIL D'ADMINISTRATION (9 membres)

Nom	Représentant	Titre	Début de mandat	Fin de mandat	Pouvoir
Philippe MICHEL	Nouvelle-Calédonie	Président	22 avril 2015	avril 2019	Voix prépondérante
Cynthia LIGEARD	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	12 décembre 2017	avril 2019	Une voix
Nicole ROBINEAU	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	27 juin 2014	avril 2019	Une voix
Yannick SLAMET	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	30 juin 2015	avril 2019	Une voix
Philippe RENAULT	AFD	Administrateur	17 octobre 2017		Une voix
Philippe BAUDUIN	AFD	Administrateur	17 octobre 2017		Une voix
Pascal COEVOET	AFD	Administrateur	21 mai 2013		Une voix
Denis BRUEL	Commissaire délégué PS	Administrateur			Une voix
Annie BEUSTES		Administrateur désigné	14 mars 2012	AG statuant sur les comptes 2017	Une voix

PERSONNEL au 31 décembre 2017

Directeur général : Louis-Jacques VAILLANT

PERSONNEL	2014	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017	Evolution 2014-2017
Effectif moyen	156	162	169	171	1,18%	9,62%
Montant de la masse salariale	1 020 607 600	1 082 352 748	1 123 311 203	1 153 365 395	2,68%	13,01%
dont masse salariale	699 200 972	745 593 020	768 616 984	781 202 395	1,64%	11,73%
dont avantages sociaux	321 406 628	336 759 728	354 694 219	372 163 000	4,93%	15,79%



Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie SAEM (SIC)

RESULTATS OPERATIONNELS CONSOLIDES DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

En KF.CFP/Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Indicateurs opérationnels						
Nombre de logements gérés	9 695	9 962	10 239	10 220	10 358	10 624
Nombre de locaux commerciaux gérés	166	170	187	183	184	196
Livraison de logements en N	479	339	288	292	202	322
taux de rotation des logements (Nombre de logements libérés/ an)	16,00%	15,70%	16,40%	16,00%	15,40%	17,70%
Taux de vacance financière	4,50%	3,10%	2,50%	2,00%	2,60%	3,40%
Taux d'impayés	1,49%	1,51%	1,40%	1,20%	1,30%	2,10%
Nombre de dossiers toutes aides au logement	3 093	3 532	4 017	4 697	4 582	4 715
Répartition du chiffre d'affaires (KF)						
Loyers et charges locatives	6 287 000	6 863 000	7 184 000	7 511 000	7 695 000	7 768 000
Rémunération de mandats	-	1 000	4 000	4 000	3 000	4 000
Rémunération de maîtrise d'ouvrage	175 000	163 000	200 000	397 000	275 000	192 000
Vente d'immeubles stockés	35 000	- 4 000	- 4 000	16 000	- 3 000	92 000
Chiffre d'affaires total	6 497 000	7 023 000	7 384 000	7 928 000	7 970 000	8 056 000

RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE

En MF.CFP	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ACTIF						
Total actif immobilisé	79 299 680	81 594 685	86 784 350	89 551 306	95 156 000	99 731 000
Total actif circulant (stocks+réalisable et disponible)	10 373 591	10 216 054	5 848 406	11 800 616	10 221 413	10 410 000
PASSIF						
Capitaux propres	36 569 321	37 209 979	37 054 913	40 704 616	43 342 892	43 532 391
<i>dont subventions d'investissement (défiscalisation+contrat de développement)</i>	23 648 237	24 201 428	24 019 477	27 424 728	29 953 636	30 583 075
Provisions pour risques et charges	214 865	298 293	187 715	128 799	178 453	193 972
Dettes à long terme (crédits+comptes courants)	49 599 479	51 770 102	51 821 504	57 141 314	59 059 564	62 872 222
Dettes fournisseurs et fiscales	3 289 606	2 532 365	3 568 625	3 377 194	2 796 238	3 542 205
Total bilan	89 673 271	91 810 739	92 632 757	101 351 923	105 377 147	110 140 790

Ratios en %

capacité d'auto-financement: auto-financement/CA	23%	22%	17%	12%	17%	15%
solvabilité financière: capitaux propres/passif total (critère >20%)	41%	41%	40%	40%	41%	40%
autonomie financière: capitaux propres/ dettes financières (critère > 1)	0,74	0,72	0,72	0,71	0,73	0,69
rentabilité financière résultat net/capitaux propres	0,42%	0,24%	0,07%	0,60%	0,21%	-1,01%

RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES EN KF.CFP

Chiffre d'affaires	6 497 000	7 023 000	7 384 000	7 928 000	7 970 000	8 056 000
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	3 810 000	4 052 000	4 297 000	4 722 000	4 610 000	4 651 000
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions (résultat net)	155 173	87 467	27 084	242 577	91 937	- 441 000

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION en KF.CFP

Résultat avant impôt, amortissements et provisions	13	13	14	6	6	6
Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,51	0,29	0,09	0,30	0,11	- 0,55

CAF en KF.CFP

Capacité d'autofinancement brut	2 573 000	2 709 000	2 863 000	3 198 000	3 040 000	2 944 000
Capacité d'autofinancement nette après remboursement emprunt/capital	1 464 000	1 517 000	1 284 000	931 000	1 354 000	1 232 000

Société d'économie Mixte de l'agglomération (SEM AGGLO)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme d'économie mixte
Date de création : 05/12/2003
Durée de la société : 99 ans
RCS 711697001

Missions principales

La production et la gestion d'un parc de logements locatifs aidés et très aidés sur le Grand Nouméa.

Eléments permanents

La SEM AGGLO réalise certaines opérations de promotion et de construction dans le cadre de programmes de défiscalisation métropolitaine dite « Loi Girardin ». En effet, le logement social et intermédiaire sont éligibles aux dispositifs de cette Loi. Ainsi, la SEM crée des entités ad hoc (SCI, SCPI, SAS, SA) qui vont porter les programmes de construction. C'est pourquoi, au 31 décembre 2015, la SEM AGGLO est partie prenante dans 9 SCI, 1 SCPI, 1 SA, 3 SAS et 3 SARL.

Actualités

- Le CA de la SEM AGGLO a augmenté, passant de 1 310 MF en 2016 à 1 403 MF en 2017.
- Elle gère 1745 logements contre 1658 à fin 2016 dont 912 en défiscalisation, 49 logements ont été livrés en 2017
- Le taux de vacance s'est établi à 1,5% en 2017 contre 2,2% en 2016
- La SEM AGLO n'a jamais présenté des ratios aussi avantageux. Son CA et son résultat net sont à leurs plus hauts niveaux depuis 2013. Toutefois, avec son fort recours à l'emprunt (54% du passif), l'exploitation propre ne suffit pas à couvrir les frais financiers. Ce sont les subventions qui permettent de dégager un résultat net positif.

ACTIONNARIAT : 16 000 actions

	Actionnaires	Représenté par	Nbr d'actions	Montant FCFP	%
Publics	Province SUD	Philippe MICHEL	35 000	87 500 000	43,75%
	Nouvelle-Calédonie	André BOUDART	5 800	14 500 000	7,25%
	Commune de Nouméa	Dominique SIMONET	5 800	14 500 000	7,25%
	Commune du Mont-Dore	Antoine Maurice PELAGE	5 800	14 500 000	7,25%
	Commune de Païta	Willy GATUHAU	5 800	14 500 000	7,25%
	Commune de Dumbéa	Reine CHENOT	5 800	14 500 000	7,25%
Sous-total collectivités locales			64 000	160 000 000	80,00%
Privés	CDC	Florian BECK	8 000	20 000 000	10,00%
	BNC	Didier BRUGUET	8 000	20 000 000	10,00%
Sous-total privés			16 000	40 000 000	20,00%
TOTAL CAPITAL			80 000	200 000 000	100,00%

CONSEIL D'ADMINISTRATION (12 membres)

Nom	Représentant	Titre	début de mandat	fin de mandat	Pouvoir
Dominique SIMONET	Nouméa	Président	17-févr-15	Elections 2020	Voix prépondérante
Philippe MICHEL	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une voix
Silipéléto MULIAKAAGA	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une voix
Henriette WAHUZUE-FALELAVAKI	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une voix
Paule GARGON	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une voix
Sylvain PABOUTY	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une voix
André BOUDART	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	17-avr-17	Elections 2019	Une voix
Reine CHENOT	Dumbéa	Administrateur	11-avr-14	Elections 2020	Une voix
Antoine Maurice PELAGE	Mont-Dore	Administrateur	10-avr-14	Elections 2020	Une voix
Willy GATUHAU	Païta	Administrateur	30-avr-14	Elections 2020	Une voix
Florian BECK	CDC	Administrateur	13-juin-13	31-déc-19	Une voix
Didier BRUGUET	BNC	Administrateur	13-juin-13	31-déc-19	Une voix

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES (8 actionnaires)

Nom	Représentant	début de mandat	fin de mandat	Pouvoir
Philippe MICHEL	Province SUD	6 juin 2014	Elections 2019	35 000 voix
André BOUDART	Nouvelle-Calédonie	27 juin 2014	Elections 2019	5 800 voix
Reine CHENOT	Commune de Dumbéa	11 avril 2014	Elections 2020	5 800 voix
Antoine Maurice PELAGE	Commune de Mont-Dore	10 avril 2014	Elections 2020	5 800 voix
Willy GATUHAU	Commune de PAITA	30 avril 2014	Elections 2020	5 800 voix
Florian BECK	Caisse des dépôts et consignations	18 juillet 2013	31/12/2019	8 000 voix
Didier BRUGUET	Banque de Nouvelle-Calédonie	9 juin 2015	31/12/2019	8 000 voix

PERSONNEL au 31 décembre 2017

Directeur : Jean-Loup LECLERQ

	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif	30	32	33	37	37
Evolution	0%	7%	3%	12%	0%
Charges de personnel	193 092	206 424	213 384	217 936	235 189
Evolution	20%	7%	3%	2%	8%



Société d'économie Mixte de l'agglomération (SEM AGGLO)

RESULTATS OPERATIONNELS CONSOLIDES DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de logements gérés	1 477	1 529	1 594	1 658	1 745
Taux de loyers impayés	0,7%	1,4%	1,5%	0,3%	1,2%
Taux de logements vacants	1,6%	2,3%	2,3%	2,2%	1,5%
Chiffre d'affaires loyers appelés	910 334	969 473	1 008 416	1 042 321	1 095 771
Chiffre d'affaires vente de terrains	104 490	54 260	51 300	52 490	76 000
Chiffre d'affaire prestation de services et fournitures	193 019	214 384	230 562	215 261	231 546
Chiffre d'affaires total	1 207 843	1 238 116	1 290 278	1 310 072	1 403 317
Production immobilisée et stockée	1 069 970	1 077 160	1 285 494	1 305 255	1 400 211
Subventions					

RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

en KF. CFP	2013	2014	2015	2016	2017
Actif immobilisé	20 875 209	20 901 315	22 617 521	23 063 642	24 391 921
Actif circulant	3 384 047	3 809 989	2 499 312	2 668 003	2 389 602
Total actif	24 259 256	24 711 304	25 116 833	25 731 645	26 781 523
Capitaux propres	9 192 182	9 511 379	9 680 304	9 906 747	10 338 330
dont subventions d'équipement			9 366 841	9 506 964	9 862 661
Provisions pour risques et charges	310 798	398 416	504 390	609 710	635 337
Dettes financières (crédits+comptes courants)	13 311 016	13 599 763	13 590 405	14 054 034	14 521 256
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	1 445 260	1 201 747	1 341 734	1 161 154	1 286 599
Total passif	24 259 256	24 711 304	25 116 833	25 731 645	26 781 522

Ratios en %

	2013	2014	2015	2016	2017
<u>capacité d'auto-financement:</u> auto-financement/chiffre d'affaires	29%	31%	36%	39%	33%
<u>solvabilité financière:</u> capitaux propres/passif total (critère >20%)	38%	38%	39%	39%	39%
<u>autonomie financière:</u> capitaux propres/ dettes financières (critère > 1)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
<u>rentabilité financière :</u> résultat net/capitaux propres	0,07%	0,36%	0,42%	0,87%	1,01%

RESULTATS GLOBAUX DES OPERATIONS EFFECTIVES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	648 402	633 304	652 561	662 661	631 900
Résultat après impôt, amortissements et provisions (Resultat net)	6 386	34 414	41 001	86 320	104 699

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION EN KF.CFP

	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	8,1	7,9	8,2	8,3	7,9
Résultat après impôt, amortissements et provisions (Resultat net)	0,08	0,43	0,51	1,08	1,31

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT EN KF.CFP

	2013	2014	2015	2016	2017
Capacité d'autofinancement brute (CAF)	353 096	383 402	468 378	509 104	468 470



Société d'Equipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme d'économie mixte

Date de création : 10/08/1971

Durée de la société : 99 ans

RCS : 71B35204

Date de clôture des comptes : 31 décembre

Missions principales :

Procéder, pour le compte de tiers ou pour son propre compte, à l'aménagement de zones urbaines, industrielles, d'activités économiques ou commerciales, ou touristiques, à des opérations de construction, d'activité ou de commerce, la réalisation d'équipements collectifs, ainsi qu'à des opérations de réhabilitation de patrimoine existant.

Éléments permanents

- La Secal a procédé en 2013 à une augmentation de capital qui a permis de valoriser par 10 les parts de ses actionnaires.
- Modification statutaire à la suite d'une remarque de la Chambre territoriale des Comptes portant sur l'objet social. Cette modification a été adoptée par toutes les assemblées des collectivités actionnaires en 2016.

Actualités

- le CA de la SECAL est de 661 MF en 2017 contre 652 MF en 2016, soit une hausse de 1% (+8,5 MF). Cela s'explique notamment par la réalisation d'une marge sur l'opération propre Le Santal, livré en 2017.
- les statuts de l'organisme ont évolué : la SECAL peut prendre des participations dans des sociétés ou des filiales, et intervenir dans le Pacifique.
- en 2016 le projet Médipôle a été livré, les travaux de la ligne 1 du Néobus, pour le compte du SMTU, ont commencé, et les premiers chantiers sur les ouvrages de la transversale Hienghène/Kaala Gomen en province Nord ont été lancés.
- la SECAL diversifie ses offres de services dans le domaine de la Mobilité (transport scolaire), de la Gestion (Management et Gestion administrative de la SPL Loyauté Habitat entre autres), et de l'entretien du patrimoine, en Province Nord auprès des collèges et lycées de la province, et sur tout le territoire pour le compte de l'OPT.

ACTIONNARIAT: 10 000 actions prix de l'action 56 600 FCFP

Actionnaires	Représenté par	Nbr d'actions	Montant FCFP	%
Province des ILES	Alain SIWOINE	1 600	90 400 000	16,00%
Province NORD	Yannick SLAMET	1 024	57 856 000	10,24%
Province SUD	Sutita SIO-LAGADEC	800	45 200 000	8,00%
Nouvelle-Calédonie	Yoan LECOURIEUX	800	45 200 000	8,00%
Ville de Nouméa	Marc ZEISEL	800	45 200 000	8,00%
Commune du Mont-Dore	Maurice PELAGE	380	21 470 000	3,80%
Commune de Païta	Sébastien MACKENZIE	250	14 125 000	2,50%
Commune de Dumbéa	Georges NATUREL	109	6 158 500	1,09%
Sous-total collectivités locales		5 763	325 609 500	57,63%
Etat	Thierry LATASTE	2 000	113 000 000	20,00%
CDC	Éric PANNOUX	800	45 200 000	8,00%
BCI	Marie-France LOISEAU	800	45 200 000	8,00%
AFD	Philippe RENAULT	637	35 990 500	6,37%
Sous-total Etat et privés		4 237	239 390 500	42,37%
TOTAL CAPITAL		10 000	565 000 000	100,00%

CONSEIL D'ADMINISTRATION (12 membres)

Nom	Représentant	Titre	Début de mandat	Fin de mandat	Pouvoir
Yoan LECOURIEUX	Nouvelle-Calédonie	Président	23-janv.-18	Elections 2019	Voix prépondérante
Yannick SLAMET	Province Nord	Vice-Président	18-déc.-14	Elections 2019	1 voix
Sutita SIO-LAGADEC	Province Sud	Vice-Présidente	04-mai.-16	Elections 2019	1 voix
Alain SIWOINE	Province Iles Loyauté	Vice-Président	04-juin.-14	Elections 2019	1 voix
Jacques LALIE	Province Iles Loyauté	Administrateur	04-juin.-14	Elections 2019	1 voix
Marc ZEISEL	Nouméa	Administrateur	29-avr.-14	Elections 2020	1 voix
Georges NATUREL	Dumbéa, Païta et Mont-Dore	Administrateur	11-avr.-14	Elections 2020	1 voix
Thierry LATASTE	Etat	Administrateur	20-juin.-16	-	1 voix
Denis BRUEL	Etat	Administrateur	13-avr.-17	-	1 voix
Éric PANNOUX	CDC	Administrateur	09-juin.-15	AGO 2021	1 voix
Marie-France LOISEAU	BCI	Administratrice	09-juin.-15	AGO 2021	1 voix
Philippe RENAULT	AFD	Administrateur	09-juin.-15	AGO 2021	1 voix

CENSEURS

Daniel POIGOUNE	Censeur	9 juin 2015	jusqu'à AGO 2021
Damien YEIWENE	Censeur	9 juin 2015	jusqu'à AGO 2021

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Laurent CABRERA	Vice-Président / Commissaire du Gouvernement	17 novembre 2015
-----------------	--	------------------

PERSONNEL au 31 décembre 2017

Directrice Générale : Marie-Paule ROBINEAU

	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif	48	47	46	50	49
Evolution		-2%	-2%	9%	-2%
Charges de personnel	423 743 023	419 236 962	414 880 713	415 193 394	425 380 754
Evolution		-1%	-1%	0%	2%

Etablissements secondaires au 31 décembre 2017

SECAL NORD depuis le 3 décembre 1998

Société d'Equipeement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL)

RESULTATS OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES EN KF.CFP

	2013	2014	2015	2016	2017
Aménagement	251 724	266 714	277 301	249 100	216 882
Mobilité (Néobus et études)	123 366	105 022	96 111	135 530	124 962
Nord	101 340	91 019	98 798	82 683	79 695
Constructions publiques	93 500	89 199	79 018	93 437	92 667
Habitat	29 500	29 400	28 900	30 300	35 560
Gestion	0	0	0	0	9 785
Opérations propres	9 979	73 986	61 854	10 040	56 620
Loyers	38 605	47 960	46 956	51 036	44 406
Chiffre d'affaires total	648 014	703 300	688 938	652 126	660 578

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES EN KF.CFP

	2013	2014	2015	2016	2017
Actif immobilisé net	618 891	575 154	686 534	675 028	628 531
<i>Stock et en cours</i>	17 747 994	17 543 970	19 932 907	20 955 750	20 756 534
<i>Créances d'exploitation et autres créances</i>	1 638 058	4 878 395	2 266 072	4 721 790	1 052 006
<i>Trésorerie</i>	4 923 025	2 622 534	5 274 806	4 288 990	8 526 158
Actif circulant	24 309 078	25 044 900	27 473 786	29 966 530	30 334 698
Comptes de régularisation actif	2 935	4 035	5 443	2 211	3 173
Total actif	24 930 903	25 624 089	28 165 763	30 643 769	30 966 402
Capitaux propres	696 585	742 277	776 788	800 104	813 756
Provisions pour risques et charges	12 819	20 319	32 403	47 614	40 195
Dettes financières (emprunts + comptes courants)	15 358 425	16 018 375	18 345 883	18 370 636	18 980 711
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	5 969 105	7 479 270	7 084 558	8 546 793	8 517 148
Comptes de régularisation passif	2 893 970	1 363 847	1 926 131	2 878 623	2 614 592
Total passif	24 930 903	25 624 089	28 165 763	30 643 769	30 966 402

Ratios en %

	2013	2014	2015	2016	2017
capacité d'auto-financement: auto-financement/chiffre d'affaires	11%	11%	14%	9%	7%
solvabilité financière: capitaux propres/passif total (critère >20%)	3%	3%	3%	3%	3%
rentabilité financière : résultat net/capitaux propres	4,65%	6,60%	4,79%	3,25%	2,01%

RESULTATS GLOBAUX DES OPERATIONS EFFECTIVES EN KF.CFP

	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	73 357	120 334	109 574	69 353	65 699
Impôts sur les bénéfices (IS)	6 250	20 120	14 684	5 398	12 194
Résultat après impôt, amortissements et provisions (Résultat net)	32 386	48 999	37 234	26 039	16 375

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION EN KF.CFP

	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	7,3	12,0	11,0	6,9	6,6
Résultat après impôt, amortissements et provisions (Résultat net)	3,2	4,9	3,7	2,6	1,6

CAF en KF.CFP

Capacité d'autofinancement brute (CAF)	71 682	80 031	97 186	59 251	48 207
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------



SOCIETE CALEDONIENNE DE TRANSPORTS AERIENS - (AIR CALEDONIE)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme

Date de création : 21/09/1955 (JONC du 04/07/1955)

Durée de la société : 99 ans

RCS : 55B15016

Clôture des comptes : 31 mars

Missions principales :

Assurer une desserte aérienne de l'ensemble du réseau domestique de la Nouvelle-Calédonie

Éléments permanents

• Flotte de 4 ATR dont le dernier a été acheté en décembre 2017.

• Les avions effectuent jusqu'à douze cycles (un atterrissage et un décollage) par jour ainsi que des trajets de 45 minutes.

Actualités

- Renouvellement de la flotte finalisé en janvier 2018 grâce à l'augmentation du capital social faite par compensation des comptes courants (600 millions) de la Nouvelle-Calédonie et des provinces Nord et Iles, de la défiscalisation, un emprunt bancaire garanti par la Nouvelle-Calédonie et la vente de 2 avions avec une plus value de 915,7 MF. cfp.

- Ouverture du nouvel aéroport de fret en janvier 2018

ACTIONNARIAT: 365 458 actions (au 31 mars 2017)

	Actionnaires	Nombre d'actions	Montant FCFP *	%
Publics	Nouvelle-Calédonie	191 690	421 718 000	52,45%
	Province des îles Loyauté	95 794	210 746 800	26,21%
	Province Nord	53 178	116 991 600	14,55%
	Province Sud	18 854	41 478 800	5,16%
	Sous-total	359 516	790 935 200	98,37%
Privés	Air France	1 937	4 261 400	0,53%
	Divers	4 005	8 811 000	1,10%
	Sous-total	5 942	13 072 400	1,63%
	TOTAL CAPITAL	365 458	804 007 600	100,00%

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 12 membres (au 31 mars 2017)

Nom des administrateurs	Titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	Pouvoir
Samuel HNEPEUNE	PDG - directeur général-administrateur	24/02/2012 (adm.) 01/09/2013	2018	Voix prépondérante
Province Sud	représentant permanent : Marie-Françoise HMEUN	02/12/2016	2022	1 voix
Province Nord	représentant permanent : Yannick SLAMET	02/12/2016	2022	1 voix
Nouvelle-Calédonie	représentant permanent : Gilbert TYUIENON	02/12/2016	2022	1 voix
Paul MAES	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Elia WALEWENE	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Louis ESCEMBRENNER	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Neko HNEPEUNE	administrateur	24/02/2012	2018	1 voix
Mathias WANEUX	administrateur	24/02/2012	2018	1 voix
Damien YEIWENE	administrateur	24/02/2012	2018	1 voix
Rezza WAMYTAN	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Daniel GOA	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Eugène UKEIWE	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Grégoire BERNUT	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix

PERSONNEL au 31 mars 2017

Directeur : Samuel HNEPEUNE

en K FCFP	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	Evolution entre 2016 et 2017
Nombre de salariés moyen	290,4	304,2	329,3	367,6	374,4	2%
Montant des charges de personnel	2 212 189	2 366 332	2 709 672	2 939 289	3 020 425	3%
dont masse salariale	1 646 010	1 759 853	2 030 480	2 201 576	2 240 601	2%
dont charges sociales	566 178	606 479	679 192	737 712	779 824	6%



SOCIETE CALEDONIENNE DE TRANSPORTS AERIENS - (AIR CALEDONIE)

CHIFFRE D'AFFAIRES

Années/MF	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Transport de passagers						
chiffres d'affaires passagers	3 493 361	4 030 698	4 216 240	4 630 563	4 558 713	4 448 676
nombre de passagers trafic total	352 572	393 901	409 917	434 581	440 270	431 875
nombre de passagers trafic continuité	1 588	74 688	110 063	124 340	119 260	121 588
Transport de fret						
chiffres d'affaires fret	148 739	176 816	199 514	218 497	210 327	231 431
kilogrammes de fret	1 450 986	1 581 314	1 746 000	1 865 000	1 796 000	1 713 229
Transport d'excédent de bagages						
chiffres d'affaires excédent bagages	146 850	189 590	205 492	204 205	194 987	212 607
kilogrammes d'excédent bagages	707 342	882 483	954 228	951 795	903 882	723 756
Contributions des collectivités publiques						
Sommes versées par les Provinces Iles et Nord	156 041	192 076	176 523	192 227	151 952	387 141
Produits commerciaux et de maintenance						
Chiffre d'affaires produits commerciaux et de maintenance	135 179	123 189	122 380	127 918	135 707	147 936
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
Sommes versées par la Nouvelle-calédonie et l'ADANC	139 087	153 293	268 221	198 621	182 217	199 379

SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE

En K FCFP	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
ACTIF						
Actif immobilisé	1 971 113	1 837 668	3 492 634	3 292 088	3 371 111	5 936 520
Actif circulant (stocks+réalisable et disponible)	1 513 299	2 242 226	2 573 623	2 370 829	1 778 171	1 987 554
PASSIF						
Capitaux propres	129 161	448 252	646 532	428 636	419 371	1 857 918
Provisions pour risques et charges	394 408	496 959	622 686	846 524	670 775	543 500
Dettes à long terme (crédits+comptes courants)	1 974 037	1 780 314	3 268 530	2 897 073	2 509 426	3 865 532
Dettes fournisseurs et fiscales	546 307	723 741	778 121	774 180	1 015 830	1 084 885
Autres dettes (billets payés mais non utilisés depuis 2 ans)	440 536	630 970	750 456	716 474	533 880	572 384
Total bilan	3 484 451	4 080 236	6 066 325	5 662 888	5 149 282	7 924 219

Ratios en %

capacité d'auto-financement: auto-financement/chiffre d'affaires	8%	14%	13%	8%	5%	4%
Solvabilité financière: fonds propres/passif total (critère > 20%)	4%	11%	11%	8%	8%	23%
Autonomie financière: fonds propres/dettes financières (critère >1)	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,5
rentabilité financière résultat net/capitaux propres	63,14%	71,19%	30,67%	-50,83%	-2,21%	45,13%

RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES

Chiffre d'affaires (recettes aériennes+pdts annexes)	4 096 382	4 719 506	4 920 149	5 376 644	5 251 687	5 427 791
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	337 218	660 640	646 744	532 248	116 321	192 296
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	21 010
Résultat après impôt, amortissements et provisions (résultat net)	81 548	319 090	198 280	-217 895	-9 265	838 549
capacité d'auto-financement (CAF) en KF	337 417	660 701	646 814	436 562	244 643	221 062

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION

Résultat avant impôt, amortissements et provisions	3,64	7,12	6,97	5,74	1,25	2,96
Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,88	3,44	2,14	-2,35	-0,10	2,29



Air Calédonie International (AIRCALIN)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme
Date de création : 19/08/1983 (Nouvelles-Calédoniennes du 07/09/1983)
Durée de la société : 99 ans
RCS : 838091454
Siège social : 8, rue Frédéric Surleau
Etablissements secondaires : Paris : 4 rue de Vendatour - 75001 Paris 01 depuis le 2 janvier 2007
 Polynésie Française : BP 4479 - 98713 Papeete depuis le 3 octobre 1989
Capital social : 10.434.973 XPF
Missions principales :
Assurer une desserte aérienne extérieure de la Nouvelle-Calédonie permettant son désenclavement pour les échanges économiques et l'intérêt général

Eléments permanents

- Exploitation de 2 A 320 + 2 A330 dont 3 en propriété + 2 Twin Otter
- Demande de défiscalisation déposée auprès de la DGFIP pour renouveler 4 avions sur les 2 prochains exercices

Actualités

- * AIRCALIN affiche depuis 3 années consécutives un résultat net bénéficiaire : 458 MF en 2017, 315 MF en 2016 et 317 MF en 2015
- * En 2017, les recettes sont en augmentation de 143 MF (+1%) ce qui s'explique par hausse du trafic passagers (+1,6%) et des recettes liées au fret (+7% soit +116 MF)
- * Aircalin s'engage dans le renouvellement de l'ensemble de sa flotte (investissement de 39,2 milliards F).
- * Pour financer le projet, la compagnie a contracté un prêt de 20 milliards F maximum garanti à 25% (soit 5 milliards F) par la Nouvelle-Calédonie. Un dossier de défiscalisation est également en cours.
- * Le purchase agreement pour l'achat des avions a été signé avec Airbus et la livraison du premier avion est prévue en mai 2019
- * Serge WOLF a démissionné du Conseil d'administration en 2017

ACTIONNARIAT: 6 222 405 actions

Prix de l'action :

1677 F

	Actionnaires	Nombre d'actions	Montant FCFP	%
Publics	ADANC	6 183 624	10 369 937 448	99,95%
	Sous-total	6 183 624	10 369 937 448	99,95%
	Groupe Sofrana	15 021	25 190 217	404,83%
	Banque Calédonienne d'investissement	12 851	21 551 127	346,35%
	Air Calédonie	6 668	11 182 236	179,71%
Privés	Air France Finance	2 417	4 053 309	65,14%
	Didier Leroux	551	924 027	14,85%
	Divers actionnaires	1 246	2 089 542	33,58%
	Personnel AIRCALIN	27	45 279	0,73%
	Sous-total	38 781	65 035 737	79,99%
	TOTAL CAPITAL	6 222 405	10 434 973 185	179,94%

CONSEIL D'ADMINISTRATION = 11 membres

Nom	Titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	Pouvoir
Bernard DELADRIERE	Président du conseil d'administration	AGO 27/6/2012	AGO 2018	Voix prépondérante
Gilbert TYUIENON	Représentant permanent de l'ADANC	30/09/2015	AGO 2018	1 voix
Philippe GOMES	Représentant permanent de la SEM Promo Sud	AGO 24/08/2016	AGO 2019	1 voix
Samuel HNEPEUNE	Représentant permanent de AIRCAL	AGO 27/6/2012	AGO 2018	1 voix
Stefan VANOVERMER	Représentant permanent de AIR France FINANCE	20/05/2016	AGO 2018	1 voix
Jean-Claude BRIAULT	administrateur	19/10/2015	AGO 2021	1 voix
Jean-Pierre FLOTAT	administrateur	29/06/2017	AGO 2022	1 voix
Martine LAGNEAU	administratrice	19/10/2015	AGO 2021	1 voix
Phillipe MICHEL	administrateur	19/10/2015	AGO 2021	1 voix
Louis POMMELET	administrateur	19/10/2015	AGO 2021	1 voix

PERSONNEL au 31 décembre 2016

Directeur général : Didier TAPPERO

Personnel	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif moyen de salariés	498	507	517	524	523
Evolution		1,8%	2,0%	1,4%	-0,2%
Montant de la masse salariale	3 141 141 689	3 189 843 819	3 291 444 389	3 332 068 605	3 362 471 014
Evolution		1,6%	3,2%	1,2%	0,9%

ENGAGEMENT DE L'ADANC

Délibération du 11 décembre 2013

Objet	Soutien financier à hauteur de 2,1 milliards pour l'ouverture de la ligne Melbourne et le renfort de liaisons pour l'Australie
Durée	6 ans soit 350 MF par an à compter de février 2014, le dernier versement sera en août 2019

GARANTIE D'EMPRUNT de la Nouvelle-Calédonie

Montant de la grantie	25% d'un prêt de 20 milliards F.CFP maximum, soit 5 milliards F.CFP maximum . Premier décaissement en 2019
Objet du prêt	Renouvellement de la flotte d'Aircalin

Air Calédonie International (AIRCALIN)

RESULTATS OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

CHIFFRE D'AFFAIRES

Années/K FCFP	2013	2014	2015	2016	2017
Transport de passagers					
Chiffres d'affaires passagers + charter	12 656 000	15 520 000	15 423 000	15 498 000	15 555 000
Chiffre d'affaire généré par passagers Néo-Calédonien	6 398 000	7 768 000	8 034 000	7 708 000	7 373 000
Chiffre d'affaire généré par passagers hors territoire	6 198 000	7 689 000	8 086 000	7 758 000	8 143 000
Transport de fret et poste					
chiffres d'affaires fret	895 000	874 000	873 000	754 000	859 000
Transport frètement					
chiffres d'affaires frètement	3 694 000	817 000	808 000	796 000	880 000
Produits commerciaux					
Chiffre d'affaires autres	362 000	194 000	910 000	1 080 000	1 101 000
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
Subventions de Wallis et Futuna et l'ADANC	350 269	793 840	721 627	704 308	727 842

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

ACTIF

En K FCFP	2013	2014	2015	2016	2017
Total actif immobilisé	12 402 210	11 350 931	10 149 753	9 716 881	12 385 176
Total actif circulant (stocks+réalisable et disponible)	8 744 023	9 063 876	10 759 945	13 229 122	10 964 005
PASSIF					
Capitaux propres	11 950 217	11 904 833	12 222 112	12 536 893	12 995 075
Provisions pour risques et charges	2 131 689	1 174 784	1 510 575	1 991 868	2 148 995
Dettes à long terme (crédits+comptes courants)	271 983	231 653	187 921	744 080	561 964
Dettes fournisseurs et fiscales	3 340 231	3 505 746	3 219 606	3 927 076	3 657 765
Autres dettes (billets payés mais non utilisés depuis 2 ans)	3 484 420	3 562 353	3 730 008	3 682 126	4 009 880
Ecart de conversion passif	25 302	56 240	52 026	79 722	28 974
Total bilan	21 203 845	20 435 614	20 922 251	22 961 764	23 402 654

Ratios en %

capacité d'auto-financement:					
auto-financement/chiffre d'affaires	6%	2%	11%	13%	13%
solvabilité financière: capitaux propres/passif total (critère >20%)	56%	58%	58%	55%	56%
autonomie financière: capitaux propres/dettes financières (critère > 1)	43,9	51,4	65,0	16,8	23,1
rentabilité financière					
résultat net/capitaux propres	-5,30%	-0,38%	2,60%	2,51%	3,53%

RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES en K FCFP

Chiffre d'affaires total (recettes aériennes + pdts annexes)	17 605 942	17 404 824	18 013 912	18 127 637	18 395 855
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	467 773	- 193 927	1 543 400	384 471	582 641
Impôts sur les bénéfices	1 075	1 621	4 736	8 210	13 807
Résultat après impôt, amortissements et provisions (résultat net)	- 633 062	- 45 383	317 279	314 781	458 182
Capacité d'auto-financement (CAF)	1 065 355	378 687	2 063 206	2 392 690	2 441 741

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION

Résultat avant impôt, amortissements et provisions	0,08	-0,03	0,25	0,06	0,09
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-0,10	-0,01	0,05	0,05	0,07



ANNEXES

Fiches d'identité des syndicats mixtes



CARACTERISTIQUES

Catégorie	Syndicat Mixte
Date de création	1er décembre 1999
Dernier statut	24 décembre 2013
Missions principales	- Favoriser le développement rural durable en Nouvelle-Calédonie, par des activités de recherche finalisée en appui au développement et des réalisations expérimentales - Conseiller les autorités de la Nouvelle-Calédonie - Contribuer à la diffusion des résultats de ses travaux et de l'information scientifique et technique - Participer à la formation de cadres néo-calédoniens - Favoriser la valorisation des résultats de ses recherches et de son savoir-faire - Effectuer des expertises scientifiques et techniques dans son champ de compétences - Développer des relations de coopération

Conseil d'administration : 9 membres (et 9 suppléants)

Nom	Titre	Suppléant	Représente	début mandat	fin mandat
Paul Néaoutyine	Président	Joseph Goromido	Province Nord	21/06/2016	Non défini
Basile Citré	Vice-président	Mathias Waneux	Province des îles	21/06/2016	Non défini
Corine Voisin	Administrateur	x	Province Sud	29/12/2017	Non défini
Nicolas Metzdorf	Administrateur	x	Province Sud	23/01/2018	Non défini
Ulric De La Borie De La Batut	Administrateur	x	Etat	23/04/2018	Non défini
Daniel Barthélémy	Administrateur	Laurent Maggia	Cirad	25/06/2014	Non défini

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : Au moins la moitié des membres, soit 3 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statutaire Aucune participation statutaire. Répartition et montant définis à travers les contrats de Nouvelle-Calédonie : développement Etat/intercollectivités.

Ordonnateur : Directeur général

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

Directeur :	Laurent L'Huillier	Effectif au 31/12 : 65 permanents	
nommé le :	08-juin-11	Effectif mis à disposition par la NC :	aucun

Effectif moyen	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017
Effectif moyen (en comptant le personnel temporaire et Cirad)	125	144	128	-11,1%
Montant de la masse salariale	554 774 762	510 245 951	479 203 165	-6,1%

HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES

Subventions totales (équipement et d'exploitation)	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017
Etat	172 686 068	197 200 000	197 208 000	0%
Subventions Nouvelle-Calédonie	238 929 772	350 000 000	211 193 523	-40%
Subventions Provinces	217 000 000	16 646 451	199 002 000	1095%
dont Subventions Provinces Sud	105 000 000	2 186 451	75 006 000	3330%
dont Subventions Provinces Nord	75 000 000	-	87 006 000	100%
dont Subventions Provinces îles	37 000 000	14 460 000	36 990 000	156%
TOTAL	628 615 840	563 846 451	607 403 523	8%

INDICATEURS DE GESTION

PRODUCTION	2015	2016	2017	Variation 2016-2017
Nombre de publications scientifiques et techniques	40	30	36	6
Nombre de rapports de recherches	27	16	24	8
Nombre de rapports d'expertise	21	13	7	-6
Nombre de Colloques scientifiques	29	20	40	20
Nombre de doctorants encadrés/coencadrés	12	12	13	1
Nombre de stagiaires encadrés	-	25	17	-8



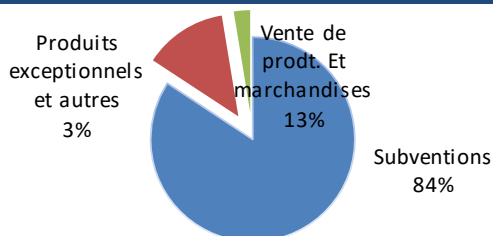
COMPTE DE RESULTAT

Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Recettes	792 583 562	712 707 068	721 906 540	1%
Ordre	0	0	778 000	
Réel	792 583 562	712 707 068	721 128 540	1%
Atténuation des charges	11 360 957	12 848 383	10 214 379	
Vente de produits fabriqués, prestation de services	145 884 428	133 897 080	94 961 418	-29%
Subventions d'exploitation	628 615 840	563 846 451	607 403 523	8%
dont Subvention Nouvelle-Calédonie	238 929 772	350 000 000	211 193 523	-40%
Autres produits de gestion courante	0	0	4 344	
Produits financiers	6 989	15 009	20 996	40%
Produits exceptionnels	6 715 348	2 100 145	8 523 880	306%
Depenses	740 475 823	683 512 122	645 804 629	-6%
Ordre	44 393 074	39 030 339	39 955 626	2%
Réel	696 082 749	644 481 783	605 849 003	-6%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	132 162 997	134 040 298	123 920 340	-8%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	554 774 762	510 245 951	479 203 165	-6%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 431 980	35 000	44 625	28%
CHARGES FINANCIERES	7 616 790	8 281	15 166	83%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	96 220	152 253	2 665 707	1651%
Résultat de fonctionnement	52 107 739	29 194 946	76 101 911	161%
Section investissement				
Recettes	44 393 074	39 837 799	39 955 626	0%
Réel	0	807 460	0	-100%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		807 460	0	-100%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0		
Ordre	44 393 074	39 030 339	39 955 626	2%
Depenses	44 926 750	33 756 411	26 036 124	-23%
Réel	44 926 750	33 756 411	25 258 124	-25%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	
IMMOBILISATIONS	44 926 750	33 756 411	25 258 124	-25%
Ordre	0	0	778 000	
Résultat d'investissement	-533 676	6 081 388	13 919 502	129%
Résultat de l'exercice	51 574 063	35 276 334	90 021 413	155%

BILAN

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
TOTAL BILAN	461 492 999	499 118 052	586 707 373	18%
ACTIF Dont immobilisations nettes	165 348 690	145 957 260	160 074 762	10%
PASSIF Dont fonds propres	437 620 020	467 622 426	543 526 337	16%
Dont dettes financières au 31/12	0	0	0	
Dont dettes d'exploitation et dettes diverses	19 839 238	37 167 194	31 198 329	-16%

STRUCTURE DU FINANCEMENT 2017



Autonomie financière 2018
(ressources de fonct. réelles hors dotations externes / ressources de fonct. réelles)
18,7%

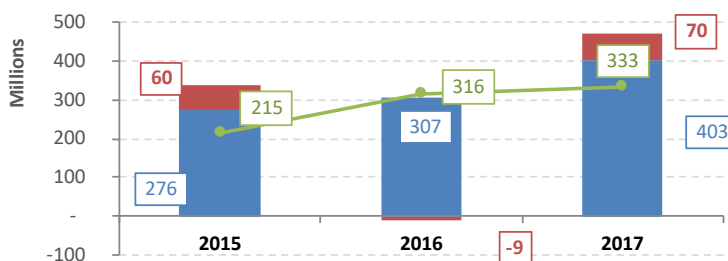
ANALYSE FINANCIERE SUR LE REALISE

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Epargne brute ou CAF	97 491 486	66 270 665	109 415 534	65%
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	46%	51%	23%	-55%

FDR 2016 : 307 MF
Soit 163 jours de dépenses réelles

FDR 2017 = 403 MF
soit 230 jours de dépenses réelles

■ BFR
■ FDR
● TRESO NETTE



CARACTERISTIQUES

Catégorie	Syndicat Mixte
Date de création	20 juillet 2005
Dernier statut	3 mai 2005

Missions principales

- La gestion de l'aquarium
- La participation à la promotion, la protection et la conservation des différents milieux aquatiques en NC
- La participation à la promotion touristique
- La participation à des programmes pédagogiques, de formation scientifique et de recherche
- La contribution à la diffusion de l'information scientifique et technique en la matière
- Le développement de la coopération avec des institutions et organismes homologues français, européens et étrangers

FAITS MARQUANTS / ACTUALITE

Dès 2013, des signalements de désordres structurels imputables à des malfaçons liées à la construction de l'équipement réalisée par la société ARBE ont été constatés et attestés par un rapport d'expertises. Les dégradations concernent l'avancée des bétons de 3 bassins (dont les 2 plus importants), sur l'étanchéité de la rivière extérieure, sur des menuiseries, et sur la ventilation et des aménagements intérieurs.

Cet état de dégradation très avancée des bétons et du ferrailage impose la programmation d'une rénovation urgente. Comme la responsabilité décennale se finissait en mai 2018, la ville de Nouméa, propriétaire de la construction a engagé une procédure contentieuse pour un montant 274 millions de préjudices comprenant les réparations mais aussi la perte d'exploitation de l'Aquarium

COMITE SYNDICAL : 10 membres (et 10 suppléants)

Nom	Titre	Suppléants	Représente	début mandat	fin mandat
Yves MAGNIER	Administrateur	Rusmaeni SANMOHAMAT	Nouvelle-Calédonie	27/06/2014	30/04/2019
Didier POIDIYALIWANE	Administrateur	Hanner XALITE		12/12/2017	30/04/2019
Pascale DONIGUIAN	Administrateur	Thierry Santa	Province Sud	06/06/2014	30/04/2019
Aloisio SAKO	Administrateur	Roch WAMYTAN		06/06/2014	30/04/2019
Nina JULIE	Vice-présidente	Marie François HMEUN		06/06/2014	30/04/2019
Eugène UKIWE	Administrateur	Henriette WAHUZUE-FALELAVAKI		28/10/2016	30/04/2019
Françoise SUVÉ	Présidente	Valérie LAROQUE	Nouméa	29/04/2014	31/03/2020
Dominique KORFANTY	Administrateur	Mireille LEVY		23/10/2014	31/03/2020
Marcus DESCHAMPS	Administrateur	Dianne BUI-DUYET		22/12/2014	31/03/2020
Christophe CHEVILLON	Administrateur	Tuilogona O'CONNOR		29/04/2014	31/03/2020

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : Moitié des membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statutaire Les membres fondateurs contribuent au financement du syndicat mixte à hauteur respectivement de 40 % pour **Nouvelle-Calédonie** : la province Sud et la commune de Nouméa et de 20 % pour la Nouvelle Calédonie.

Ordonnateur : Directeur

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

Directeur : M. FARMAN **Effectif au 31/12** 23 + 2 temporaires
nommé le : 25/10/2005

Effectif moyen	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017
Effectif moyen	22,4	23,5	23,7	
Montant de la masse salariale	158 564 805	178 361 445	165 490 107	-7%
dont traitements et salaires	120 739 880	124 367 409	122 460 310	-2%
dont charges sociales	37 824 925	53 994 036	43 029 797	-20%

HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES

Subventions d'équipement et d'investissement	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017
Nouvelle-Calédonie	26 000 000	32 000 000	28 800 000	-10%
Province Sud	64 319 600	79 905 285	71 085 800	-11%
Communes	64 000 000	64 000 000	64 000 000	0%
Etat	1 989 999	4 653 938	0	0%
TOTAL	156 309 599	180 559 223	163 885 800	-9%



AQUARIUM - DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES (en F.CFP)

COMPTE DE RESULTAT

Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Recettes	273 355 630	334 682 412	319 688 981	-4%
Ordre	41 046	0	0	
Réel	273 314 584	334 682 412	319 688 981	-4%
VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION DE SERVICES MARCHANDISES	108 439 583	151 267 848	151 452 521	0%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	156 309 599	180 559 223	163 885 800	-9%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	360 000	796 250	1 899 500	139%
PRODUITS FINANCIERS	0	0	8 707	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 205 402	2 059 091	2 442 453	19%
Dépenses	262 353 821	314 560 078	291 953 753	-7%
Ordre	21 376 659	18 984 458	19 240 684	1%
Réel	240 977 162	295 575 620	272 713 069	-8%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	79 747 853	114 989 904	90 445 957	-21%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	158 564 805	178 361 445	165 490 107	-7%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200 000	200 000	2 200 000	1000%
CHARGES FINANCIERES	2 034 876	1 579 396	1 099 473	-30%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	429 628	444 875	1 495 780	236%
DOTATIONS AUX PROVISIONS			11 981 752	
Résultat de fonctionnement	11 001 809	20 122 334	27 735 228	38%
Section investissement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Recettes	29 503 471	22 928 375	25 878 011	13%
Réel	7 527 667	3 943 917	6 637 327	68%
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 527 667	3 943 917	6 637 327	68%
Ordre	21 975 804	18 984 458	19 240 684	1%
Dépenses	17 749 991	33 555 994	18 589 330	-45%
Réel	17 150 846	33 555 994	18 589 330	-45%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 488 080	8 246 924	10 120 119	23%
DEPENSES D'EQUIPEMENTS	8 662 766	25 309 070	8 469 211	-67%
Ordre	599 145	0	0	
Résultat d'investissement	11 753 480	-10 627 619	7 288 681	-169%
Résultat de l'exercice	22 755 289	9 494 715	35 023 909	269%

BILAN

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
TOTAL BILAN	371 690 040	400 070 249	429 908 555	7%
<u>ACTIF</u> Dont immobilisations nettes	334 236 106	340 560 718	329 789 245	-3%
<u>PASSIF</u> Dont capitaux propres	326 236 543	346 358 877	374 094 105	8%
Dont dettes financières au 31/12	33 364 938	25 277 936	14 997 895	-41%
Dont dettes d'exploitation et dettes diverses	9 039 475	28 375 695	36 830 488	30%

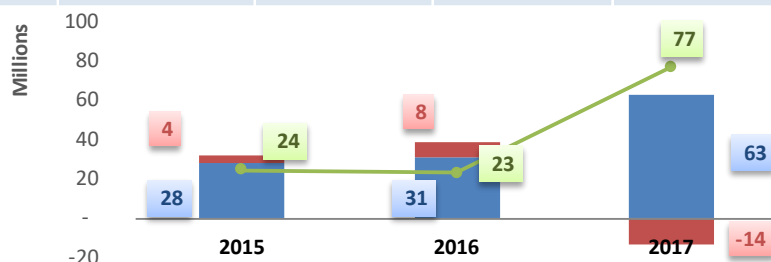
ANALYSE FINANCIERE

Autonomie financière (ressources réelles de fonct. hors dotations/ ressources réelles de fonc.)	42,8%	46,1%	48,7%	6%
Epargne brute ou CAF	26 596 524	39 071 972	59 101 757	51%
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	155%	116%	318%	173%

Fond de roulement 2017 : 63 MF
Soit 78 jours de dépenses réelles

Fond de roulement 2016 = 31 MF
soit 34 jours de dépenses réelles

■ BFR
■ FDR
— TRESO NETTE



INDICATEURS DE GESTION

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Nombre visiteurs payants	119 988	120 592	124 401	3%
CA Boutique	24 108 823	20 568 840	23 229 657	13%



CARACTERISTIQUES

Catégorie	Syndicat Mixte
Date de création	8 juillet 2009
Dernier statut	14 janvier 2013 - A.HC/DAIRCL/SCL-001/2013 - modifiant l'arrêté HC/DIRAG n°640 du 08/07/2009

Missions principales

- Les travaux relatifs à l'archéologie en NC
- La promotion du patrimoine archéologique de NC
- Les collaborations avec les collectivités en NC
- Encadrement de travaux et accueil d'étudiants et archéologues extérieurs
- Les collaborations régionales (participation à des programmes régionaux etc..)
- Le partenariat scientifique avec les établissements archéologiques nationaux et étrangers

FAITS MARQUANTS / ACTUALITE

Renouvellement de la présidence du CA en cours

Réduction de 43% de la subvention de la Province Nord suite au contexte budgétaire contraint

Annulation des deux programmes de coopération régionale votés au budget (à Tahiti et au Vanuatu)

La Programmation archéologique 2018 qui lance les travaux de l'institut sur l'année, n'est pas encore votée à fin juillet

Prise en charge d'un personnel supplémentaire par la Nouvelle-Calédonie décidée pour boucler le budget 2018

COMITE SYNDICAL : 7 membres (et 7 suppléants)

Nom	Titre	Suppléant	Représente	Début mandat	Fin mandat théorique
Léonard SAM	Président	Paul FIZIN	Nouvelle-Calédonie	08/12/2015	07/12/2017
Astrid GOPOEA	Administrateur	Ludmilla SIONE	Nouvelle-Calédonie	08/12/2015	
Pascale DONIGUIAN	Vice-présidente	Henriette WAHUIZUE-FALELAVAKI	Province Sud	08/12/2015	07/12/2017
Sylvain PABOUTY	Administrateur	Roch WAMYTAN	Province Sud	08/12/2015	
Gérard POADJA	Administrateur	Philippe COGULET	Province Nord	08/12/2015	
Monique POITHILY	Administrateur	Ivana BOUANOU	Province Nord	08/12/2015	
Eloi BOEHE	Administrateur		Sénat coutumier	08/12/2015	18/06/2018

* CA non renouvelé à ce jour

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : La moitié des membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statutaire : A titre provisoire, les membres fondateurs contribuent au financement du syndicat mixte à hauteur respectivement de 64 % pour la Nouvelle-Calédonie, 18 % pour la province Sud et 18 % pour la province Nord.

Ordonnateur : Directeur

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

Directeur : Christophe SAND
nommé en 24/11/2009

Effectif : 13
Personnel mis à disposition par la NC : 4

Effectif moyen	2 015	2 016	2 017	Evolution 2016-2017
Effectif moyen (ETP)	16	13	13	0%
Montant de la masse salariale	62 059 657	57 633 063	59 150 542	3%

HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES

Subventions d'équipement et d'investissement	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017
Nouvelle-Calédonie	35 000 000	28 700 000	35 000 000	22%
Province Nord	21 000 000	21 000 000	12 000 000	-43%
Province Sud	22 515 000	22 500 000	20 749 825	-8%
Province des Iles	985 000	0	0	0%
Autres	0	554 904	0	
TOTAL	79 500 000	72 754 904	67 749 825	

INDICATEURS DE GESTION

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Nombre de J/H intervention terrain	878	424	406	-18
Nombre de Production scientifiques	55	41	31	-10
<i>dont articles, livres et autres publications</i>	7	8	7	-1
<i>dont rapports d'intervention et de synthèse</i>	48	33	24	-9



COMPTE DE RESULTAT

Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Recettes	80 500 679	73 095 441	63 014 487	-14%
Ordre	0	0	0	
Réel	80 500 679	73 095 441	63 014 487	-14%
VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION DE SERVICES MARCHANDISES	141 216	269 322	264 662	-2%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	79 500 000	72 754 904	62 749 825	-14%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	57 900		0	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	723 650	69 887	0	-100%
PRODUITS FINANCIERS	77 913	1 328	0	-100%
Dépenses	114 451 727	93 222 559	89 106 466	-4%
Ordre	6 014 434	6 851 964	4 770 803	-30%
Réel	108 437 293	86 370 595	84 335 663	-2%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 243 587	27 897 730	25 182 676	-10%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	62 059 657	57 633 063	59 150 542	3%
CHARGES FINANCIERES	504 448	153 904	2 445	-98%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	629 601	685 898		-100%
Résultat de fonctionnement	-33 951 048	-20 127 118	-26 091 979	30%
Section investissement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Recettes	15 155 607	14 254 423	10 953 365	-23%
Réel	9 141 173	3 864 459	6 182 562	60%
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	9 141 173	3 864 459	1 182 562	-69%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	5 000 000	
<i>dont Subvention Nouvelle-Calédonie</i>			<i>5 000 000</i>	
Ordre	6 014 434	10 389 964	4 770 803	-54%
Dépenses	9 479 476	11 989 843	3 786 935	-68%
Réel	9 479 476	8 451 843	3 786 935	-55%
DEPENSES D'EQUIPEMENTS ET ETUDES	9 479 476	8 451 843	2 956 935	-65%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			830 000	
Ordre	0	3 538 000	0	-100%
Résultat d'investissement	5 676 131	2 264 580	7 166 430	216%
Résultat de l'exercice	-28 274 917	-17 862 538	-18 925 549	6%

BILAN

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
TOTAL BILAN	108 248 323	88 745 164	67 713 553	-24%
ACTIF Dont immobilisations nettes	38 224 131	39 824 010	38 761 467	-3%
PASSIF Dont capitaux propres	104 750 575	84 623 457	63 452 803	-25%
Dont dettes financières au 31/12	0	0	0	
Dont dettes d'exploitation et dettes diverses	3 497 748	4 121 707	4 260 750	3%

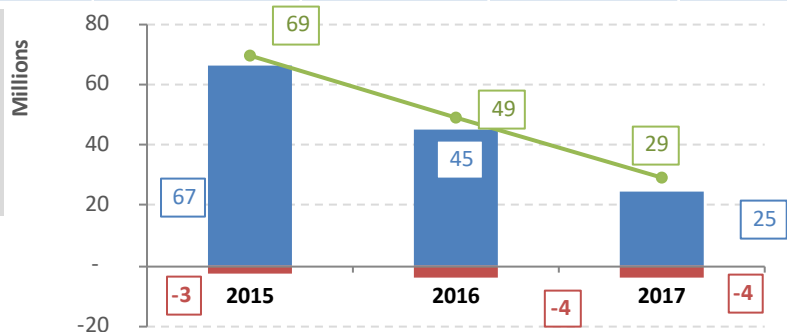
STRUCTURE DU FINANCEMENT 2018

Autonomie financière (ressources réelles de fonct. hors dotations/ ressources réelles de fonc.)	1,2%	0,5%	0,4%	-10%
Epargne brute ou CAF	- 27 604 128	- 12 506 567	- 21 318 731	70%
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	-291%	-148%	-563%	280%

Fond de roulement 2017 : 25
Soit 101 jours de dépenses réelles

Fond de roulement 2016 = 45 MF
soit 170 jours de dépenses réelles

■ BFR
■ FDR
● TRESO NETTE



Syndicat Mixte des Transports urbains du grand Nouméa (SMTU)

CARACTERISTIQUES

Catégorie	Syndicat Mixte
Date de création	1er septembre 2010
Dernier statut	19 novembre 2015

Missions principales

L'organisation, la gestion, l'exploitation et l'optimisation des services publics réguliers de transports en commun routiers, ferrés et maritimes et de transport scolaire des élèves du secondaire sur le territoire des communes de Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta.

Dans ce cadre, le SMTU gère l'ensemble des réseaux de transport en commun du grand Nouméa

FAITS MARQUANTS / ACTUALITE

Lancement des DSP TANEO au 1er janvier 2019

Mise en route du NEOBUS au 1er septembre 2019

Développement d'une communication auprès du grand public sur lancement du réseau TANEO

COMITE SYNDICAL : 9 membres (et 9 suppléants)

Nom	Titre	Suppléant	Représente	début mandat	fin mandat
Philippe MICHEL	Président	Monique JEANDOT	Province Sud	03/07/2017	02/07/2020
Bertille JOUAN-LIGNE	Administrateur	Isabelle DUBOIS		03/07/2017	02/07/2020
Gil BRIAL	Administrateur	Rusmaeni SANMOHAMAT		03/07/2017	02/07/2020
Georges NATUREL	4ème Vice-président	Edgar CHARDON	Dumbéa	03/07/2017	02/07/2020
Bernard DELADRIERE	3ème Vice-président	Florent PERRIN	Mont-Dore	03/07/2017	02/07/2020
Marc ZEISEL	1er Vice-président	Philippe DUNOYER	Nouméa	03/07/2017	02/07/2020
Daniel LEROUX	2ème Vice-président	Valérie LAROCHE		03/07/2017	02/07/2020
Patrick SENS	Administrateur	Christophe CHEVILLON		03/07/2017	02/07/2020
Willy GATUHAU	Administrateur	Thierry SANTA	Païta	03/07/2017	02/07/2020

* Assiste également au comité syndical et peut être entendue toute personne invitée par le président

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : 5 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statutaire Nouvelle-Calédonie :

Aucune participation obligatoire de la Nouvelle-Calédonie précisée dans les statuts. Toutefois, elle reverse au SMTU la Taxe sur les produits pétroliers. Quand aux membres du Conseil syndical, ils versent une contribution obligatoire pour équilibrer le budget du Syndicat. La clé de répartition qui définit la quote part de chaque membre est calculée selon l'évolution de la population de chaque communes, le rendement de leur fiscalité, la participation de la Province Sud.

Ordonnateur : Directeur

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

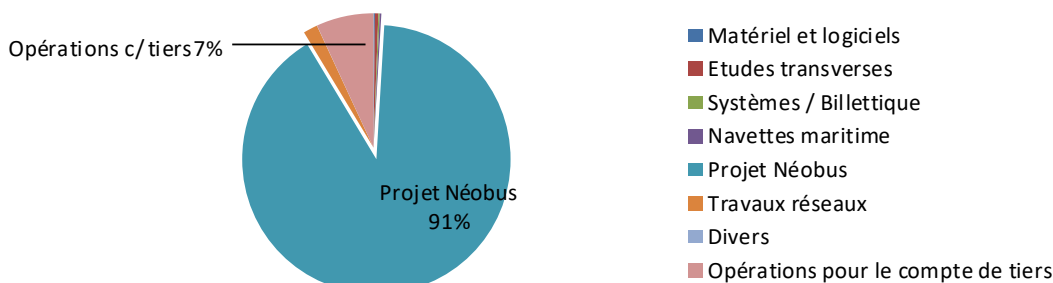
Directeur : Christophe LEFEVRE **Effectif** 19
nommé le : 1er janvier 2016

Effectif moyen	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017
Effectif moyen	15	16	18	9%
Montant de la masse salariale	101 596 325	111 738 124	125 974 888	13%
dont traitements et salaires	75 011 833	84 837 805	93 372 068	10%
dont charges sociales	26 584 492	26 900 319	32 602 820	21%

HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES

Subventions d'équipement et d'investissement	2015	2016	2017	Evolution 2016-2017
Subventions Nouvelle-Calédonie	1 048 047 798	1 501 495 757	1 841 469 631	23%
dont TPP	946 000 814	1 395 747 587	1 738 893 906	25%
dont transport scolaire	102 046 984	105 748 170	102 575 725	-3%
Subventions Provinces Sud	778 949 000	750 452 166	790 132 999	5%
Subventions Communes	858 454 216	753 484 613	787 084 613	4%
Etat	15 355 000	596 659	546 290 981	91458%
Total	2 700 806 014	3 006 029 195	3 964 978 224	32%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017



COMPTE DE RESULTAT

Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Recettes	2 556 370 903	2 990 975 446	3 347 148 558	12%
Ordre	0	9 189 840	754 275	-92%
Réel	2 556 370 903	2 981 785 606	3 346 394 283	12%
VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION DE SERVICES MARCHANDISES	53 178 866	51 787 000	44 803 910	-13%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 489 940 501	2 917 963 375	3 291 221 016	13%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 944 000	8 967 200	7 588 000	-15%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 307 536	3 068 031	2 781 357	-9%
Dépenses	1 907 770 084	2 191 449 948	2 410 959 154	10%
Ordre	25 250 000	84 880 346	47 255 567	-44%
Réel	1 882 520 084	2 106 569 602	2 363 703 587	12%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 778 776 557	1 964 686 277	1 965 196 077	0%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	102 121 608	111 738 124	125 674 888	12%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 485 435	400 279	26 528	-93%
CHARGES FINANCIERES	136 484	29 703 315	84 098 594	183%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	41 607	188 707 500	453447%
Résultat de fonctionnement	648 600 819	799 525 498	936 189 404	17%
Section investissement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
Recettes	515 679 769	5 524 795 072	6 335 852 582	15%
Réel	490 429 769	5 439 914 726	5 908 597 015	9%
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	278 963 131	486 847 787	476 727 902	-2%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	211 154 263	88 065 820	673 757 208	665%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	4 594 272 072	4 348 630 546	-5%
IMMOBILISATIONS ENCOURS	312 375	1 085 903	0	
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - RECETTES		269 643 144	409 481 359	52%
Ordre	25 250 000	84 880 346	427 255 567	403%
Dépenses	665 048 767	5 790 045 494	6 306 673 156	9%
Réel	665 048 767	5 790 045 494	5 926 673 156	2%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	
DEPENSES D'EQUIPEMENTS	665 048 767	5 790 045 494	5 517 191 803	-5%
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - DEPENSES	0	0	409 481 353	
Ordre	0	0	380 000 000	
Résultat d'investissement	-149 368 998	-265 250 422	29 179 426	-111%
Résultat de l'exercice	499 231 821	534 275 076	965 368 830	81%

BILAN

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2017-2018
TOTAL BILAN	2 910 687 879	12 079 983 978	14 588 620 858	21%
ACTIF Dont immobilisations nettes	2 344 073 500	7 778 509 601	13 237 171 089	70%
PASSIF Dont capitaux propres	2 806 236 730	3 693 828 048	5 303 774 640	44%
Dont dettes financières au 31/12	0	4 607 165 364	8 953 699 819	94%
Dont dettes d'exploitation et dettes diverses	104 121 447	3 592 837 233	316 317 020	-91%

ANALYSE FINANCIERE

Autonomie financière (ressources réelles de fonct. hors dotations/ ressources réelles de fonc.)	2,6%	2,1%	1,6%	-23%
Epargne brute ou CAF	670 679 767	901 892 895	1 252 715 433	39%
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	101%	16%	21%	36%

Fond de roulement 2016 : 709 MF
Soit 32 jours de dépenses réelles

Fond de roulement 2017 = 1 035 MF
soit 45 jours de dépenses réelles

■ BFR
■ FDR
— TRESO NETTE

